

Diplôme de conservateur·rice de bibliothèque

Mémoire d' étude / mars 2020

**Repenser la bibliothèque publique par la
bibliothèque communautaire : l'exemple
des bibliothèques associatives LGBTQI+**

Chloé JEAN

Sous la direction de Raphaëlle Bats
Chargée de mission relations internationales – ENSSIB

Abortion. Absent fathers. Alienation. Apathy. Awareness. Barriers. Bibliography.
Blackness. Bullets. Bureaucracy. Card catalog. Complacency. Condescension.
Corruption. Courage. Despair. Discrimination. Distrust. Dope. Defiance. Draft.
Employment. Feminism. Freedom. Hate. High prices. Homelessness. Hopelessness.
Hunger. Horror. Ignorance. Illegal police acts. Imperialism. Indifference. Injustice.
Insults. Liberation. Librarians. Lobbies. Love. Machismo. Manhood. Media. Middle
class. Mobility. Music. Open door. Oppressed mothers. Paranoia. Peace. Peoplehood.
Poetry. Police brutality. Politics. Poverty. Power. Pride. Prisons. Rage. Rats. Reading.
Red tape. Reference. Respect. Revolution. Riots. Segregation. Sexism. Small children.
Squalor. Strength. Struggle. Study quietly. Survival. Teachers. Teargas. TV. Violence.
War. Welfare. Whiteness. Womanhood. Working class.

If these are not our concerns, why do we profess to be librarians?

Bill Hinchliff, *Revolting librarians*, 1972.

Remerciements

Merci à Raphaëlle Bats pour ses conseils, ses remarques et les orientations qu'elle a donné à ce travail.

Merci à Thomas Chaimbault-Petitjean pour son écoute et son soutien émotionnel tout au long de la réalisation de ce mémoire.

Merci à Grégory Miura pour son soutien en tant que mentor.

Je remercie également les professionnel·le·s interrogé·e·s pour leur disponibilité et les échanges qui ont permis de nourrir ma réflexion. Merci particulièrement à Annelore Éloy et Rachel Wexelbaum pour leur engagement.

Merci à tou·te·s les militant·e·s rencontré·e·s d'avoir pris le temps de répondre aux questions parfois étranges d'une bibliothécaire en devenir. Merci pour l'attention, les bonnes idées, la bonne humeur, la confiance en l'avenir.

Merci à ma chère maman d'être depuis toujours mon plus grand soutien et ma relectrice attitrée. (Après les femmes dans le nationalisme allemand contemporain, les questions LGBTQI+ en bibliothèque... Je sais que tu as hâte de lire la suite. T'es vraiment la meilleure.)

Merci à tou·te·s les copain·e·s impliqué·e·s de près ou de loin pour m'aider à réaliser ce travail – pour la bibliographie, les contacts, les idées, les chansons motivantes, les blagues, les appels téléphoniques, bref, pour le care.

Merci à Thomas pour m'avoir apporté un soutien émotionnel et affectif sans faille, pas mal de cancoillotte et même un stégosaure.

Surtout, merci à tou·te·s les camarades de DCB 28. Pour les longues soirées à la bibliothèque. Pour toutes les discussions intenses, au Domus, au foyer, au téléphone, qui ont nourri les réflexions de ce mémoire. Pour tous les câlins dans les moments de doute et les fous rires dans les moments de fatigue. Pour les parties de Questions pour un Champion. Pour avoir montré qu'ensemble, on est plus fort·e·s, et que cette promotion est vraiment un collectif.

Résumé :

Ce mémoire s'intéresse aux bibliothèques associatives LGBTQI+, pour en apprendre plus sur leur fonctionnement et s'interroger sur des possibles partenariats, mais surtout pour s'en inspirer pour repenser les bibliothèques publiques, notamment dans leurs actions vis-à-vis des LGBTQI+.

Descripteurs :

Bibliothèques publiques - - France

Homosexualité

Identité sexuelle

Associations

Abstract :

Associative LGBTQI+ libraries give us new ideas to rethink public libraries and their relationship to their community, including LGBTQI+ patrons. By studying these libraries, we can also get to know them and start partnerships.

Keywords :

Public libraries -- France

Homosexuality

Sexual and gender identities

Associations



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,
California 94105, USA.

Sommaire

AVANT DE COMMENCER LA LECTURE.....	9
INTRODUCTION.....	10
PREMIÈRE PARTIE : LES BIBLIOTHÈQUES, DES INSTITUTIONS AU SERVICE DE COMMUNAUTÉS	14
Chapitre 1 : La bibliothèque publique, une institution pour tou·te·s .	14
<i>C'est quoi une institution en France ?.....</i>	<i>14</i>
<i>Les bibliothèques publiques, des institutions pour tou·te·s</i>	<i>17</i>
Chapitre 2 : La bibliothèque associative LGBTQI+, une institution pour une communauté	22
<i>Définir la communauté LGBTQI+</i>	<i>22</i>
<i>Quand une communauté fait son institution : associations et bibliothèques associatives LGBTQI+</i>	<i>26</i>
Chapitre 3 : Quand les bibliothèques publiques s'interrogent sur leur relation avec leur communauté.....	32
<i>Réflexions bibliothécaires : comment être vraiment des bibliothèques pour tou·te·s ?</i>	<i>32</i>
<i>Focus sur la question LGBTQI+</i>	<i>36</i>
PARTIE 2 : BIBLIOTHÈQUES ASSOCIATIVES LGBTQI+ : FONCTIONNEMENT ET LIENS AVEC LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.....	42
Chapitre 4 : Bibliothèques LGBTQI+ : quelles institutions pour quelle communauté ?	42
<i>Comprendre le fonctionnement des bibliothèques associatives LGBTQI+</i>	<i>42</i>
<i>À quoi sert la bibliothèque associative ?</i>	<i>48</i>
Chapitre 5 : Quels liens entre les bibliothèques associatives LGBTQI+ et les bibliothèques publiques ?	57

<i>État des lieux sur les partenariats</i>	57
<i>Renforcer les partenariats</i>	62
PARTIE 3 : REPENSER LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE PAR LE <i>QUEER</i>	
ET LE <i>CARE</i>	66
Chapitre 6 : Relire et refaire la bibliothèque par le <i>queer</i>	66
<i>Du queer au queering : théories et pratiques</i>	67
<i>Queering the library</i>	70
Chapitre 7 : Construire la relation entre la bibliothèque et sa	
communauté par le <i>care</i>	75
<i>Éthique du care en bibliothèque</i>	75
<i>Pistes pour du care en bibliothèque</i>	80
CONCLUSION	85
LISTE DES ENTRETIENS	87
BIBLIOGRAPHIE	88
LGBTQI+ et bibliothèques	88
Associatif et partenariats	90
Réflexions bibliothécaires sur le lien avec la communauté	90
Bibliothéconomie critique	92
LGBTQI+, <i>queer</i> et <i>queering</i>	93
Care	95
GLOSSAIRE	96
TABLE DES ILLUSTRATIONS	98

Avant de commencer la lecture

Notes pour lire l'écriture inclusive

Étant donné le sujet de ce mémoire et par choix politique d'un positionnement contre les rapports de domination induits par le langage, ce travail est rédigé entièrement en écriture inclusive. Les modalités choisies sont le point médian et les pronoms neutres, qui permettent à la fois un pluriel neutre qui n'invisibilise pas les personnes non-masculines, et également d'inclure les personnes qui ne se reconnaissent pas dans des identités binaires masculin/féminin. La grille ci-dessous permet un rapide aperçu des diverses formes employées dans le mémoire, pour en favoriser la lecture.

Féminin	Masculin	Neutre
Elles	Ils	Iels
Elle	Il	Iel
Celles	Ceux	Celleux
Chercheuses	Chercheurs	Chercheurs·ses
Autrice	Auteur	Auteur·rice
Toutes	Tous	Tou·te·s

Notes sur le glossaire LGBTQI+

L'essentiel du glossaire repose ici sur les terminologies propres à la communauté LGBTQI+. Ces termes sont signalés dans le texte par une astérisque (exemple : cisgenre*) pour favoriser les reports sur le glossaire à la fin du mémoire en cas de troubles dans la lecture. On peut aussi envisager de commencer la lecture par la lecture du glossaire, si les terminologies propres à la communauté LGBTQI+ ne sont pas bien appréhendées par le·a lecteur·rice. Dans ce glossaire se trouve également une explication du choix du sigle « LGBTQI+ » dans le cadre de la rédaction de ce mémoire.

INTRODUCTION

Fin février 2020, l'actualité bibliothécaire fournit une bonne introduction à ce mémoire. À Toulouse, la journaliste et militante Rokhaya Diallo, invitée dans une des médiathèques du réseau municipal dans le cadre d'une série d'évènements autour de la journée de lutte pour les droits des femmes (le 8 mars), s'est vue notifiée de l'annulation de la manifestation prévue à quelques jours de celle-ci¹. La mairie invoque un problème dans la procédure de dépôt du dossier administratif pour l'organisation de la manifestation. De l'autre côté, une partie des bibliothécaires de l'équipe dénoncent une « censure ». Ce qui nous intéresse ici n'est pas de déterminer la « vérité » dans cette affaire, mais plutôt les réactions et débats autour de cette annulation. Rokhaya Diallo est une militante antiraciste et féministe qui s'inscrit dans un courant intersectionnel*. Ses prises de position font débat et elle est souvent accusée de promouvoir du « communautarisme » lorsqu'elle critique le « racisme d'État » et les violences institutionnelles à l'encontre des personnes racisées. Par une brève lecture des commentaires sur les réseaux sociaux sous les articles relatant l'annulation de sa venue à la bibliothèque de Toulouse, on constate en effet que ses positions sont débattues et très critiquées. Surtout, ce que l'on constate également, c'est qu'il est reproché à la bibliothèque d'avoir pris l'initiative de l'inviter, parce qu'étant une institution publique, elle ne doit pas promouvoir ces opinions du fait de sa neutralité.

Cela permet donc une amorce au sujet qui nous intéresse aujourd'hui, en montrant que les bibliothèques ne sont pas absentes des débats politiques actuels sur les identités, la République, les communautés – parce qu'elles sont des institutions publiques qui visent à rendre accessibles des opinions diverses et être des lieux de débat. Les bibliothèques existent dans une société en pleine réflexion sur elle-même, où les savoirs des sciences sociales et les discours militants de personnes minorisées ont éclairé les rapports de domination qui fondent la société actuelle : patriarcat, racisme, homophobie, etc. La combinaison de ces savoirs critiques et militants fonde des nouveaux discours critiques sur la construction de la société qui sont reçus de

¹ *Toulouse : situation tendue entre Rokhaya Diallo, la mairie et les bibliothécaires* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 28 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/toulouse-situation-tendue-entre-rokhaya-diallo-la-mairie-et-les-bibliothe-caires/99444>. Library Catalog: www.actualitte.com.

manière contradictoire. D'un côté, ces revendications et discours critiques à l'égard des institutions et du modèle « d'universalisme républicain » sont parfois considérés « communautaristes » et rejetés. De l'autre, on ne peut que constater que ces discours de revendications de droits et de la fin des inégalités pour les communautés minorisées imprègnent peu à peu, par les jeux politiques, les politiques publiques. Ainsi, sur les dernières années, plusieurs politiques publiques visant à modifier ces rapports de domination ont vu le jour : on peut penser par exemple à toutes les législations visant à réduire les inégalités femmes-hommes par exemple. Les institutions publiques laissent donc de plus de place à ces personnes minorisées – même si les rapports de domination systémiques perdurent. Parallèlement à ces politiques institutionnelles, on constate l'existence d'organisations et groupes « communautaires », où les individus d'une communauté se retrouvent entre eux pour faire vivre une culture, une solidarité, une lutte politique propres à leur communauté.

Cette double tendance transparaît dans le monde bibliothécaire, notamment dans le cas des LGBTQI+. On constate en effet, du côté des bibliothèques publiques, la multiplication d'initiatives visant à réfléchir à l'accueil des LGBTQI+, proposer et valoriser des collections LGBTQI+, etc. De l'autre, on constate également l'existence de bibliothèques LGBTQI+, portées par des associations militantes. C'est le constat de l'existence de ces bibliothèques associatives qui a fait naître l'idée de ce mémoire. Dans le contexte où les bibliothèques publiques françaises se trouvent, lié à la fois aux débats plus globaux rappelés plus haut et à des réflexions propres aux bibliothèques sur leur lien avec leurs (non-)publics, l'existence de bibliothèques communautaires me semblait un fait intéressant à étudier.

Le choix de ce sujet de mémoire est donc né de cette interrogation sur l'existence de bibliothèques communautaires LGBTQI+. D'un côté, il me semblait intéressant de creuser cette question des liens entre les institutions et les communautés dans le contexte actuel. Tout particulièrement, la question de la place des LGBTQI+ dans les bibliothèques publiques me semblait également être particulièrement intéressante, du fait de la multiplicité des initiatives récentes dans les bibliothèques publiques et de la réception de ces initiatives. Je trouvais également intéressant d'étudier des bibliothèques non-publiques, peu abordées par la recherche en dehors des historiques « bibliothèques populaires ». Enfin, je trouvais intéressant de partir de l'étude des institutions associatives et

communautaires pour proposer un nouveau regard sur les institutions publiques, dans le contexte actuel de réflexion bibliothécaire sur le rôle de la bibliothèque dans cette société en changement.

L'idée de partir de la bibliothèque associative pour repenser la bibliothèque publique s'inscrit dans une démarche méthodologique de « décentrement » et influencée par les réflexions épistémologiques autour du concept de « point de vue² ». Le point de vue, *standpoint theory* en anglais, permet d'appréhender les discours – et notamment les discours scientifiques – en les remplaçant dans la situation subjective de la personne qui émet le discours. Ainsi, le discours n'est plus « objectif » mais replacé dans le contexte de la réalité sociale, matérielle, etc. de la personne qui l'énonce. Cela rejoint l'idée des « savoirs situés » développée par Donna Haraway, qui invite les scientifiques à ne plus annoncer une (fausse) objectivité de principe mais à situer leurs discours scientifiques, ce qui permet à ceux-ci d'être replacés dans leurs contextes d'énonciation et donc d'être critiquables – menant ainsi à une réflexion critique plus poussée et donc une science meilleure. Ces épistémologies critiques n'ont en effet pas vertu à détruire l'idée d'une objectivité possible, vers laquelle on pourrait tendre en variant les points de vue. C'est également l'idée portée par Sandra Harding lorsqu'elle développe le concept de *strong objectivity* (objectivité forte), partant du principe que le point de vue des personnes minorisées permet de tendre à une plus grande objectivité des discours scientifiques.

L'idée est ici de s'inspirer de cette démarche pour produire un savoir issu du point de vue des personnes minorisées, en partant des réflexions des LGBTQI+ sur ces questions pour apporter une lumière nouvelle sur les réflexions des bibliothécaires. Il s'agit également d'appeler à une entreprise d'évaluation critique de nos propres discours et pratiques en tant que bibliothécaires, et de ne pas penser une « neutralité » et une objectivité de l'institution. L'approche intersubjective paraît également intéressante dans la démarche de ce mémoire qui repose sur le croisement des points de vue, mais également des représentations. Pour finir de positionner la démarche intellectuelle de ce mémoire, je tiens également à préciser que mon passif d'étudiante en sciences sociales (science politique, histoire du temps

² ESPÍNOLA, Artemisa Flores. Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du 'point de vue'. *Cahiers du Genre* [En ligne]. L'Harmattan, 2012, Vol. n° 53, n° 2, p. 99-120. [Consulté le 28 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2012-2-page-99.htm>

présente, sociologie politique et études de genres) transparaît dans ce travail de recherche, et que je m'inscris dans des courants de réflexion critiques et matérialistes.

Le cadre de réflexion intellectuelle étant posé, on peut maintenant annoncer la problématisation au cœur de ce travail de recherche. Il s'agit d'envisager les bibliothèques comme des institutions en relation avec des communautés, en travaillant sur deux types de bibliothèques : la bibliothèque publique et la bibliothèque associative LGBTQI+. En partant des bibliothèques associatives LGBTQI+, on propose de repenser les bibliothèques publiques, en interrogeant les relations entre les institutions et leurs communautés. En croisant les perspectives, on peut repenser notre action vis-à-vis de la communauté que l'on dessert, tout en apportant de nouvelles connaissances sur les bibliothèques associatives, et de nouveaux angles pour envisager les questions LGBTQI+ dans les bibliothèques publiques.

La première partie de ce mémoire reviendra sur ce que l'on entend par institution et communauté dans le cadre des bibliothèques, en présentant deux institutions différentes, la bibliothèque publique et la bibliothèque associative LGBTQI+. Cela nous permettra également de revenir sur les réflexions actuelles des bibliothèques sur leur relation avec leur communauté. La deuxième partie examinera les bibliothèques associatives LGBTQI+ et évoquera la possibilité de partenariats comme une piste de réflexion sur les questions LGBTQI+ en bibliothèque publique. Enfin, la dernière partie partira de la relation de la bibliothèque associative LGBTQI+ à sa communauté pour proposer des nouvelles façons pour la bibliothèque d'appréhender sa communauté – notamment dans le cas des personnes LGBTQI+ mais pas uniquement.

PREMIÈRE PARTIE : LES BIBLIOTHÈQUES, DES INSTITUTIONS AU SERVICE DE COMMUNAUTÉS

CHAPITRE 1 : LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE, UNE INSTITUTION POUR TOU·TE·S

C'est quoi une institution en France ?

« *Institution* », un terme ambivalent

Le mot « institution » est généralement utilisé dans le langage courant comme synonyme d'institutions publiques, c'est à-dire « l'ensemble des structures politiques et sociales établies par la loi ou la coutume et qui régissent un État donné³ ». C'est la définition que l'on adopte ici lorsqu'on parle de bibliothèques publiques. Les institutions publiques sont organisées par des règles – le droit public – et sont fondées sur certaines valeurs et principes auxquels obéissent le personnel dédié qui assure leur fonctionnement. On détaillera dans la partie suivante ces valeurs et principes d'action, parce qu'ils nous intéressent pour comprendre ce que sont ces institutions publiques en France.

Mais le terme « institution » ne désigne pas forcément l'institution publique. En fait, au sens propre, une institution désigne d'abord un « organisme public ou privé, régime légal ou social, établi pour répondre à quelque besoin déterminé d'une société donnée⁴ ». L'important ici n'est ni la forme de l'organisme, ni son statut juridique, mais le fait qu'il soit institué, c'est-à-dire établi pour durer, défini par certaines règles, et reconnu en tant que tel. Toute institution est caractérisée par une relation particulière entre plusieurs éléments : son statut, son fonctionnement, ses missions, et les individus par et pour qui elle est constituée (les acteurs·rices de l'institution, et son public). Dans le cas des institutions publiques, tous ces éléments sont basés sur la notion de *public*. Mais on peut également considérer qu'une bibliothèque dont l'existence est statutaire au sein d'un centre associatif est une

³ *Institution* [en ligne]. [S. l.] : CNRTL, [s. d.]. [Consulté le 22 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cnrtl.fr/definition/institution>.

⁴ *Ibid.*

institution, parce qu'elle est « instituée » par des normes, des règles, du financement, etc. Cela pose la question de la construction des deux institutions bibliothèques qui nous intéressent aujourd'hui – la bibliothèque publique et la bibliothèque associative LGBTQI+ – et ce que leur processus d'institutionnalisation a entraîné et entraîne sur leurs actions.

Notons également que le mot « institution » est également utilisé dans le champ des sciences sociales pour évoquer des structures sociales organisées autour de normes, pratiques, croyances⁵. On peut parler par exemple de l'institution du mariage ou de la famille. Cette définition de l'institution, si elle semble *a priori* éloignée de notre objet d'étude, nous intéresse également parce qu'elle permettra d'interroger la construction historique, politique et sociale de « l'institution bibliothèque », et également la portée symbolique que peut aujourd'hui avoir cette institution, notamment auprès de non-professionnel·le·s.

Quelles valeurs pour les institutions publiques en France ?

Les institutions publiques françaises sont, du fait du contexte spécifique de leur élaboration, construites autour de certaines valeurs et selon un certain modèle. Pour Jacques Chevallier, le modèle français présente ainsi une coloration singulière, où le service public peut s'entendre de plusieurs façons :

Le service public, c'est d'abord une entité sociale : il englobe les diverses activités et structures placées sous la dépendance des collectivités publiques ; relevant de la « sphère publique », les services publics présentent un ensemble de spécificités qui interdisent toute assimilation aux entreprises privées. Mais le service public est aussi une notion juridique : il entraîne l'application de règles de droit spécifiques et dérogatoires au droit commun ; le « régime de service public » condense et résume ce qui fait le particularisme du droit administratif. Enfin, et plus profondément, le service public est un opérateur idéologique : il sculpte le mythe d'un État généreux, bienveillant, uniquement soucieux du bien-être de tous ; le service public est le « principe axiologique » qui est censé commander la gestion publique, la finalité à laquelle sont tenus de se référer gouvernants et fonctionnaires, la norme dont dépend la légitimité de leur action⁶.

Les institutions publiques sont donc à la fois les actrices qui constituent le service public, et tenues d'agir selon ses valeurs – qui nous intéressent ici, pour

⁵ BOURRICAUD, François. *INSTITUTIONS* [en ligne]. [S. l.] : Encyclopædia Universalis, [s. d.]. [Consulté le 22 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/institutions/>.

⁶ CHEVALLIER, Jacques. Introduction. *Que sais-je? Le service public*. Octobre 2018, Vol. 11e éd., p. 3-6.

comprendre le fonctionnement des institutions françaises, parce que ce sont ces valeurs qui définissent la communauté que les institutions servent, et la façon dont elles doivent la servir. Les différentes sources de droit public (la Constitution, les lois, etc.) précisent les principes d'action du service public : continuité, égalité, adaptabilité⁷. L'égalité est le principe qui nous intéresse aujourd'hui. Dans la tradition française, l'égalité des individus aux yeux du service public est pensée comme un traitement indifférencié de ces individus, quelle que soit leur situation dans la société. La République « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion⁸ ». Les institutions publiques sont donc fondées sur cette vision de l'égalité : le service public est pour tou·te·s, sans distinction : on parle de la tradition française comme d'un « universalisme » républicain. Cela veut dire à la fois que la communauté desservie par les institutions est universelle – tout le monde – mais également que les institutions servent cette communauté dans une égalité « sans distinction », de la même façon pour tou·te·s.

Parallèlement à ces valeurs qui fondent les institutions publiques, il faut également souligner que les fonctionnaires et les personnes employées par les fonctions publiques se doivent d'exercer leurs fonctions selon certaines valeurs et principes d'actions. La loi relative à la déontologie, aux droits et aux obligations du fonctionnaire précise ainsi que :

Le fonctionnaire exerce ses fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité. Dans l'exercice de ses fonctions, il est tenu à l'obligation de neutralité. Le fonctionnaire exerce ses fonctions dans le respect du principe de laïcité. À ce titre, il s'abstient notamment de manifester, dans l'exercice de ses fonctions, ses opinions religieuses. Le fonctionnaire traite de façon égale toutes les personnes et respecte leur liberté de conscience et leur dignité⁹.

La tradition française conçoit donc que pour exercer leurs fonctions dans le cadre des valeurs du service public, les fonctionnaires doivent agir selon ces principes. Ainsi, pour respecter la valeur d'égalité, il est conçu que les fonctionnaires doivent agir dans une obligation de neutralité.

Les institutions publiques françaises sont donc inscrites dans un contexte philosophique particulier qui repose sur une idée d'universel, opposé à l'idée de

⁷ La notion de service public. Dans : *Vie publique* [en ligne]. Juin 2018. [Consulté le 22 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.vie-publique.fr/fiches/20223-la-notion-de-service-public>.

⁸ Constitution du 4 octobre 1958, article premier.

⁹ *LOI n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires*. 20 avril 2016.

particularisme. Les institutions publiques sont faites pour la communauté universelle, où on ne fait « aucune distinction » entre les individus, pour ne pas perdre cette idée d'universel. Ces principes sont aujourd'hui discutés, ce que l'on verra par la suite lorsqu'on étudiera plus précisément la notion de communauté. Avant cela, maintenant que l'on a dressé le tableau des valeurs et principes des institutions et de l'exercice du service public par les fonctionnaires, on peut s'intéresser au cas particulier des institutions publiques que sont les bibliothèques publiques.

Les bibliothèques publiques, des institutions pour tou·te·s

Rendre publiques les bibliothèques : une institutionnalisation par le militantisme

Avant de comprendre les valeurs et principes tels qu'énoncés actuellement, il faut les replacer dans un contexte historique : l'existence des bibliothèques publiques en tant qu'institutions publiques s'inscrit dans une histoire spécifique qui peut aujourd'hui poser question dans le rapport des institutions bibliothèques à la communauté qu'elles desservent.

Les bibliothèques qui nous intéressent ici, les bibliothèques *institutionnelles* (au sens d'institutions publiques) sont héritières d'un processus d'institutionnalisation *publique* de différentes bibliothèques qui existaient avant que les pouvoirs publics n'existent en tant que tels. Ces différentes bibliothèques se sont créées sous plusieurs statuts – bibliothèque royale, bibliothèque ecclésiastique, bibliothèque privée, etc. – et ont longtemps été réservées au seul usage des personnes en position de pouvoir, qu'il soit politique, économique, étatique, religieux, intellectuel, etc.¹⁰. Les bibliothèques sont devenues des institutions avant même d'être des institutions publiques – avec un certain nombre de règles propres à leur existence, une durée, des missions, une reconnaissance, etc. Du fait de l'histoire politique et institutionnelle de la France, certaines de ces bibliothèques sont devenues des institutions publiques, gérées par l'État ou par les différentes collectivités territoriales – d'autres restent des bibliothèques privées.

¹⁰ BARBIER, Frédéric. *Histoire des bibliothèques: d'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles*. 2e édition revue et augmentée. Paris : Armand Colin, 2016. ISBN 978-2-200-61625-0. 027.

Ce processus d'institutionnalisation des bibliothèques françaises s'est fait en parallèle d'une réflexion sur leur ouverture au public qui ne venait pas forcément des pouvoirs publics. La Révolution française a entraîné la saisie de plusieurs fonds documentaires, devenant propriété d'État, et ensuite confiés aux municipalités, donnant lieu à une augmentation du nombre de bibliothèques sur le sol français¹¹. Le moment révolutionnaire n'est cependant pas tant un moment clé pour le développement de la lecture publique en France : si les idéaux révolutionnaires tendaient à promouvoir la lecture et l'accès à l'information, la constitution de ces bibliothèques n'a pas été appuyée par des politiques pour le développement de la lecture¹². Les bibliothèques, ouvertes au public, n'étaient que peu fréquentées et réservées à un public érudit. Le XIXe siècle est fondateur dans le développement des bibliothèques institutionnelles françaises, du fait d'un investissement plus important de l'État et d'une professionnalisation des bibliothécaires. Cependant, ces bibliothèques restent encore très « fermées » et citadines. Le réseau institutionnel va donc être doublé d'un réseau militant ayant pour but de développer l'accès de la lecture au plus grand nombre : les bibliothèques populaires, dont l'âge d'or se situe sous le Second Empire. Animées par des religieux, des bourgeois philanthropes, des républicains, ces bibliothèques visent à développer l'instruction du peuple – pour des motivations politiques, religieuses et sociales différentes. Parallèlement à ces bibliothèques populaires, on trouve également des bibliothèques ouvrières, qui se veulent plus politiques, critiquant le contrôle bourgeois ou religieux exercé sur le peuple par ces bibliothèques populaires. Ce réseau non-institutionnel va développer la présence de la lecture sur le territoire français. Jules Simon, ministre de l'Instruction Publique, va lancer en 1873 une enquête sur ces bibliothèques populaires, en leur proposant une aide étatique conditionnée à un renforcement du contrôle des pouvoirs publics sur ces bibliothèques – contrôle souvent mal reçu¹³.

L'implication progressive des pouvoirs publics dans les enjeux de lecture publique a constitué un réseau de bibliothèques présent sur (presque) tout le territoire français, diminuant la nécessité d'une présence non-institutionnelle pour

¹¹ VARRY, Dominique. *Histoire des bibliothèques françaises: 1789-1914*. Nouv. éd. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2009. ISBN 978-2-7654-0972-4. 027.09.

¹² RICHTER, Noë. Les bibliothèques populaires et la lecture ouvrière. Dans : *Histoire des bibliothèques françaises: 1789-1914*. Nouv. éd. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2009, p. 667-696. ISBN 978-2-7654-0972-4. 027.09.

¹³ *Ibid.*, p.686.

s'occuper des enjeux de lecture publique. Cependant, ce réseau n'a pas disparu – encore très fort et actif après la seconde guerre mondiale¹⁴, il perdure encore aujourd'hui. Ces bibliothèques associatives s'occupent toujours d'enjeux de lecture publique sur des territoires délaissés par le pouvoir public, ou d'autres enjeux, notamment de représentation de communautés – ce qu'on verra plus tard.

On voit donc que par une implication progressive des pouvoirs publics et une professionnalisation du métier de bibliothécaire, la lecture publique est passée d'un combat militant à une mission portée par des institutions publiques, de l'État aux collectivités territoriales. Aujourd'hui, les bibliothèques sont considérées comme des institutions publiques culturelles majeures, investies d'une mission de démocratisation culturelle, car la lecture « joue un rôle essentiel dans le développement de la conscience et de la réflexion, qui sont au principe des sociétés démocratiques [et] est par conséquent un des éléments centraux des politiques culturelles depuis leurs débuts¹⁵ ». Les bibliothèques sont également centrales dans les politiques culturelles des collectivités depuis la décentralisation. Dans ce processus d'institutionnalisation, elles ont donc gagné en visibilité, en budget, en pérennité, en professionnalisme, et en qualité de service. En somme, elles remplissent les missions de développement de la lecture publique qui avait entraîné leur création : elles servent tout le monde. Mais, comme le souligne Denis Merklen, elles ont aussi perdu leur contact avec le militantisme qui animait leur volonté de devenir publiques, transformant les bibliothécaires en fonctionnaires, outils d'une politique publique, et cachant leur réalité politique derrière le discours de la « neutralité » de l'institution¹⁶. Héritières d'un militantisme pour la lecture publique, les bibliothèques publiques sont issues d'une institutionnalisation de cette lecture publique, et pas de ce militantisme – contrairement à d'autres institutions bibliothèques, comme les bibliothèques associatives LGBTQI+.

¹⁴ ALIX, Yves et SCHMITT, Michel. Les mouvements associatifs et militants. Dans : *Histoire des bibliothèques françaises: 1914-1990*. Nouv. éd. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2009, p. 429-453. ISBN 978-2-7654-0973-1. 027.44.

¹⁵ RABOT, Cécile. Les médiathèques pour tous ? *Informations sociales*. 2015, Vol. n° 190, n° 4, p. 106-114.

¹⁶ MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-14-0. 021.pp.20-23.

Valeurs et principes d'action des bibliothèques publiques

Puisqu'elles sont devenues des institutions publiques, les bibliothèques publiques sont, quel que soit leur statut (municipale, d'État, universitaire), tenues d'agir selon les principes d'action des institutions publiques en France – que l'on a mentionné plus haut : égalité, continuité, adaptabilité. Les bibliothécaires sont des fonctionnaires ou des agent·e·s contractuel·le·s de la fonction publique, iels sont à ce titre sommé·e·s d'agir dans le respect de la déontologie, des droits et des obligations des fonctionnaires. En ce sens, les bibliothèques institutionnelles sont des institutions publiques conçues pour tou·te·s, selon la conception universaliste du service public français, et les bibliothécaires tenu·e·s d'agir dans la neutralité et le respect de l'égalité de tou·te·s.

À ces principes d'action globaux s'ajoutent des principes propres aux bibliothèques. S'il n'y pas de loi sur les bibliothèques en France, différentes sources consacrent ces principes : le droit public français, des chartes internationales et des textes portés par les bibliothèques elles-mêmes pour guider leurs actions. Ces différents principes renforcent l'idée que la bibliothèque dessert tout le monde.

En France, la Charte des bibliothèques par le Conseil supérieur des bibliothèques établit que :

La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société.

Les bibliothèques qui dépendent des collectivités publiques sont ouvertes à tous. Aucun citoyen ne doit en être exclu du fait de sa situation personnelle¹⁷.

Cette ouverte de la bibliothèque à tou·te·s est renforcée par le Manifeste de l'Unesco de 1994 :

La bibliothèque publique est le centre local d'information qui met facilement à la disposition de ses usagers les connaissances et les informations de toute sorte. Les services de bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social¹⁸.

¹⁷ Article 3 et 4 de la Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991.

¹⁸ Manifeste Unesco pour la bibliothèque publique, 1994.

Les différentes chartes de déontologie rédigées par la communauté professionnelle mettent en avant cette ouverture de la bibliothèque à tou·te·s. Ainsi, le code de déontologie du bibliothécaire proposé par l'ABF en 2003 met également en avant la nécessité de « respecter tous les usagers et offrir à chacun une égalité de traitement » et de « promouvoir auprès de l'utilisateur une conception de la bibliothèque ouverte, tolérante, conviviale »¹⁹.

Ces différentes sources nous permettent de voir que les bibliothèques publiques sont conçues pour tou·te·s, dans une optique d'universalisme du service public français.

Ce chapitre nous a permis de poser les bases de la réflexion en montrant que les bibliothèques publiques françaises sont, comme les autres institutions publiques françaises, des institutions qui existent pour servir tout le monde, une communauté universelle. Parallèlement, on constate l'existence de d'autres bibliothèques qui elles, ne fonctionnent pas de la même façon : la communauté qu'elles servent n'est pas universelle, mais particulière. C'est notamment le cas des bibliothèques associatives LGBTQI+.

¹⁹ Code de déontologie du bibliothécaire, Association des bibliothécaires de France, 2003.

CHAPITRE 2 : LA BIBLIOTHÈQUE ASSOCIATIVE

LGBTQI+, UNE INSTITUTION POUR UNE COMMUNAUTÉ

Définir la communauté LGBTQI+

De la « communauté » en France

Le terme « communauté », tout comme le terme « institution », n'est pas univoque. Le CNRTL définit d'abord la communauté comme « [l'] état, [le] caractère de ce qui est commun à plusieurs personnes²⁰ ». La deuxième définition proposée par le dictionnaire du CNRTL définit une communauté comme un « ensemble de personnes vivant en collectivité ou formant une association d'ordre politique, économique ou culturel²¹ ». Cette définition apporte une nuance *volontaire* à la communauté : on se réclame d'une communauté, on décide de vivre comme tel, et ensemble. En partant de ces deux définitions, on peut donc proposer deux sens à la notion de communauté :

- Une « communauté » qui serait fondée sur des expériences, ressentis, identités communes à certains individus. Ici, la communauté n'est pas forcément choisie, elle est plutôt un état de fait : c'est notre position dans la société qui nous donne une appartenance à un groupe particulier.
- Une communauté choisie et formée par ces individus, qui décideraient de se constituer en tant que communauté. La communauté est donc volontaire et construite par ses membres, qui se réclament du groupe dans lequel ils se trouvent du fait de leur position dans la société.

Cette deuxième perspective semble être aujourd'hui le sens donné au terme de « communauté » lorsqu'il est employé dans la recherche en sciences sociales :

Si communauté il y a, si son existence est revendiquée, celle-ci doit être d'abord construite, produite, production qui semble immédiatement elle-même problématisée. Il n'y a pas de communauté naturelle ni de fondement transcendant. La communauté semble dorénavant ne pouvoir

²⁰ *Communauté* [en ligne]. [S. l.] : CNRTL, [s. d.]. [Consulté le 24 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cnrtl.fr/definition/communaut%C3%A9>.

²¹ *Ibid.*

exister qu'à partir de sa propre remise en question, de sa construction toujours reprise. [...]

Se pose donc la question du commun, de ses conditions, de sa valeur. Il apparaît que les formes émergentes de communauté revendiquent moins un commun donné, servant de fondement *a priori*, qu'un commun à inventer et fabriquer – l'existence communautaire étant comprise comme la condition de production, d'invention de ce commun²².

L'idée de volonté, de « créer » et de se poser la question de ce qui fait le commun semble une idée particulièrement intéressante dans le cadre de ce mémoire, et sera donc la base de plusieurs réflexions.

Avant de conclure cette présentation de l'ambivalence du terme « communauté », il faut également replacer ce terme dans son contexte français, qui nous intéresse aujourd'hui dans notre réflexion sur les institutions françaises. On l'a dit, celles-ci sont construites sur l'idée du « tou·te·s », concept d'universalité qui s'oppose (dans la tradition institutionnelle française) à l'idée du particulier. Dans ce contexte précis, le terme « communauté » est souvent associé à l'idée de « communautarisme ». Ce terme est doté d'une connotation péjorative, opposé dans les discours à l'universalisme de la République, qui fonde les institutions publiques. Ainsi, comme le rappelle Gwen Fauchois, militante lesbienne au sein d'Act Up pendant les années 1990 :

Politiquement, alors même que son emploi s'est largement développé en France ces dernières décennies, le concept de communauté est fluctuant, ambivalent et sa définition dépend largement de l'usage qu'on entend en faire. Plutôt positif lorsqu'il est censé recouvrir l'universalité de la nation constituée en collectivité historique, une dimension suspecte l'accompagne dès lors qu'il est manié pour cerner des minorités politiques. Cette dimension disqualifiante est d'ailleurs majorée par l'usage avéré ou sous-entendu d'un terme développé pour cela : le communautarisme. Quasiment inexistant des discours publics jusqu'au milieu des années 90 et désormais usuel, il imprègne l'imaginaire collectif²³.

On reviendra plus tard sur cette opposition entre communauté et universalisme des institutions publiques. Maintenant que l'on a proposé plusieurs définitions de la communauté, tentons de définir la communauté LGBTQI+.

²² CAZIER, Jean-Philippe, DOMIC, Zorka, GABARRON-GARCIA, Florent, et al. Politiques de la communauté. *Chimères*. 2015, Vol. N° 87, n° 3, p. 7-9.

²³ FAUCHOIS, Gwen. Communauté gaie : frontières imaginaires et effets concrets. *Chimères*. 2015, Vol. N° 87, n° 3, p. 76-84.

Les LGBTQI+, une communauté ?

Les deux sens du terme « communauté » définis plus tôt nous permettent d'envisager la communauté LGBTQI+ de deux façons :

- Un ensemble de personnes qui, du fait d'une expérience, des ressentis et des identités communes liés à des identités sexuelles et de genre, appartiendraient au même groupe social. L'important est ici le commun, ce qui fait la communauté.
- Une communauté politique, sociale, identitaire et culturelle, revendiquée et construite en tant que telle. Ici, la communauté est faite par des individus qui se construisent autour de ce qu'ils ont en commun.

La première définition permet de souligner que même si une personne LGBTQI+ ne se réclame pas de cette communauté, on peut lui reconnaître l'appartenance à ce groupe social. Ainsi, on pourrait dire que les personnes LGBTQI+ forment une communauté parce qu'ils ont été et sont, pour des raisons communes, plus ou moins situés·e·s à la marge des institutions publiques françaises, perdant ainsi leur place dans la communauté universelle que servent les institutions. Comme le formule Mathias Quéré : « Ils et elles partagent un vécu commun et des expériences similaires du fait de l'oppression qu'ils et elles subissent²⁴ ». L'idée n'est pas ici de polémiquer, mais juste de rappeler que les institutions publiques ont longtemps nié, voir dénié l'existence des personnes LGBTQI+, et que de nombreux droits accessibles à d'autres individus ne leur étaient pas accordés – et ne le sont toujours pas. Si l'homosexualité n'est plus punie (et n'est plus considérée comme une maladie mentale depuis 1992), ou s'il est maintenant possible pour une personne transgenre de changer son état civil, certains droits dont jouissent les personnes hétérosexuelles et cisgenres* ne sont toujours pas accordés aux personnes LGBTQI+. Au-delà de cette question des droits, les institutions publiques sont encore porteuses d'une violence à l'encontre des personnes LGBTQI+, que ce soit dans l'accueil, dans l'accès aux soins, dans les difficultés administratives, etc. On peut donc avancer que les rapports entre les institutions publiques et ces personnes

²⁴ QUÉRÉ, Mathias. « Qui sème le vent récolte la tapette ». L'éclosion du militantisme homosexuel en région dans les années 1970. *Les Cahiers de Framespa. Nouveaux champs de l'histoire sociale* [en ligne]. Novembre 2018, n° 29. [Consulté le 27 janvier 2020]. DOI 10.4000/framespa.5029.

les constituent en tant que communauté, au sens d'un groupe social caractérisé par sa place particulière dans une société.

Attention, ce groupe n'est, en lui-même, pas uniforme du fait des situations particulières des individus qui le composent, ce qui rejoint la prise de position de Sébastien Chauvin et Arnaud Lerch dans l'introduction à leur *Sociologie de l'homosexualité* :

De même, on prendra comme objet non exclusivement « les homosexuel·le·s » comme groupe restreint défini de manière univoque, mais aussi la pluralité des mécanismes sociaux qui organisent, encadrent et régulent les désirs entre personnes de même sexe. Enfin, on considérera l'homosexualité non comme une réalité homogène, mais comme un espace d'identification traversé de nombreuses différences en fonction des classes sociales, des appartenances ethniques et culturelles, des âges et des générations.²⁵

Cette nuance nous permet ici de souligner que si un groupe « LGBTQI+ » peut être pensé autour d'expériences et de rapports communs avec le reste de la société, au sein de ce groupe, le « commun » est à nuancer. Ainsi, un homme cisgenre* gay et blanc n'aura pas la même expérience, les mêmes ressentis et vécus, les mêmes conditions matérielles d'existence et finalement la même place dans la société qu'une femme trans lesbienne et noire. On pourrait donc parler de communautés LGBTQI+, dans une perspective intersectionnelle* qui nous permet d'affiner notre appréhension des groupes sociaux en considérant la multiplicité des facteurs qui fondent notre place dans une société.

La deuxième définition du mot communauté nous permet d'évoquer la constitution de groupes militants par certaines personnes LGBTQI+. Ces groupes, constitués autour de moyens d'action, de théories et pratiques différentes, ne sont encore une fois pas homogènes, ce qui souligne là encore la multiplicité de communautés LGBTQI+. En France aujourd'hui, on dénote plusieurs types de militantisme : identitaires, *queer**, matérialistes, libéraux, etc. Ces groupes militants ne partagent pas le même prisme politique, ni les mêmes buts : revendiquer son identité sexuelle ou montrer que toutes les identités sont des construits, militer pour « l'intégration » des homosexuel·le·s dans la société ou montrer que la société actuelle est homophobe et violente et que les LGBTQI+ n'ont pas à s'intégrer dans

²⁵ CHAUVIN, Sébastien et LERCH, Arnaud. Introduction. Dans : *Sociologie de l'homosexualité* [en ligne]. Paris : La Découverte, 27 mai 2013, p. 3-9. [Consulté le 24 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/sociologie-de-l-homosexualite--9782707154699-page-3.htm>.

ce système. Retenons donc simplement qu'il y a plusieurs stratégies politiques, plusieurs courants de pensée théoriques, que ces courants s'affrontent politiquement et évoluent, et que la situation française est différente de la situation aux États-Unis par exemple.

Pour les besoins de ce mémoire, on utilisera donc le terme « communauté » dans ces deux sens, en partant du postulat que les personnes LGBTQI+ forment une communauté dans leur rapport aux institutions – tout en prenant en compte la variété des situations individuelles des gens qui la composent – et qu'elles peuvent également faire communauté lorsqu'elles décident de s'associer et construire ensemble – même si l'on prend également en compte la variété des mouvements internes à cette communauté.

Quand une communauté fait son institution : associations et bibliothèques associatives LGBTQI+

Les associations LGBTQI+ : institutions d'une communauté militante

Pour remettre en contexte l'existence des bibliothèques LGBTQI+, il faut comprendre dans quelle histoire et dans quel paysage associatif elles s'insèrent en France. La communauté LGBTQI+ française est dotée de multiples associations. Attention, là encore : ces associations ne sont pas représentatives de tous les individus dans cette communauté ; de même que selon l'association et son projet politique, on pourrait distinguer des communautés différentes.

Sans revenir sur l'histoire complète de la communauté LGBTQI+ en France, on peut en souligner quelques points saillants. Lilian Mathieu²⁶ note que le mouvement se structure après la seconde guerre mondiale autour de l'association « Arcadie ». C'est avec Mai 68 que les associations LGBTQI+ vont prendre de l'ampleur et de la visibilité, en réclamant leurs sexualités et identités, et en demandant des droits égaux. Les années 1970 vont constituer un moment important du militantisme LGBTQI+, qui aboutira à la dépénalisation de l'homosexualité pendant les années 1980. Les années 1990 vont être un deuxième moment très actif

²⁶MATHIEU, Lilian. Minorités sexuelles. Dans : *Histoire des mouvements sociaux en France* [en ligne]. Paris : La Découverte, 25 novembre 2014, p. 744-750. [Consulté le 27 janvier 2020]. ISBN 978-2-7071-6985-3. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/histoire-des-mouvements-sociaux-en-france--9782707169853-page-744.htm>.

de la structuration communautaire en associations militantes, pour lutter contre le Sida et l'exclusion des personnes LGBTQI+ entraînée par la maladie :

Au cœur des années 1990, les pouvoirs publics sont confrontés à la montée en puissance d'une communauté gaie que l'épidémie de Sida et l'indigence de la réponse des mêmes pouvoirs publics à celle-ci a contraint à se structurer et à (relativement) s'entendre. Face à l'urgence et à l'hécatombe, les homosexuels n'ont pas eu d'autre choix que de dépasser les réactions individuelles et affectives, la colère, le désespoir, et de s'organiser en force collective pour affronter la maladie mais également les co-facteurs sociaux qui favorisent le développement de l'épidémie. Celle-ci demande non seulement de mettre en place des solidarités que la société n'offre pas, mais aussi une analyse critique des rapports de pouvoir²⁷.

Ce qui est intéressant, c'est que c'est en réaction à un manque des pouvoirs publics que va se structurer une dynamique de collaboration entre des mouvements et associations différentes. Cet aspect est intéressant à souligner : est-ce le manque de l'institution publique qui crée la dynamique d'institutionnalisation de la communauté, ou se dote-t-elle d'institutions pour d'autres raisons ? Ces institutions communautaires sont des *community-based organizations*²⁸ : organisées par des communautés en relative autonomie par rapport aux pouvoirs publics, elles ont vertu à servir la communauté, que ce soit en termes de soins, de culture, etc. Renaud Chantraine insiste sur l'importance de ce type d'organisations dans la démarche de patrimonialisation des minorités sexuelles et de genre²⁹ : puisque ces histoires minorisées et militantes ont longtemps été ignorées, voire niées par les institutions publiques, c'est la communauté militante qui a œuvré et œuvre à la patrimonialisation de ces histoires.

Aujourd'hui, il y a toujours une multiplicité d'associations : politiques, festives, centrées sur l'accueil et l'écoute, gaies, trans, etc. que l'on pourrait classer selon deux grands axes :

Le premier est l'axe politique autour de la lutte pour la reconnaissance et l'égalité des droits. [...] Le second est l'axe de convivialité, regroupant lui-même deux types d'associations. D'un côté, les fédérations gaies et lesbiennes au sein d'espaces sociaux spécifiques comme les universités ou les entreprises (SNCF, RATP, Canal +, Air France, etc.) combinant

²⁷ *Op. cit.*

²⁸ *Community organization* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 5 février 2020. [Consulté le 24 février 2020]. Disponible à l'adresse : https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Community_organization&oldid=939334254. Page Version ID : 939334254.

²⁹ CHANTRAINE, Renaud. Faire la trace ? La patrimonialisation des minorités sexuelles. *La Lettre de l'OCIM. Musées, Patrimoine et Culture scientifiques et techniques* [en ligne]. Septembre 2017, n° 173, p. 26-33. DOI 10.4000/ocim.1856.

revendication et sociabilité. De l'autre, des associations formées autour d'identifications subculturelles, de pratiques ou de modes de vie au sein des mondes LGBT³⁰.

En résumé : il y a une diversité d'associations, de mouvements, de groupes militants, qui eux-mêmes représentent une diversité d'identités et de revendications au sein de la communauté. Ce sont ces associations, mouvements et groupes qui ont été porteurs de revendications politiques, militantes et identitaires qui ont mené à la création de politiques publiques destinées aux personnes LGBTQI+ et à la reconnaissance de leurs droits. Ces associations deviennent institutions, parce qu'elles sont le lieu de la lutte, de l'échange, mais aussi du dialogue avec les pouvoirs publics. Aujourd'hui ces associations et mouvements existent encore, et ont encore vertu à défendre les droits, mais aussi à créer des espaces de sociabilité pour les membres de la communauté LGBTQI+.

Cette notion d'espace de sociabilité se concrétise souvent sous la forme des centres LGBTI³¹ qui sont l'expression « spatialisée » de l'existence de ces groupes, c'est-à-dire le lieu de vie des associations, d'échanges, de sociabilité, etc. Le centre est à la fois le *local* et l'association ou le regroupement d'associations qui le gère³². Dans les villes dotées d'un centre, celui-ci est souvent le lieu principal de sociabilité et de militantisme LGBTQI+, et l'interlocuteur principal privilégié par les pouvoirs publics. Souvent, le centre est même doté d'une subvention de fonctionnement, ou d'un local mis à disposition par la municipalité. Cela fait des CLGBTI les institutions les plus visibles et reconnues de la communauté LGBTQI+. Attention, cela ne fait pas d'eux des institutions représentatives de toute la communauté LGBTQI+ – déjà pour des raisons de troubles dans la définition même de ce que serait cette communauté, et aussi parce que le monde associatif militant est un monde de relations de pouvoir. Ces lieux sont le miroir à un instant T des choix et rapports de force militants dans une localité précise, ainsi que du rapport de ces militant·e·s avec les institutions publiques (qui leur donnent financement, visibilité, etc.). Ils ne sont donc pas forcément les lieux les plus représentatifs de mouvements

³⁰ CHAUVIN, Sébastien et LERCH, Arnaud. Mouvements politiques et associatifs. Dans : *Sociologie de l'homosexualité* [en ligne]. Paris : La Découverte, 27 mai 2013, p. 79-92. [Consulté le 27 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/sociologie-de-l-homosexualite--9782707154699-page-79.htm>.

³¹ À noter que les centres français se nomment souvent « CLGBTI », ou encore « CGLBT », ou CLG. On utilisera donc CLGBTI lorsqu'on évoque ces centres, même si l'appellation diffère de l'acronyme LGBTQI+ que l'on a choisi dans ce mémoire.

³² *Centre gay et lesbien* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 3 décembre 2019. [Consulté le 27 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Centre_gay_et_lesbien&oldid=165096589. Page Version ID: 165096589.

plus *underground*, *queer*, qui peuvent se développer dans des lieux plus alternatifs et éphémères – des squats par exemple.

Tout en prenant compte de ces limites, on peut quand même avancer que ce sont dans ces lieux visibles, reconnus, institutionnalisés que l'on trouve la plupart des bibliothèques associatives LGBTQI+ qui nous intéressent aujourd'hui.

Les bibliothèques associatives LGBTQI+

Puisqu'il n'existe pas un répertoire national des bibliothèques associatives LGBTQI+, la première démarche pour travailler sur ce sujet a été de les chercher : dans quels endroits se trouvaient-elles, et sous quelle forme ? Cette recherche s'est faite en trois étapes. Ma première démarche a été de contacter des ami·e·s militant·e·s et LGBTQI+ concerné·e·s, pour savoir s'ils connaissaient et fréquentaient des bibliothèques associatives. Je trouvais intéressant de partir du public potentiel de ces bibliothèques. Après ce premier tour de référencement, je me suis tournée vers Légothèque et leur carte sur les lieux où l'on peut trouver des ressources concernant le genre en France³³ – avant de réaliser que cette carte ne mentionnait que les bibliothèques de Lyon, Paris et Nice (point sur lequel on reviendra plus tard).

Après ces recherches préliminaires, j'ai choisi de lancer un recensement exhaustif de la présence de ces bibliothèques dans les « grandes villes » (en partant du principe que la présence institutionnelle de la communauté LGBTQI+ était avant tout citadine). J'ai donc pris la liste des 30 villes les plus habitées en France et regardé pour chaque ville s'il y avait une bibliothèque LGBTQI+, en croisant à chaque fois les informations sur le site du CLGBTI ou de l'association LGBTQI+ la plus importantes de la ville, ainsi que les informations sur les réseaux sociaux de ces mêmes associations et centres. J'ai finalement écrit à tous ces centres et associations pour confirmer la présence d'une bibliothèque signalée en ligne, ou demander si une telle bibliothèque existait dans le cas de l'absence de signalement.

Ce recensement des bibliothèques LGBTQI+ est donc forcément partiel, parce qu'il est concentré sur les « grandes villes », ainsi que sur des structures associatives visibles et institutionnalisées. Ce choix est conscient : dans le cadre de ce mémoire,

³³ Outil créé en 2013 et actualisé en 2017 : http://www.abf.asso.fr/pages/carte_lego/carte_bib_genre.php.

travailler sur des structures établies, visibles et reconnues par les pouvoirs publics permettait de poser la question de la relation entre ces institutions et les pouvoirs publics. Cependant, cela ne permet pas une cartographie complète de la réalité de petites structures associatives peu visibles ou totalement coupées de liens avec les pouvoirs publics³⁴, ou des lieux plus alternatifs et *queer* que l'on évoquait plus tôt. À noter que dans ces lieux *queer**, les bibliothèques existent mais prennent des formes éphémères, mouvantes³⁵ – propres au *queer* en un sens – et qu'il aurait été également très intéressant d'étudier, notamment pour comprendre comment les bibliothèques pouvaient être réinventées dans des formes moins institutionnelles.

Le tableau ci-dessous modélise l'état des lieux de ce travail de recensement en février 2020.

Ville	Nom de l'association	Présence d'une bibliothèque
Amiens	Flash Our True Colors	Non
Angers	CLGBTI Quazar	Oui
Angoulême	CLGBTI Adheos	Oui
Avignon	CLGBTI La LanGouste à BreTelles	Oui
Bordeaux	CLGBTI Girofard	Non
Brest	Divers Genres	?
Clermont Ferrand	QUEER Auvergne	?
Grenoble	CLGBTI Cigale	Oui
La Roche sur Yon	CLGBTI Vendée	Oui
Laval	La Gom 53	?
Le Havre	La Poudrière	Non
Le Mans	CLGBTI Homogène	Oui
Lille	CLGBTI "J'y suis j'en reste"	Oui
Lyon	CLGBTI	Oui
Marseille	Collectif IDEM	Non
Metz	CLGBTI Couleurs gaies	Oui
Montpellier	CLGBTI	Oui
Nantes	CLGBTI NOSIG	Oui
Nice	CLGBTI	Oui
Orléans	CLGBTI Loiret	Oui
Paris	CLGBTI	Oui
Perpignan	CLGBTI66	?
Reims	CLGBTI Exaequo	Oui
Rennes	CLGBTI Iskis	Oui
Rouen	CLGBTI Normandie	Oui
Saintes	CLGBTI Adheos	Oui

³⁴ Par exemple, le bar « La Mutinerie » à Paris dispose d'une bibliothèque. La seule bibliothèque trouvée dans un milieu rural, « Le P'tit Café » à Epinac (Saône-et-Loire) est un bar/CLGBT/librairie/bibliothèque gérée par un seul bénévole.

³⁵ On pense par exemple à la *Bibliothèquequeer*, lieu éphémère installé à Paris et changeant fréquemment de location.

St Denis (la Réunion)	CLGBTI Orizon	Oui
St Etienne	Démineurs	?
Strasbourg	CLGBTI La Station	Oui
Toulouse	Arc en Ciel (collectif d'associations)	Oui
Tours	CLGBTI Touraine	Oui
Vierzon	CLGBTI Berry	?

Sur 32 Centres et associations répertoriés, 22 possèdent donc une bibliothèque dans leur local, 6 ne l'ont pas indiqué sur leur site et n'ont pas répondu à ma demande par mail, et 4 n'en possèdent pas. Il est intéressant de remarquer que sur les 6 associations qui n'ont pas répondu, 4 ne sont pas des CLGBTI, mais des associations qui semble jouir d'une moindre visibilité, et qui n'ont sans doute pas les mêmes ressources – en termes de financement et de bénévoles – ni de local établi.

Les 4 associations qui ont répondu « non » ont toutes justifié cette non-présence :

- À Amiens, l'association Flash Our True Colors n'est pas un CLGBTI, mais une association « sans local ». Le bénévole contacté précise cependant que l'association utilise des ouvrages dans le cadre de ses activités, qui sont la propriété des adhérent·e·s et qui circulent entre eux de manière informelle³⁶.
- À Bordeaux : « Nous avons un espace avec des livres en libre accès. Nous avons comme projet d'essayer de faire vivre cet espace et de créer un système d'emprunt. Concernant les dvd nous en avons très peu mais avons fait une demande de subvention pour y palier. Ce n'est donc pas une bibliothèque pour le moment³⁷ ».
- Au Havre : « Nous avons bien en projet de monter un fonds numérique et un lieu de consultation/d'emprunt, la Poudrière est cependant une association encore trop récente pour l'avoir mis en place. Nous consacrons pour le moment notre énergie à la création d'une communauté LGBTIQ au Havre, nous avançons lentement mais sûrement³⁸ ».
- À Marseille, le collectif IDEM regroupe plusieurs associations et n'a pas de local en propre. Cependant, l'association « Mémoire des sexualités » fait partie

³⁶ Mail du 30/01/2020.

³⁷ Mail du 24/09/2019.

³⁸ Mail du 01/10/2019.

de ce collectif, et est une association patrimoniale qui fait partie du réseau des archives LGBTQI³⁹.

Les bibliothèques recensées sont très différentes, en termes de taille, de nombre de bénévoles dédié·e·s, de catalogage, d'informatisation, d'origine des fonds, etc. Elles ont cependant la caractéristique commune d'être toutes situées dans des CLGBTI, ce qui rejoint l'idée que ces centres sont aujourd'hui les structures associatives LGBTQI+ les plus institutionnalisées sur le territoire français (avec toutes les limites de représentativité déjà exposées). Avant même de poser les questions de leur fonctionnement, de leur but, on peut déjà souligner que ces bibliothèques sont récentes (moins d'une dizaine d'années pour la plupart), et qu'il y a une dynamique de création et de réappropriation de ces bibliothèques sur les dernières années.

Si cette dynamique de croissance du nombre de bibliothèques associatives LGBTQI+ et de renforcement des activités de ces bibliothèques nous intéresse, c'est également parce qu'elle s'inscrit dans un moment où les bibliothèques publiques s'interrogent sur leur rôle et leurs actions, notamment vis-à-vis de la communauté LGBTQI+.

CHAPITRE 3 : QUAND LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES S'INTERROGENT SUR LEUR RELATION AVEC LEUR COMMUNAUTÉ

Réflexions bibliothécaires : comment être vraiment des bibliothèques pour tou·te·s ?

Le constat d'un décalage : les bibliothèques ne sont pas pour tou·te·s

Les bibliothèques sont des institutions publiques qui sont, on l'a dit, conçues sur des valeurs et principes de service public qui en font des institutions pour « tout le monde ». Cependant, ce n'est pas le cas : tout le monde ne vient pas à la bibliothèque, parce que tout le monde ne peut pas y venir, parce que tout le monde

³⁹ Voir leur site : <http://www.memoire-sexualites.org/>.

ne pense pas qu'il peut y venir, parce que certain·e·s ne trouvent rien à la bibliothèque qui leur donnerait envie de venir, etc. Plusieurs travaux critiques de bibliothécaires elleux-mêmes et des sciences sociales ont travaillé sur ce décalage entre une conception de service public universel et la réalité.

L'une des critiques premières adressées aux bibliothèques a été celle de leur conception excluante pour des personnes en situation de handicap⁴⁰. Dans un autre registre, Cécile Rabot souligne que si les bibliothèques sont des institutions appréciées et centrales au cœur des politiques culturelles, un décalage subsiste entre leurs principes d'action et la réalité⁴¹. Elle souligne en effet que le coût d'entrée social est important, et qu'il y a un certain nombre de normes qui sont difficiles à s'approprier pour tou·te·s. Les bibliothèques sont en effet des institutions culturelles construites sur un certain nombre de références, de normes, de rites appartenant à une culture dominante, nécessitant – dans une perspective bourdieusienne – un certain capital social et culturel. Denis Merklen, dans son livre *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*⁴², souligne que du fait du poids de l'écrit et la nécessité de le maîtriser dans la société actuelle, et du fait que les bibliothèques sont des « institutions de l'écrit », la bibliothèque est perçue comme une institution dominante pour certain·e·s, mis·e·s à l'écart de l'écrit. Le mémoire de Rime Touil fait le tour des problèmes dans l'accès de tou·te·s à la bibliothèque – parfois posés par les bibliothécaires elleux-mêmes⁴³.

Cette idée de bibliothèques comme gardiennes d'une « culture dominante » est au cœur des approches dites de *radical librarianship* ou *critical librarianship*, que l'on pourrait traduire par bibliothéconomie radicale ou critique⁴⁴. Ce mouvement bibliothécaire, né aux États-Unis, propose une relecture critique de l'histoire et du fonctionnement des bibliothèques, qui permet de montrer qu'elles ne sont pas des « institutions neutres ». Prenons l'exemple des catalogues : ils se sont développés à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, avec l'idée qu'ils étaient le moyen

⁴⁰ FONTAINE-MARTINELLI, Françoise et MAUMET, Luc. *Accessibilité universelle et inclusion en bibliothèque*. Paris : ABF, Association des bibliothécaires de France, 2017. ISBN 978-2-900177-50-1. 027.6.

⁴¹ RABOT, Cécile. Les médiathèques pour tous ? *Informations sociales*. 2015, Vol. n° 190, n° 4, p. 106-114.

⁴² MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2013, p.21.

⁴³ TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* Villeurbanne : Enssib, 2018.

⁴⁴ LAPOINTE, Jean-Michel et MILLER, Michael David. Quand la bibliothéconomie devient critique. *À babord!* [en ligne]. Février 2018, n° 73. [Consulté le 6 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.ababord.org/Quand-la-bibliothéconomie-devient-critique>.

d'organiser, de classer, de signaler les connaissances du monde – avec donc un *a priori* positif sur leur rôle dans la société⁴⁵. Les sciences critiques des bibliothèques ont proposé, avec un apport de sciences sociales, une relecture critique du rôle des catalogues :

Ces études critiques nous invitent à ne plus considérer le catalogue de bibliothèque comme un outil neutre d'émancipation pour les utilisateurs. Ces critiques mettent à plat le décalage entre la construction théorique des bibliothèques comme neutres et leur existence concrète comme des endroits de coercition sociale et culturelle. On peut donc voir les bibliothèques comme une partie d'un système de connaissance qui privilégie et justifie les valeurs du dominant (c'est-à-dire l'homme blanc, de classe moyenne, hétérosexuel et occidental) aux dépens des autres. Ces catalogues ne sont pas innocents et objectifs⁴⁶.

En déconstruisant nos pratiques et nos croyances sur les bibliothèques, ces sciences critiques nous permettent de nous décentrer et de remettre en cause des actions que nous croyons neutres, mais qui ne le sont pas. L'universalisme et la neutralité sont remises en cause – mais pas uniquement dans un but de déconstruction : la perspective critique est la première étape pour repenser son action.

La croyance en une institution neutre relève bien souvent d'une absence de perspective critique. En effet, une bibliothèque sans oppressions, œuvrant à l'émancipation des individus, me semble nécessiter une démarche volontariste au risque de reproduire la culture dominante⁴⁷.

De cette démarche critique « volontariste » naissent de nouveaux concepts utilisés pour repenser et refaire les bibliothèques.

Concepts et pratiques pour une bibliothèque vraiment pour tou-te-s

Les constats du décalage entre les principes d'action et la réalité des bibliothèques ont mené à une réflexion de la part des bibliothèques et des bibliothécaires pour repenser leurs actions. Il faut souligner que les bibliothèques ne

⁴⁵ CRIDFORD, Thomas J. Cataloguing, knowledge and power. *Journal of Radical Librarianship*. Mai 2019, Vol. 5, p. 61-83.

⁴⁶ *Ibid.*, proposition de traduction : « *Within these radical readings, library catalogues can no longer be viewed as neutral tools empowering their users. These critiques lay bare the disconnect between the theoretical construction of libraries as neutral and their practical application as sites of social and cultural coercion. As a result, libraries can now be positioned as part of a knowledge regime that privileges and justifies dominant (i.e., white, middle-class, heterosexual, male and Western) values at the expense of all others. These catalogues are not benign and unbiased* ».

⁴⁷ ELOY, Annelore. *Pour une bibliothèque émancipatrice* [en ligne]. C.D.G.A.I., 2019. [Consulté le 6 février 2020]. Disponible à l'adresse : https://d39dc4bc-5d99-4d53-bad9-1955e084a190.filesusr.com/ugd/08846d_426e131d2c1f47c1862cee94c21465a8.pdf.

sont pas inactives face à ce décalage entre leurs principes et la réalité de leurs actions, au contraire : le nombre d'articles, de journées d'études montre que le champ professionnel bibliothécaire se questionne et se mobilise pour donner à leur visée universelle une réalité.

Pour ce faire, les bibliothèques ont d'abord réfléchi à l'inclusion spécifique de publics particuliers, jusqu'ici pas, peu ou mal desservis parce qu'éloigné de la « norme ». L'un des concepts le plus utilisé est donc celui d'inclusion, comme en témoigne le numéro 80 de *Bibliothèque(s)*⁴⁸, entièrement consacré à la notion. Dans l'introduction du dossier, l'inclusion est définie par opposition à l'intégration :

Il ne s'agit pas d'intégration. Dans la logique du concept d'intégration, c'est à la personne de s'adapter pour intégrer la société et ses règles, de gommer ses traits culturels et ses différences considérés comme excluants. Le concept d'inclusion inverse le vecteur en demandant cette fois à la société, et donc à la bibliothèque, de s'adapter pour intégrer l'ensemble des personnes avec leurs différences culturelles, physiques et sociales⁴⁹.

Pour être inclusives, les bibliothèques doivent donc à la fois réfléchir à leurs pratiques, comprendre les usager·e·s, faire en sorte que tou·te·s se sentent accueilli·e·s, en sécurité, reconnu·e·s, existant·e·s dans la bibliothèque. Cette idée d'inclusion touche donc à plusieurs sphères : l'accueil, le lieu, les collections, les services, etc. On peut le résumer ainsi : « Réussir l'inclusion c'est faire en sorte que tous les services et tous les aspects de la vie de la bibliothèque accueillent l'ensemble des publics, dans toute leurs diversités⁵⁰ ». L'appropriation de ce concept par les bibliothèques s'intègre dans une logique de changement de vision sur leurs missions, non plus centrées uniquement sur les collections, mais aussi (et avant tout ?) sur les usager·e·s.

Les bibliothèques vont donc également repenser le lien avec le public. Ce lien ne se pose plus seulement en termes de services rendus et d'accueil, mais aussi en termes de participation : pour que l'usager·e se sente le·a bienvenu·e en bibliothèque, iel doit aussi *faire* la bibliothèque – qui n'est plus seulement faite *pour*

⁴⁸ *Bibliothèques et inclusion*. Paris : ABF, Association des bibliothécaires de France, octobre 2015.

⁴⁹ CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas et ANDISSAC, Marie-Noëlle. Des bibliothèques inclusives. *Bibliothèque(s)*. Association des bibliothécaires de France (ABF) [en ligne]. Octobre 2015, n° 80 : Bibliothèques et inclusion. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_numero=67095&type_numero=PDF.

⁵⁰ FONTAINE-MARTINELLI, Françoise et MAUMET, Luc. *Accessibilité universelle et inclusion en bibliothèque*. Paris : ABF, Association des bibliothécaires de France, 2017. ISBN 978-2-900177-50-1. 027.6.

les usager·e·s mais aussi *par* elleux. Raphaëlle Bats souligne que le concept de participation est de plus en plus mobilisé dans les institutions publiques, dans un contexte où la démocratie elle-même se veut « participative » pour faire renaître un engagement des citoyen·ne·s dans un monde politique dit « en crise »⁵¹. Elle définit plusieurs niveaux de participation auxquels le public peut être impliqué : information, délibération, décision. Les bibliothèques vont jouer sur ces différents niveaux, en impliquant différents types de personnes : les usager·e·s, des non-usager·e·s, des publics spécifiques, etc. Qu'il s'agisse de repenser un projet d'établissement, une salle particulière, un festival, etc., les usager·e·s vont être mobilisé·e·s par la bibliothèque.

L'une des autres pistes proposées pour atteindre l'objectif d'universalité est de sortir des murs de la bibliothèque pour travailler avec les individus qui ne viennent pas à la bibliothèque. Cette idée du « hors les murs »⁵² se décline sous plusieurs formes : sortir les collections de la bibliothèques pour les amener à la plage l'été par exemple, travailler en partenariat avec une prison, etc. Dans cette démarche, les bibliothèques vont multiplier les contacts avec l'extérieur, notamment les associations, pour travailler en partenariat avec des organisations inscrites dans un territoire ou une communauté que la bibliothèque ne dessert pas ou peu.

En France, ces différentes réflexions se combinent plus ou moins selon les bibliothèques et leurs projets d'établissement propres. Elles se traduisent dans des pratiques différentes, du *design* participatif, *ux*, des bibliothèques « troisième lieu », etc. Ces différentes réflexions s'inscrivent dans un changement de posture professionnelle globale : de spécialistes des collections, les bibliothécaires vont peu à peu se spécialiser sur leurs publics, pour comprendre qui iels sont, et ce que la bibliothèque peut leur apporter. C'est par exemple le cas pour la communauté LGBTQI+.

Focus sur la question LGBTQI+

La question du public et des collections LGBTQI+ en bibliothèque n'est pas une question nouvelle. Depuis les années 1970, et particulièrement aux États-Unis,

⁵¹BATS, Raphaëlle. *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2015.

⁵² TABET, Claudie. *La bibliothèque « hors les murs »*. Nouvelle éd. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2004. ISBN 978-2-7654-0893-2. Z 716.

elle fait l'objet de publications fréquentes des professionnel·le·s. Cette partie a pour but de présenter l'état des lieux des réflexions et des pratiques, sans être exhaustive pour autant, mais pour montrer que cette réflexion est effectivement présente et actuelle – comme le montre très bien le très récent article Wikipédia sur le sujet des liens entre bibliothèques et personnes LGBTQI+⁵³.

Les besoins d'un public spécifique ?

On choisit de commencer par présenter les réflexions sur les besoins du public, alors qu'elles ne sont pas les premières à être apparues, mais parce que l'enjeu est au cœur des réflexions actuelles. En effet, les groupes de réflexion professionnelle s'intéressant à ces questions sont aujourd'hui centrés sur l'idée du public, que ce soit la commission Légothèque de l'ABF ou le groupe *LGBTQ users SIG* de l'IFLA. Cette question des besoins du public LGBTQI+ se dessine dans le retour sur la création du *LGBTQ users SIG* de l'IFLA par Rae-Ann Montague lors du congrès de l'IFLA à Lyon en 2014 :

Dans le cadre de leur engagement professionnel à ouvrir des accès à l'information, les bibliothécaires sont chargés de répondre à l'ensemble des besoins d'information de leurs usagers, y compris ceux des personnes LGBTQ. Cela dit, l'IFLA a rarement évoqué les problèmes liés aux services en bibliothèque destinés aux membres des communautés LGBTQ. Le GIS « Usagers LGBTQ » remédie à cette lacune dans les connaissances professionnelles en offrant des opportunités de discuter de problématiques liées à des usagers souvent invisibles. Ce groupe permettra aux bibliothécaires d'examiner des sujets sur les comportements professionnels, les liens avec les communautés, la protection de la vie privée, l'organisation des animations, l'acquisition et la collecte efficaces de ressources pertinentes pour les personnes LGBTQ et leurs allié·e·s⁵⁴.

Le premier besoin identifié pour le public LGBTQI+ est le besoin de documentation, que cela soit un besoin d'informations ou un besoin d'œuvres représentatives :

Les législations en vigueur autant que les représentations sociales finissent par créer des demandes d'informations « spécifiques », ou encore la nécessité de disposer aussi, et pas uniquement, d'œuvres

⁵³ *Libraries and the LGBTQ community* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 1 février 2020. [Consulté le 7 février 2020]. Disponible à l'adresse : https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Libraries_and_the_LGBTQ_community&oldid=938715710. Page Version ID: 938715710.

⁵⁴ AGIÉ-CARRÉ, Sophie et LÉGOTHÈQUE. Introduction. Dans : *Des bibliothèques Gay Friendly ? : Conférences sur les questions de genre en bibliothèque* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 5 décembre 2017. [Consulté le 1 février 2020]. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pressesenssib/2114>.

romanesques et documentaires évoquant la diversité, notamment celle des compositions familiales par exemple⁵⁵.

Cette réflexion sur les collections est sans-cesse renouvelée, en témoigne par exemple le très récent mémoire de Flora Donnezan sur les collections LGBTQI+ dans le secteur jeunesse⁵⁶.

Le deuxième besoin identifié est celui d'un accueil et d'un endroit sûr. Cela renvoie à l'idée d'une bibliothèque comme « *safe space* »⁵⁷. Que ce soit à travers des situations très spécifiques comme celle des jeunes LGBTQI+ sans abri aux États-Unis présentée par Julie Ann Winkelstein⁵⁸, ou des situations de tous les jours, comme le souligne Rachel Wexelbaum, dans son article sur l'apport des bibliothèques aux étudiant·e·s LGBTQI+⁵⁹.

Ces deux besoins sont les arguments clés utilisés dans la plupart des argumentaires pour une politique en faveur des personnes LGBTQI+ dans la bibliothèque. Il semble intéressant ici de relever le propos de Michèle Petit, anthropologue chargée de rédiger la préface à la boîte à outils pour des *Bibliothèques Gay-friendly* :

Une représentation me semble dominer, peut-être du fait de la prégnance de la figure tragique du jeune sans-abri, chassé de chez lui : les LGBT seraient des victimes ayant besoin d'informations adaptées. [...] Il n'est pas question de dénier les souffrances, la grande violence subie par les uns et les autres, les besoins qui en découlent. Toutefois, comme le dit Nicole Lapierre, « l'extension du règne de la compassion [...] incite à panser les plaies du monde plutôt qu'à affronter les inégalités qui le fracturent » Or c'est avant tout un positionnement politique que l'on pourrait attendre des bibliothèques, comme « lieux de résistance » comme le disent Bharat Mehra et LaVerne Gray »⁶⁰.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ DONNEZAN, Flora. *Faire sortir les collections LGBTQ+ du placard : un enjeu pour les secteurs jeunesse* [en ligne]. Villeurbanne : Enssib, janvier 2020. [Consulté le 23 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/69309-faire-sortir-les-collections-lgbtq-du-placard-un-enjeu-pour-les-secteurs-jeunesse>.

⁵⁷ VAILLANCOURT, Shawn. Libraries as Safe Spaces. Dans : *American Libraries Magazine* [en ligne]. 11 décembre 2012. [Consulté le 15 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://americanlibrariesmagazine.org/2012/12/11/libraries-as-safe-spaces/>.

⁵⁸ AGIÉ-CARRÉ, Sophie et LÉGOTHÈQUE. Chapitre 2. Besoins des publics : évidences. *Op. cit.*

⁵⁹ WEXELBAUM, Rachel S. Do libraries save LGBT students? *Library Management* [en ligne]. Janvier 2018, Vol. 39, n° 1/2, p. 31-58. DOI 10.1108/LM-02-2017-0014.

⁶⁰ PETIT, Michèle. Préface. Dans : AGIÉ-CARRÉ, Sophie et LÉGOTHÈQUE, *op. cit.*

Des collections aux usager·es : panorama des réflexions et pratiques actuelles en bibliothèques

Bien que l'on ait commencé la présentation des enjeux par la réflexion sur les besoins du public, il faut noter que les premières réflexions sur ces enjeux ont concerné les collections. Cela pose plusieurs questions : comment définir ce que serait un fonds LGBTQI+, des documents qui parlent des LGBTQI+ ou des documents produits par des individus LGBTQI+ ? Faut-il les mettre à part ou les intégrer au reste de la bibliothèque ? En France, s'il y a évidemment des documents évoquant les LGBTQI+ ou produits par elleux dans les collections des bibliothèques, il y a encore peu de fonds identifiés spécialisés sur la question⁶¹ : si l'on reprend la cartographie proposée par la Légothèque, seul le fonds de la bibliothèque municipale de Lyon, le point G, pourrait être identifié comme tel.

À l'étranger, les pratiques varient : la bibliothèque publique de San Francisco, par exemple, a un service entier dédié aux LGBTQI+, dans un espace désigné de la bibliothèque. L'exemple le plus cité aujourd'hui est celui des « étagères arc-en-ciel » présentes dans plusieurs bibliothèques de pays nordiques, qui mettent en avant la présence de fonds LGBTQI+ dans l'espace de la bibliothèque – les documents sont également présents à leur emplacement « classique », c'est-à-dire la section littérature s'il s'agit d'un roman, mais également sur ces étagères.⁶²

L'une des premières réflexions sur la place des LGBTQI+ dans les bibliothèques a concerné leur place dans le catalogue. C'est dans une perspective de *radical librarianship* (qu'on exposait plus tôt) qu'a commencé la réflexion sur la place des LGBTQI+ dans les bibliothèques, et en l'occurrence le rapport problématique des systèmes de classification à la communauté LGBTQI+. Que ce soit dans le système Dewey⁶³ ou dans les notices d'autorité Rameau⁶⁴, les termes

⁶¹ BENYAMINA, Renan. *Du placard aux rayons: visibilité des questions de genre dans les bibliothèques publiques*. Mémoire. Villeurbanne : Essib, 2013.

⁶² EDEHOLDT, Christer et LINDGREN, Maria. Les étagères arc-en-ciel dans les pays scandinaves : L'exemple d'Umeå (Suède). *Bibliothèque(s)* [en ligne]. Octobre 2015, n° 80 : Bibliothèques et inclusion. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_numero=67095&type_numero=PDF.

⁶³ SULLIVAN, Doreen. A brief history of homophobia in Dewey decimal classification. Dans : *Overland literary journal* [en ligne]. 2015. [Consulté le 30 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://overland.org.au/2015/07/a-brief-history-of-homophobia-in-dewey-decimal-classification/>.

⁶⁴ BEYRON-WHITTAKER, Violaine. Les bibliothèques, lieux ressources pour les publics LGBT+. *Inter CDI* [en ligne]. Décembre 2018, n° 276. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <http://www.intercdi.org/les-bibliotheques-lieux-ressources-pour-les-publics-lgbt/>.

utilisés pour classer les genres et sexualités non cis*-hétérosexuelles ont longtemps été problématiques – affiliant l’homosexualité à une déviance, à des maladies mentales, etc. C’est par un travail de réflexion collective⁶⁵ que ces catégories ont évolué et continuent à évoluer pour être moins problématiques.

Aujourd’hui en France, il semble que si les bibliothèques n’ont pas de valorisation spécifique de documents LGBTQI+ par une signalétique spécifique, un espace dédié ou un fonds spécialisé, ces thématiques sont abordées à travers une médiation spécifique, notamment à travers des bibliographies ou des sélections documentaires spécifiques mises en avant, comme en témoigne Isabelle Dimondo, la directrice de la bibliothèque municipale d’Avignon :

Nous organisons (ou nous participons à) des manifestations touchant ce sujet. Nous avons, par exemple, organisé, en 2015, une exposition avec l’association SOS Homophobie. Nous avons alors réalisé une bibliographie à destination de la Jeunesse. Nous avons, par ailleurs, accueilli le feuillet du Festival sur la thématique du Genre et avons également réalisé des bibliographies. Pour chacune des manifestations, nous organisons des tables d’ouvrages et des rencontres⁶⁶.

Cette médiation passe également par l’organisation d’évènements – par exemple, la bibliothèque municipale de Lyon a organisé une conférence pour les 40 ans du Couvent des Sœurs de la Perpétuelle Indulgence⁶⁷. On peut aussi citer des animations spécifiques en ce sens. On peut penser par exemple aux *drag queen story hour*⁶⁸, populaires aux États-Unis⁶⁹ et proposées à la bibliothèque Louise Michel.

Entre tensions et réticences

Repartir de ces *drag queen story hour* permet de poser le constat de critiques très vives adressées aux bibliothèques dans ces animations faisant vivre la communauté LGBTQI+ dans les murs de la bibliothèque. Que ce soit aux États-Unis, où elles finissent très souvent par être interdites, ou en France, à la bibliothèque Louise Michel, où la dernière en date avant donné lieu à une campagne de

⁶⁵ Doreen Sullivan (*op. cit.*) mentionne par exemple l’apport de discussions entre le comité éditorial du Système Dewey et des experts et membres du public.

⁶⁶ Mail du 30/10/2019.

⁶⁷ « 40 ans à arpenter les trottoirs dans la joie, au service de la communauté », une conférence de Sœur Rita du Calvaire, Mère fonduse, ArchiMère Générale des Couvents de France, le samedi 8 juin 2019 à la bibliothèque de la part Dieu. Voir le programme en ligne : https://www.bm-lyon.fr/spip.php?page=agenda_date_id&source=326&date_id=13650.

⁶⁸ Littéralement « heures du conte *drag* », le principe est qu’une performeuse *drag queen* vient à la bibliothèque lire des livres à un public jeunesse.

⁶⁹ JACOBS, Brittany R. *I Read You Loud and Queer*. Kuala Lumpur, 2018.

harcèlement en ligne de la bibliothèque par des personnes apparentées à l'extrême droite, ces heures du conte entraînent des réactions vives d'individus pour qui « ça n'a rien à faire en bibliothèque ». C'est le même argument qui est utilisé pour tenter d'enlever certains livres des bibliothèques – souvent dans les fonds jeunesse – parce qu'ils seraient « inappropriés pour les enfants ».

Ce qu'on peut lire de ces tensions, ce n'est pas que certains individus se plaignent de la spécialisation du service public, mais qu'ils s'opposent à la présence des LGBTQI+ en bibliothèque, dans une société toujours concernée par les problématiques de LGBTphobie. C'est cependant souvent la « neutralité » et « l'universalité » du service public qui sont invoquées comme des arguments pour critiquer ce genre d'initiatives. En miroir, ce sont les mêmes arguments qui sont utilisés par les bibliothécaires pour ne pas trop s'engager sur ces terrains. Le travail de recherche mené par Flora Donnezan souligne que les bibliothécaires sont à la fois réticent·e·s par crainte des réactions du public, par impossibilité vis-à-vis de la tutelle, ou simplement parce qu'ils ne sont pas forcément eux-mêmes convaincu·e·s que cela ait sa place à la bibliothèque, et que cela risquerait de favoriser une forme de communautarisme⁷⁰.

Cette partie a permis de présenter deux types de bibliothèques. D'un côté, les bibliothèques publiques, institutions publiques qui visent à servir une communauté universelle dans la tradition française. De l'autre, les bibliothèques associatives LGBTQI+, institutions militantes, associatives, créées par et pour la communauté LGBTQI+. Dans un contexte où la bibliothèque publique remet en question sa relation à la communauté qu'elle sert (ou qu'elle ne sert pas), notamment les personnes LGBTQI+ qui font partie de l'universel, on propose de s'intéresser à ces bibliothèques associatives. Cela permet de comprendre quelles institutions elles sont et quel rapport à leur communauté elles ont. Cela nous permet d'abord de les envisager comme des partenaires potentielles dans la démarche d'ouverture aux publics LGBTQI+ portée par les bibliothèques publiques, mais surtout de s'inspirer de ce fonctionnement pour réfléchir à nos institutions.

⁷⁰ DONNEZAN, Flora. *Op. cit.*

PARTIE 2 : BIBLIOTHÈQUES ASSOCIATIVES LGBTQI+ : FONCTIONNEMENT ET LIENS AVEC LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

CHAPITRE 4 : FOCUS SUR LES BIBLIOTHÈQUES ASSOCIATIVES LGBTQI+

Comprendre le fonctionnement des bibliothèques associatives LGBTQI+

Considérations bibliothéconomiques

On l'a déjà mentionné en listant la présence des bibliothèques dans les différents CLGBTI ayant répondu aux questions : les bibliothèques associatives étudiées sont de taille variable. Les plus « petites » possèdent un fonds d'une petite centaine de livres, et la plus grande (celle du CGBTI de Paris), en est à plus de 10000 ouvrages.

Origine des fonds : beaucoup de dons, quelques acquisitions

Ces fonds ont tous le point commun d'avoir été créés autour de dons. À Avignon par exemple, la bibliothèque a été créée en avril 2019 à la suite d'un don de 600 documents à l'association : « on a décidé de garder les livres qui nous intéressaient et de les mettre à disposition des gens qui venaient au centre, pour pas que ça reste dans un coin⁷¹ ».

Les dons sont de trois types différents. Il s'agit en premier lieu de dons de fonds entiers venant soit de particuliers (notamment lors de décès de militant·e·s) soit d'associations plus anciennes, qui disparaissent et « lèguent » leurs bibliothèques au Centre : c'est notamment le cas à Grenoble, où la nouvelle bibliothèque du Centre est une bibliothèque héritée d'une association lesbienne,

⁷¹ Entretien avec x, militant du CLGBTI Avignon, le 16/10/2019.

Voies d’Elles, qui a cédé son fonds au Centre dont elle était membre⁷². Ces fonds légués sont donc souvent des fonds anciens, qui ne reflètent pas la production éditoriale actuelle mais qui peuvent contenir des documents « rares » (parce qu’ils ne sont plus édités ou introuvables ailleurs).

Le deuxième type de dons rencontrés est celui venant d’auteurs·rices ou de maisons d’édition LGBTQI+. À Nantes, le responsable de la bibliothèque du CLGBTI est dans une démarche pro-active de démarchage de maisons d’édition pour obtenir des nouveautés : « Je leur dis à quel point il est important pour la diversité que les nouvelles littératures soient représentées dans cette bibliothèque⁷³ ». Les dons peuvent également être des dons spontanés d’auteurs·rices qui veulent valoriser leurs propres ouvrages, comme c’est le cas à Metz – où les relations sont d’autant plus faciles que les auteurs·rices en question sont proches du Centre et organisent des événements ensemble, comme le futur premier salon du livre LGBT+ organisé dans la région par la responsable de la bibliothèque du Centre⁷⁴.

Enfin, le troisième type de dons est le plus fréquent : les dons ponctuels de particuliers qui, comme cette militante du CLGBTI Reims, « [préfèrent] voir les livres dans une bibliothèque que chez [elleux], parce que ça peut profiter à plus de monde⁷⁵ ».

Ces dons sont la plupart du temps triés, pour coller à une « politique documentaire » - qui s’appelle rarement comme telle, mais qui existe et qui est mobilisée pour acheter de nouveaux livres pour compléter le fonds. Dans toutes ces bibliothèques, les achats de livres restent peu fréquents, parce qu’il n’y a pas de budget propre alloué à la bibliothèque pour fonctionner. Ces achats sont donc ponctuels, et concentrés sur des ouvrages « importants ». Dans la plupart des bibliothèques questionnées, ces achats récents étaient avant tout centrés sur la question de la transidentité et du *queer* – peu, voire pas évoqués dans les documents anciens.

⁷² Mail du 16/10/2019.

⁷³ Entretien avec x, militant du CLGBTI Nantes, le 25/10/2019.

⁷⁴ Entretien avec x, militante du CLGBTI Metz, le 24/01/2020.

⁷⁵ Entretien avec x, militante du CLGBTI Reims, le 30/01/2020.

Définition et classement des fonds

Que trouve-t-on dans ces bibliothèques ? Les fonds sont constitués à la fois de documents écrits par des auteurs·rices LGBTQI+ ou de documents qui parlent de thématiques LGBTQI+. Il s'agit d'abord de montrer la richesse culturelle produite par la communauté LGBTQI – notamment par les ouvrages de personnes liées à l'association, ce qu'on précisait plus haut, mais aussi en présentant des formes éditoriales propres à la communauté. La bibliothèque du CLGBTI Nantes possède par exemple une importante collection de *fanzines*⁷⁶. D'autre part, il s'agit également d'apporter de la documentation sur la communauté LGBTQI+ : les fonds possèdent donc souvent une partie documentaire constituée autour d'un cœur récurrent – histoire, sociologie, santé, art. Particularité à noter : la bibliothèque du CLGBTI Paris possède également un fonds « patrimonial », constitué par des archives et des collections complètes de magazines militants d'associations membres du Centre⁷⁷.

Ces ouvrages sont généralement classés, même si les logiques sont propres aux Centres où ils se trouvent. À Paris par exemple, les documents sont classés selon le genre du document – littérature, documentaire, etc. – et le nom de l'auteur·rice, mais pas selon le « groupe » évoqué dans le document. En clair : « il n'y a pas de distinction selon le L, G, B ou T du sigle⁷⁸ ». À Nantes, les livres sont classés selon un double système :

- Un système selon les catégories documentaires : arts ; mangas/BD ; littérature ; histoire/socio ; santé/psycho/sexualités ; militantisme, politique et droits ; témoignages, reportages ; famille(s) ; jeunesse.
- Un système « thématique » (mot employé par le militant) : lesbien ; gay ; bi ; identités et expressions de genre (trans, inter, non-binaire et +). Ce système thématique est identifié par des gommettes de couleur qui sont posées sur chaque document.

⁷⁶ « Un fanzine est une publication, imprimée ou en ligne, périodique ou non, institutionnellement indépendante, créée et réalisée par des amateurs passionnés pour d'autres passionnés. Ce type de publication est fortement ancré dans la philosophie DIY, popularisée par le mouvement punk ». Voir sur Wikipédia : *Fanzine* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 9 novembre 2019. [Consulté le 24 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fanzine&oldid=164342501>. Page Version ID: 164342501.

⁷⁷ Entretien avec x et x, militant·e·s du CLGBTI Paris, le 03/12/2019.

⁷⁸ *Ibid.*

Gestion des fonds et de leurs usages

On peut ici distinguer trois types de bibliothèques parmi celles étudiées : celles qui ont un catalogue informatisé ; celles qui ont un inventaire sur un tableur ; celles qui n'ont rien. Parmi les bibliothèques étudiées, quatre possèdent un catalogue informatisé, accessible en ligne, mis à jour régulièrement. C'est le cas de la bibliothèque du Centre LGBTI de Nice, pour qui le catalogue informatisé est intégré au catalogue du réseau des bibliothèques municipales et associées de la ville de Nice, ce sur quoi on reviendra plus tard. Mais pour la bibliothèque de Paris, Lyon et Strasbourg, ce catalogue informatisé existe indépendamment d'une bibliothèque publique – il est alimenté par les bénévoles. Paris et Strasbourg sont informatisées sous PNB, et Lyon sous Koha. Les militant·e·s rencontré·e·s n'ont pas pu estimer l'usage du catalogue par le public de ces bibliothèques. La plupart des bibliothèques possèdent un fichier tableur qui fait l'inventaire des ouvrages présents dans la bibliothèque. C'est aussi ce tableur qui fait office de suivi des prêts.

Toutes les bibliothèques interrogées proposent un prêt de leurs ouvrages. Ce prêt n'est pas conditionné à une participation financière, mais sa possibilité n'est souvent ouverte qu'aux adhérent·e·s du Centre. Ce prêt est souvent lié à une notion de confiance – « Il faut faire comprendre aux gens la valeur des documents qu'on leur prête, parce que s'ils ne reviennent pas c'est compliqué pour nous après. Mais ils le comprennent généralement⁷⁹ ».

Place dans l'association

Ces bibliothèques ne fonctionnent que dans le cadre plus global d'un Centre – elles sont financées par lui, situées dans ses locaux, leurs bénévoles sont des bénévoles du Centre, etc. Souvent, la bibliothèque est une « commission », ou une partie bien définie dans l'organisation globale des CLGBTI. Les bénévoles qui s'occupent de la bibliothèque sont donc souvent reconnu·e·s comme « bénévoles bibliothèque » dans l'organisation. Le responsable de la commission bibliothèque du CLGBTI Nantes insiste sur l'importance d'avoir bien défini la place de la bibliothèque dans l'organisation du Centre : « Quand je suis arrivé au Centre, j'ai tout de suite voulu créer une commission bibliothèque pour qu'on s'en occupe

⁷⁹ Entretien avec x, militante du CLGBTI Reims, le 30/01/2020.

correctement. C'est super important d'avoir une commission, ça permet d'avoir une entité définie avec un référent dans l'organisation. Et ça c'est très important parce qu'on sait à qui poser les questions, qui est responsable de la bibliothèque, notamment quand les activités sont organisées⁸⁰ ». Plus la présence de la bibliothèque est institutionnalisée au sein du centre, plus elle peut envisager de mener des actions ambitieuses. Quand son fonctionnement n'est pas confié à des personnes identifiées, mais à des personnes responsables d'autres missions, son activité est moindre. Cela dépend donc également des personnes qui s'occupent de cette bibliothèque.

Portraits des bibliothécaires

Les profils des personnes responsables des bibliothèques peuvent être classés selon 3 catégories : personnes responsables « par défaut », qui n'ont ni envie ni compétences particulières de s'occuper de la bibliothèque ; personnes « passionnées », qui ont envie s'impliquer mais n'ont pas de compétences particulières ; personnes « expertes » qui ont des compétences professionnelles de bibliothécaire.

Le premier profil n'est pas courant dans les réponses collectées pour ce travail de recherche – sûrement parce que les personnes responsables « par défaut » des bibliothèques n'ont pas jugé intéressant ou utile de répondre aux questions d'une bibliothécaire professionnelle sur leur fonds. On peut envisager que ce profil est courant dans les bibliothèques non-répondantes aux questions. Souvent, ces personnes se retrouvent chargées d'animer la bibliothèque parce qu'elle se situe dans le lieu d'accueil pour les permanences, et qu'iels sont elleux-mêmes responsables de l'accueil ou chargé·e·s de permanence sur les heures d'ouverture du centre. C'est notamment le cas à Tours, où la responsable de l'accueil est aussi responsable de la bibliothèque, mais sans investir cette fonction au-delà du prêt de documents pour les personnes intéressées : « J'ai pas les compétences et les connaissances pour vraiment m'en occuper, ça fait... trois ans que je suis là et je connais toujours pas le fond⁸¹ ». C'est aussi le cas à Nice, où après le départ de la responsable de la bibliothèque, la responsable de l'accueil a repris la bibliothèque, ce qui pose des

⁸⁰ Entretien avec x, militant du CLGBTI Nantes, le 25/10/2019.

⁸¹ Entretien avec x, militante du CLGBTI Tours, le 10/01/2020.

problèmes : « J'ai pas le temps de vraiment m'en occuper, et j'ai pas les compétences non plus⁸² ». Ce qui est intéressant, c'est que la notion de « compétence » revient dans le discours de ces personnes. Dans ces cas, la bibliothèque tourne « au minimum », mais sans être très active.

Le deuxième type de profil rencontré est celui de personnes sans compétence professionnelle particulière, mais avec beaucoup de volonté et d'intérêt pour les bibliothèques en soi. Cette volonté vient souvent d'un goût prononcé pour les livres et la littérature. C'est par exemple le cas du nouveau responsable de la commission bibliothèque au CLGBTI Nantes, qui dit adorer la littérature et vouloir partager sa passion avec les autres. Il ajoute également : « je veux être gentil, je voulais aider sur un truc que personne voulait vraiment faire à fond, parce qu'iels ont pas le temps⁸³ ». C'est également le cas de x, bénévole au centre LGBTI de Metz, qui après un mois à son arrivée, relançait l'activité de la bibliothèque du centre toute seule. Elle déclare : « Je suis fan de littérature, je suis aussi autrice, j'avais besoin de partager ma passion pour les livres⁸⁴ ». Ces personnes se mobilisent pour faire « vivre » la bibliothèque, ce qui donne à leurs actions une orientation centrée sur les animations, la valorisation des collections.

Le troisième type de profil est celui de militant·e·s par ailleurs bibliothécaires professionnelles, ou ayant suivi une formation en rapport avec le sujet. Ces personnes vont mobiliser leurs compétences professionnelles au service de la bibliothèque, et se retrouvent souvent responsables de la bibliothèque, sans forcément l'avoir choisi. C'est par exemple le cas de ce militant à la bibliothèque du CLGBTI de Strasbourg, qui est par ailleurs bibliothécaire : « Comme j'étais du métier, j'ai pris la responsabilité officielle de la bibliothèque, mais ça restait très horizontal comme fonctionnement⁸⁵ ». C'est également le cas à Avignon : « En fait après le don des 600 documents, je me suis proposé pour organiser et trier les livres. En fait j'ai des bases en bibliothéconomie, j'avais suivi des cours là-dessus, même si ce n'est pas mon métier actuellement, ça me faisait aussi plaisir d'utiliser mes connaissances pour la bibliothèque⁸⁶ ». Quand les bibliothèques sont animées par

⁸² Entretien avec x, militante du CLGTI Nice, le 29/01/2020.

⁸³ Entretien avec x, militant du CLGBTI Nantes, le 25/10/2019.

⁸⁴ Entretien avec x, militante du CLGBTI Metz, le 24/01/2019.

⁸⁵ Entretien avec x, ancien militant au CLGBTI Strasbourg, le 05/02/2020.

⁸⁶ Entretien avec x, militant au CLGBTI Avignon, le 16/10/2019.

des militant·e·s ayant par ailleurs des compétences professionnelles, leur organisation est très « structurée », autour d'outils métiers par exemple (les catalogues), mais aussi autour de pratiques professionnelles – à Strasbourg, on a par exemple employé le mot « désherbage », tandis que le militant d'Avignon a commencé par me dire que le fonds n'était pas indexé en Rameau.

Ces différents portraits posent un tableau de situations très diverses – des bibliothèques plus ou moins actives selon la personne qui la gère ; des bibliothèques plus ou moins orientées collections ou public. Ils posent aussi la question des compétences professionnelles – que l'on aurait pu penser absentes de bibliothèques associatives, par essence animées par des bénévoles et pas des professionnel·le·s. Ce qui est commun à tou·te·s ces bibliothécaires, c'est leur engagement pour la communauté, en tant que bénévole dans une association. En ce sens, la bibliothèque communautaire est faite pour et *par* la communauté, dans la logique des *community based organizations* que l'on définissait plus tôt.

Associées aux considérations bibliothéconomiques que l'on développait plus haut, ces portraits nous permettent de montrer que ces bibliothèques associatives – bien que très diverses – sont des bibliothèques qui obéissent à des logiques de fonctionnement similaires aux bibliothèques publiques. Leur schéma de bibliothèque – bien qu'évidemment non comparable à une grande bibliothèque municipale – n'est pas éloigné du schéma de fonctionnement classique d'une bibliothèque. Cela pose la question de l'adoption de codes par ces bénévoles – sont-ils marqué·e·s par leurs propres expériences des bibliothèques publiques (en tant que professionnel·le·s ou qu'usager·e·s) ?

À quoi sert la bibliothèque associative ?

Donner à la communauté l'accès à des documents par et sur la communauté

Avant même de comprendre à quoi sert la bibliothèque, on peut se poser la question : « pourquoi une bibliothèque ? », pourquoi pas un jardin, un café, etc., toutes les choses qui existent par ailleurs dans plusieurs associations et que les bénévoles et adhérent·e·s d'un centre peuvent faire vivre ensemble. Ce que les différents entretiens ont montré, c'est que ces bibliothèques existent parce qu'elles sont des bibliothèques : elles donnent l'accès à des documents. Ce ne sont pas

n'importe quels documents – ce sont des documents faits par et parlant des LGBTQI+.

Comblant un manque ?

La militante de Metz – fan de livres et de littérature – confie ainsi que « dans les bibliothèques publiques, on a du mal à trouver des livres LGBT⁸⁷ ». Cette idée est reprise par le militant du CLGBTI Strasbourg (par ailleurs lui-même bibliothécaire professionnel) : « Il faut pallier un manque : la littérature *queer*, à part Aristide Maupin qu'on peut trouver dans à peu près toutes les bibliothèques, elle est nulle part. Et en plus, elle est mal indexée, les mots-clés ne sont pas bien, Rameau, c'est pas top quand même, c'est hyper problématique. Bref, il faut y donner accès à plus de gens ». La première raison d'existence pour ces bibliothèques est donc la mise à disposition de documents qu'on « ne trouve pas ailleurs ». Cela s'inscrit ici dans un complément à l'activité des bibliothèques publiques, jugées peu représentatives. De ce que ces entretiens nous ont appris, on peut souligner toutefois que les militant·e·s rencontré·e·s ne sont pas forcément au courant de ce qui peut leur être proposé (ou pas) dans les bibliothèques publiques. Que ce manque soit donc imaginé ou réel (ce qu'on pouvait conclure de la première partie de ce mémoire), les bibliothèques associatives se construisent en partie sur l'idée d'être un complément à l'action du service public.

Cette idée est reprise par la militante du CLGBTI Reims :

Il y a un gros travail à faire pour préserver les ouvrages, parce qu'ils montrent notre existence culturelle, il faut valoriser ça et surtout le mettre à disposition des personnes qui viennent et qui n'ont pas d'argent pour les avoir, ou pas d'idée de par où commencer à chercher⁸⁸.

Cette réflexion est intéressante car elle pose deux idées : la bibliothèque existe pour valoriser la culture de la communauté, et pour répondre à ses besoins.

Valoriser et donner accès à une culture LGBTQI+

Dans cette perspective, la bibliothèque associative devient l'outil d'une revendication d'identité culturelle propre à la communauté LGBTQI+. L'idée de

⁸⁷ Entretien avec x, militante au CLGBTI Metz, le 24/01/2019.

⁸⁸ Entretien avec x, militante du CLGBTI Reims, le 30/01/2020.

valorisation a déjà été un peu explorée lors de l'évocation de l'origine des documents dans les fonds de ces bibliothèques. Celles-ci achètent ou conservent les productions auteurs·rices LGBTQI+, des *fanzines*, etc. Pour la bibliothèque du CLGBTI Paris, la valorisation de la production de la communauté est l'essence même de la bibliothèque. Les bénévoles rencontré·e·s estiment donc que l'activité est avant tout centrée sur les collections, parce qu'elles sont au cœur de la bibliothèque. Ainsi, comme le confie le militant responsable de la bibliothèque :

On a avant tout vertu à faire partager des collections LGBTQ+. Une dame est venue, elle cherchait des Agatha Christie, je lui ai demandé si elle pensait qu'Agathe Christie était lesbienne... puis je l'ai renvoyée vers la bibliothèque de quartier la plus proche. Elle est entrée parce qu'elle a vu "bibliothèque" sur la porte, mais elle a pas vu LGBT à côté ?⁸⁹

Dans cette volonté de mettre à disposition des collections LGBTQI+, les bibliothèques ne desservent pas que les gens de la communauté. Ces bibliothèques se trouvent dans ces centres qui sont ouverts à tou·te·s. En ce sens, les collections sont accessibles à tou·te·s, ce qui permet à des documents LGBTQI+ d'être consultés : « Les livres ont de la valeur parce qu'ils sont rares, on ne les trouve pas forcément ailleurs à Nice⁹⁰ » explique la militante du centre. À Nice ou à Paris, les militant·e·s relatent que du public extérieur au centre, notamment des chercheurs·ses ou des étudiant·e·s viennent consulter des documents qui sont introuvables ailleurs, notamment des livres documentaires, souvent en anglais. Cette consultation par des extérieur·e·s est d'autant plus facile que ces centres ont des catalogues informatisés consultables hors des murs de la bibliothèque.

Répondre aux besoins de la communauté

On l'a déjà dit : les bibliothèques naissent d'une envie de donner accès à des documents estimés non-accessibles ailleurs (dans les bibliothèques publiques). C'est donc l'envie de répondre aux besoins du public qui crée la bibliothèque, ce que souligne le militant de Strasbourg :

La bibliothèque elle s'est créée sur l'idée d'avoir des ressources accessibles pour des gens éloignés du service public, parce que sur un

⁸⁹ Entretien avec x et x, militant·e·s du CLGBTI Paris, le 03/12/2019.

⁹⁰ Entretien avec x, militante du CLGBTI Nice, le 29/01/2020.

truc comme la transidentité par exemple, c'est des choses dont on parlait pas à l'époque et dont on parle encore peu maintenant⁹¹.

La question de la transidentité est une question qui est revenue dans tous les entretiens avec les bénévoles des bibliothèques des centres, parce qu'elle est également une question d'actualité pour ces centres – sur leur capacité à accueillir et à inclure tou·te·s les membres de la communauté LGBTQI+⁹².

Les militant·e·s rencontré·e·s soulignent que la question des personnes transgenres, de leur accueil et place dans la vie des centres est un sujet de réflexion important pour elleux, et fait l'objet de formations. Cette réflexion a sa place dans les bibliothèques : quasiment toutes leurs acquisitions récentes par achat de livres sont des documents qui traitent de la transidentité, parce que cette question n'était pas traitée dans les collections données (plus anciennes) et qu'il y a un besoin de proposer des documents traitant du sujet, aussi pour répondre aux besoins du public. Cette question de la transidentité souligne donc l'effort de ces bibliothèques pour être inclusives, et que cette pratique se fait avec le public de la bibliothèque : « Les gens viennent nous dire qu'ils ont lu un livre intéressant sur le sujet, et qu'il faudrait qu'on l'achète, et on le fait, parce que c'est pour eux qu'on fait ça⁹³ ».

Faire vivre la communauté : créer du commun autour de la bibliothèque

La bibliothèque, lieu de vie de la communauté ?

Plus qu'un fonds et que des activités autour de ce fonds, la bibliothèque est également un lieu – où les collections sont mises en avant, où diverses animations (liées ou pas aux collections) ont lieu. Ce qui ressort des discussions avec les bénévoles des centres, c'est que les pratiques du lieu bibliothèque sont très différentes si l'on se trouve dans un centre composé de plusieurs pièces (où la bibliothèque est une pièce à part) et selon si la bibliothèque se vit centrée autour des collections ou pas.

⁹¹ Entretien avec x, ancien militant au CLGBTI Strasbourg, le 05/02/2020.

⁹² VALLET, Romain. Un Centre LGBTI pour toutes et tous ? Faire bon accueil. Dans : *Hétéroclite* [en ligne]. 15 novembre 2019. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <http://www.heteroclite.org/2019/11/centre-lgbti-faire-bon-accueil-58912>.

⁹³ Entretien avec x, militante au CLGBTI Tours, le 10/01/2020.

A Paris, par exemple, où les collections sont au cœur de l'activité, la bibliothèque est un lieu utilisé avant tout pour la consultation des ouvrages, et le lieu n'est pas utilisé pour des usages plus « détendus ». Les activités plus festives, ou sociables – même les conversations – auront tendance à se situer dans la salle « café » du centre, qui est située au rez-de-chaussée, contrairement à la bibliothèque qui se tient à l'étage. Cependant, comme la bibliothèque est une grande salle avec une grande table en son centre (utilisée pour la consultation), les réunions de l'association ont lieu en son sein. Les bénévoles qui s'occupent de la bibliothèque ont donc décidé de mettre les collections dans les étagères à « vitrine », pour que celles-ci soient protégées – les vitrines sont fermées à clé en dehors des heures de permanence de la bibliothèque.



Figure 1 : Bibliothèque du CLGBTI Paris

Dans d'autres centres, la bibliothèque fait partie de l'unique salle du centre. Dans ces cas-là, elle n'est pas forcément mise en avant spécialement, et il n'y a pas de réflexion sur le lieu bibliothèque en tant que telle : ce sont juste des étagères de livres dans un centre. C'est notamment le cas à Orléans.



Figure 2 : Bibliothèque du CLGBTI Orléans

Dans ces situations de partage d'espace, la bibliothèque n'est pas un lieu à part mais partie intégrante de l'endroit où vit la communauté dans le centre. Elle fait en quelque sorte « partie des murs » : c'est notamment le cas à Avignon où le militant rit en déclarant : « La bibliothèque elle se trouve dans la salle où on fait les soirées aussi. Alors les livres on les cache avec des drapeaux pour pas que les gens laissent des bières dans les rayonnages⁹⁴ ». La bibliothèque s'inscrit dans une multitude d'usages du lieu.

Plusieurs centres ont cependant partagé l'idée qu'un soin particulier était accordé à l'aménagement de la bibliothèque, parce qu'elle avait une place particulière dans la vie du centre. C'est notamment le cas à Reims :

⁹⁴ Entretien avec x, militant au CLGBTI Avignon, le 16/10/2019.

En plus la bibliothèque c'est un lieu de vie, elle est décorée, elle est conviviale, c'est un lieu qui se veut chaleureux. Il y a du parquet, c'est joli, ça donne envie, alors que dans le reste du centre il y a du carrelage, c'est froid⁹⁵.

La militante indique ainsi que c'est du fait de cet aménagement confortable que la bibliothèque devient le lieu d'autres usages, et en particulier l'accueil des personnes venant pour des entretiens personnels pendant les permanences, pour que l'environnement accueillant favorise la parole. Cela s'inscrit dans la logique multi-usages des CLGBTI, qui sont à la fois des lieux de convivialité, de militantisme, mais aussi d'écoute et de soutien psychologique, de conseils divers sur la santé et le droit.



Figure 3 : Bibliothèque du CLGBTI Reims

C'est également le cas à Nice, où toute la bibliothèque a été réaménagée pour devenir plus accueillante et favoriser l'usage du lieu et d'autres usages :

On a réaménagé la bibliothèque dans une ambiance cool. Avant il y avait des énormes canapés, qui prenaient toute la place, et des meubles. Aujourd'hui il y a le meuble avec la télé, c'est là qu'on fait les soirées films, il y a aussi des tables basses pour faire un peu un coin salon, des tables et des chaises de jardin colorées, et puis 8 ou 10 étagères Billy sur lesquelles il y a les livres. On a choisi des étagères blanches et on a peint le mur derrière pour que ça ressorte, que ça soit joli. La bibliothèque c'est l'endroit le plus décoré du centre⁹⁶.

⁹⁵ Entretien avec x, militante du CLGBTI Reims, le 30/01/2020.

⁹⁶ Entretien avec x, militante du CLGTI Nice, le 29/01/2020.

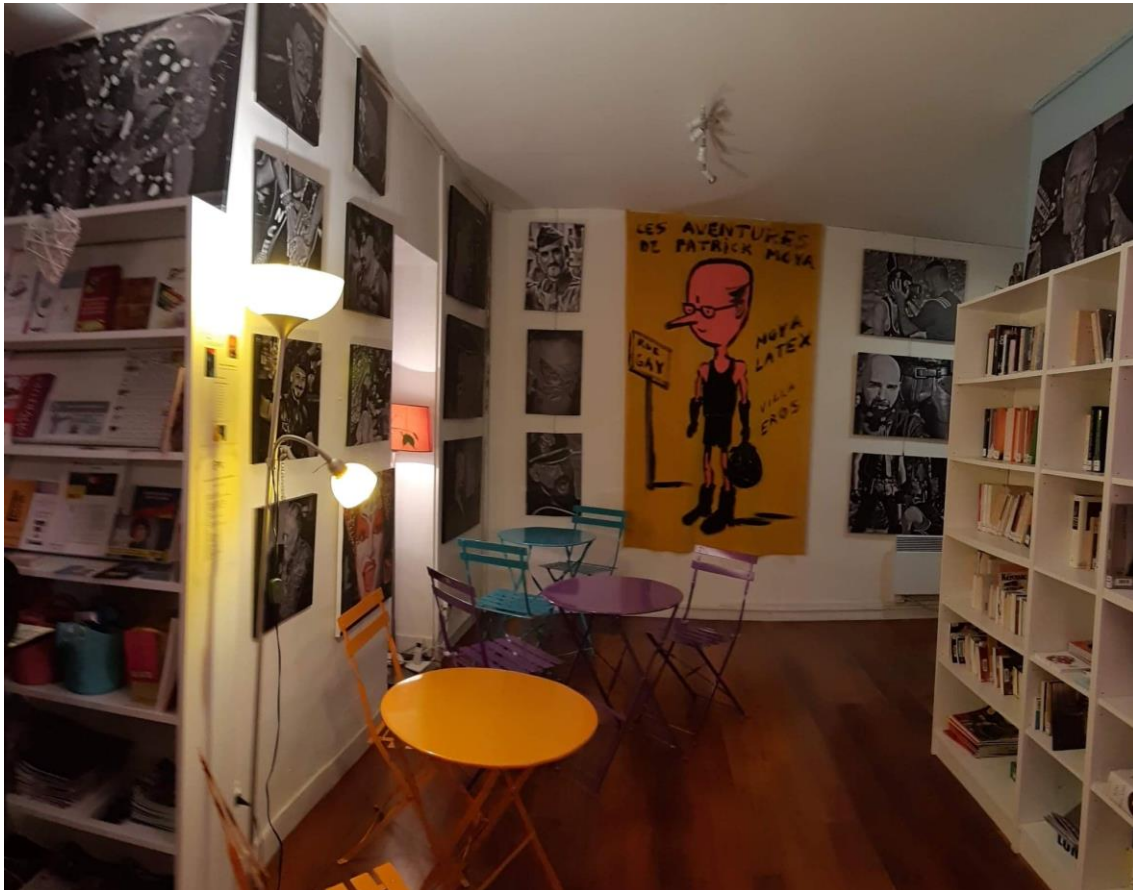


Figure 4 : Bibliothèque du CLGBTI Nice

Un outil de sociabilité

Ces différents usages dessinent l'idée d'une bibliothèque qui n'est plus seulement un lieu d'accès à la documentation, mais un lieu où les usages, et surtout les personnes, se croisent. De ces croisements naissent l'idée d'une bibliothèque comme outil d'une sociabilité propre à la communauté, ce qui ressort des différents entretiens : les bibliothèques proposent plusieurs animations où le but n'est pas tant d'accéder à des informations, que d'être à plusieurs.

C'est ce que précise la militante du CLGBTI Metz qui a relancé la bibliothèque :

La littérature c'est très important pour moi, surtout parce que c'est un moment de partage avec les autres, on discute des livres avec les gens et ça permet de rompre l'isolement, et ça c'est vraiment très important pour moi⁹⁷.

⁹⁷ Entretien avec x, militante au CLGBTI Metz, le 24/01/2019.

C'est pour cette raison qu'elle a lancé un club de lecture, où les participant·e·s se retrouvent à la bibliothèque pour discuter tous les mois. Les clubs de lecture existent dans la plupart des centres interrogés.

Ces bibliothèques fonctionnent sur des principes bibliothéconomiques proches des bibliothèques publiques : les codes institutionnels sont adoptés, mais adaptés en fonction de la taille des fonds et de la professionnalisation (ou non) des bénévoles qui les animent. Ces bibliothèques servent leur communauté – en valorisant sa production culturelle ou en mettant à disposition des informations nécessaires aux membres de la communauté ou sur des thématiques les concernant ; en faisant vivre cette communauté par la sociabilité à travers la bibliothèque. On souhaitait s'intéresser à ces bibliothèques pour comprendre leur vision de la communauté, et la relation qu'elles tissaient avec elles en tant qu'institutions. On peut donc conclure que pour ces bibliothèques, la notion de communauté prend deux sens. D'abord, un sens identitaire : ces bibliothèques sont créées par et pour la communauté LGBTQI+, et on veut à faire vivre cette identité. Ensuite, la communauté prend également le sens de lien social, et la bibliothèque cherche à, sur des principes d'engagement les un·e·s envers les autres, créer du lien intercommunautaire. Pour les bibliothèques LGBTQI+, la communauté identitaire et la communauté sociale, choisie, se confondent. Avant de voir ce qu'on peut apprendre de cette relation à sa communauté pour repenser nos bibliothèques, on va s'intéresser aux relations que l'on pourrait avoir avec ces bibliothèques associatives, dans le cadre de la réflexion des bibliothèques publiques sur l'inclusion des personnes LGBTQI+.

CHAPITRE 5 : QUELS LIENS ENTRE LES BIBLIOTHÈQUES ASSOCIATIVES LGBTQI+ ET LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ?

État des lieux sur les partenariats

Un partenariat acté : la bibliothèque associative du CLGBTI de Nice

En France, le seul partenariat formalisé entre une bibliothèque publique et une bibliothèque associative LGBTQI+ est à Nice, où la bibliothèque du CLGBTI Côte d'Azur est une bibliothèque « associée » au réseau de bibliothèques piloté par la BMVR de Nice. Ce réseau est présenté ainsi sur le site internet de la bibliothèque :

Afin de faciliter l'accès aux ressources documentaires de la ville de Nice, il a été décidé de mettre en place un réseau groupant les bibliothèques et centres de documentation d'établissements municipaux désirant mettre à disposition de la population leurs collections.

Ce réseau dont la BMVR assure le pilotage et la coordination scientifique permet de présenter au public un catalogue informatique collectif groupant les documents de la BMVR et de tous ces établissements, accessible également par le biais du portail internet www.bmvr.nice.fr

Cette base recense des documents extrêmement divers, du livre ancien au document d'urbanisme, d'un fonds photographique régional à la revue scientifique de botanique.

Le réseau regroupera bientôt 29 établissements de Nice, relevant essentiellement du domaine culturel mais pas uniquement⁹⁸.

Ce réseau est donc centré sur un catalogue commun qui signale la présence des documents (et l'existence des bibliothèques associatives) pour toute la population de la région. Il n'entraîne pas de politique documentaire partagée, ou de politique d'accueil globale. La directrice de la BMVR de Nice, Françoise Michelizza, précise que ce partenariat est orienté sur plusieurs axes⁹⁹ :

- Partage du catalogue informatisé. Tous les documents sont signalés et donc accessibles pour le public dans ce catalogue.

⁹⁸ Page de présentation des bibliothèques associées. Dans : *Site de la BMVR de Nice* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 14 février 2020]. Disponible à l'adresse : <http://bmvr.nice.fr/EXPLOITATION/presentation-bibliotheques-associees.aspx>.

⁹⁹ Entretien avec Françoise Michelizza, directrice de la BMVR de Nice, le 18/01/2020.

- Activités catalographiques (sous forme d'ateliers).
- Formations au catalogage proposées par la BMVR.
- Échanges ponctuels de documents s'ils sont liés à ces fonds spécialisés.

Dans les faits, le partenariat avec la bibliothèque LGBTQI+ est donc un partenariat parmi un réseau plus ample. Le travail avec l'ensemble des bibliothèques associées est confié à une bibliothécaire de la BMVR. Françoise Michelizza précise bien que ce réseau est un réseau technique, centré sur le catalogue, qu'il n'est pas un réseau politique et que le travail avec les associations se fait sans prescription de la part de la bibliothèque municipale.

Pour avoir un regard en miroir sur ce partenariat, la bibliothèque associative LGBTQI+ a également été contactée. La responsable de l'accueil du centre a tout de suite précisé que l'ancienne responsable de la bibliothèque du centre, qui « prenait le travail très à cœur », est partie, et qu'elle assure maintenant la responsabilité de la bibliothèque sans être particulièrement « compétente », ce qu'on évoquait plus tôt¹⁰⁰. Elle a cependant suivi les formations au catalogage proposées par la BMVR, mais ne le fait pas systématiquement : « Quand j'ai compris que quand on enregistre un livre, ça peut poser des problèmes si on le fait mal, j'ai tout de suite laissé tomber ». Cela met donc en avant l'importance des personnes dans ces activités, ce qu'on évoquera plus tard.

Une absence quasi-totale de liens : méconnaissance ou choix ?

Avant-même de savoir si ces bibliothèques travaillent ensemble, on pourrait déjà se poser la question : « savent-elles qu'elles existent ? », ou plutôt : reconnaissent-elles leurs existences mutuelles, partagent-elles des informations l'une sur l'autre, sont-elles au courant des actions similaires qu'elles peuvent proposer ? La réponse semble *a priori* être un « non » des deux côtés.

La question du rapport des bibliothèques publiques aux bibliothèques associatives est une question complexe, qui met en jeu le rapport de bibliothèques professionnelles, institutions publiques, à des bibliothèques associatives (donc supposées non professionnelles), et militantes. Dans le cas des bibliothèques LGBTQI+, ces bibliothèques sont également communautaires et centrées sur des

¹⁰⁰ Entretien avec x, militante du CLGBTI Nice, le 29/01/2020.

thèmes et un militantisme qui restent un sujet de frilosité pour certain·e·s bibliothécaires. Je n'ai, dans le cadre de ce mémoire, pas mené d'enquête sur la perception des bibliothèques associatives par les bibliothécaires, ce qui aurait pu être un axe intéressant, que l'on pourra développer plus tard.

Ce que l'on peut cependant statuer sur le sujet des bibliothèques associatives LGBTQI+, c'est qu'elles semblent peu connues – ou reconnues dans leurs actions – par les bibliothèques publiques. Sur les 22 bibliothèques associatives que nous avons répertoriées, seule une est mentionnée comme existante sur le site de la bibliothèque municipale : la bibliothèque du CLGBTI de Nice. Il faut aussi noter que la carte répertoriant les centres de ressources sur le genre proposée par la commission Légothèque ne mentionne que les bibliothèques du CLGBTI de Paris, Lyon et Nice. Interrogé à ce sujet, Thomas Chaimbault-Petitjean précise que l'idée de base de cet outil était de mentionner les ressources présentes dans les bibliothèques, archives et centres de documentations institutionnels (publics), afin de montrer aux autres institutions publiques qu'il était possible de traiter le sujet¹⁰¹.

De l'autre côté, les bibliothèques publiques ne semblent pas être perçues comme des partenaires envisageables par les bibliothèques associatives. Toutes s'inscrivent dans des centres qui sont, on l'a dit, des endroits institutionnalisés avec souvent des liens avec les pouvoirs publics – une subvention, voire un local mis à disposition. Le climat vis-à-vis de l'institution n'est donc pas totalement hostile, voire même plutôt envisagé comme une source d'apports bénéfiques. Cependant, quasiment aucun·e des militant·e·s interrogé·e·s ne perçoit la bibliothèque publique comme une éventuelle partenaire. C'est ce qu'explique ce militant d'Avignon :

Je n'ai jamais entendu parler d'un évènement ou quoi que ce soit sur les LGBT+ organisé par la bibliothèque municipale. En fait, je vois pas ce qu'on pourrait faire avec elle. Les bibliothèques, elles parlent pas des LGBT+. Ce ne sont pas des lieux militants. Oui, y a plein d'animations, d'animations centrées sur la culture, mais la culture dominante, pas la culture LGBT+, en tout cas pas ici¹⁰².

Cela est d'autant plus intéressant si on le remet en perspective avec ce que nous rapportait la directrice de la bibliothèque d'Avignon, à savoir des animations mises en place sur l'homophobie ainsi que des bibliographies spécifiques. Il y a donc

¹⁰¹ Entretien avec Thomas Chaimbault-Petitjean, responsable de la commission Légothèque, le 16/01/2020.

¹⁰² Entretien avec x, militant au CLGBTI Avignon, le 16/10/2019.

une méconnaissance des actions des bibliothèques publiques spécifiquement orientées LGBTQI+. C'est également le cas à Nantes, où la bibliothèque municipale a un axe de travail avec les associations, et notamment les bibliothèques associatives¹⁰³, très développé, mais totalement méconnu du centre et de la bibliothèque associative. Ainsi, pour le responsable de la bibliothèque associative, « la bibliothèque publique, évidemment que c'est essentiel, c'est le seul lieu dans la ville pour montrer et apprendre aux gens, c'est le cœur de la citoyenneté et de la culture, mais je pensais pas qu'on pouvait travailler avec elle, c'est bien¹⁰⁴ ».

Si cette absence de liens vient donc souvent de la méconnaissance de l'existence mutuelle des bibliothèques ou des projets, actions, animations portées par les bibliothèques, elle peut également venir d'un choix. Pour les institutions, il est difficile de travailler avec des structures associatives, dont le fonctionnement n'est pas « pérenne », parce qu'il repose sur la vie d'un centre, l'engagement de ses bénévoles, et diffère totalement des temps de l'institution¹⁰⁵. De l'autre côté, il est difficile pour les militant·e·s de s'inscrire dans les temps institutionnels¹⁰⁶. La militante interrogée souligne également qu'il est difficile de travailler avec des institutions françaises du fait de leur prétendue « neutralité », qui se traduit par un rejet de projets autour des thématiques LGBTQI+ dans une logique de rejet du « communautarisme » - rejet qui n'est pas forcément le cas d'institutions non-françaises, en Europe ou au Canada par exemple. Enfin, elle souligne également que pour un collectif militant, la volonté de travailler sans les institutions peut être une volonté de faire ses actions avec sa communauté, dans une logique de construction des savoirs en dehors des modèles traditionnels de sachant·e·s académiques, et également parce que le cadre contraint – en termes de budget et de temps – de l'association invite à faire un choix.

Des liens informels basés sur des relations interpersonnelles

Les différents entretiens avec les militant·e·s interrogé·e·s mettent en avant des liens existants entre bibliothèques associatives et bibliothèques publiques, mais

¹⁰³ Cet axe est notamment concrétisé par l'établissement de conventions avec quatre bibliothèques associatives, ce qu'on évoquera plus tard.

¹⁰⁴ Entretien avec x, militant du CLGBTI Nantes, le 25/10/2019.

¹⁰⁵ Entretien avec François Michelizza, directrice du réseau des bibliothèques municipales de Nice, le 18/01/2020.

¹⁰⁶ Entretien avec x, militante au sein du collectif Queer Code, le 06/02/2020.

qui ne sont pas formalisés comme le partenariat niçois. Celui-là même a été lancé par un contact personnel : « L'ancien président du centre était un conservateur de bibliothèques à la retraite, alors quand la bibliothèque a été créée en 2011, il a tout de suite contacté la bibliothèque pour organiser quelque chose, et le partenariat a été concrétisé en 2013¹⁰⁷ ».

Cette « personnalisation » des liens se confirme également à travers l'exemple parisien : la militante rencontrée est également bibliothécaire professionnelle¹⁰⁸. Elle travaillait avant à la BPI, et a réussi dans ce cadre à organiser des partenariats documentaires ponctuelles entre la BPI et la bibliothèque du centre, notamment pour gérer des dons de livres désherbés. Elle est actuellement vacataire dans une bibliothèque de quartier proche de la bibliothèque du centre, et travaille à organiser un partenariat sous forme de « boîtes à livres » qui viendraient de la médiathèque pour être installés dans le centre et mis à disposition des adhérent·e·s. De l'autre côté, ce sont également des bibliothécaires par ailleurs militant·e·s qui créent des liens avec leurs réseaux. Annelore Éloy, bibliothécaire belge engagée sur les questions d'inclusion, organise des activités et formations en ce sens dans sa bibliothèque, en s'appuyant sur les réseaux militants qu'elle connaît car elle en a fait partie : « c'est facile pour moi, parce que j'ai tous les contacts¹⁰⁹ ».

Ces liens interpersonnels, s'ils reposent sur de l'engagement qui les nourrit, posent la question de la pérennité. C'est souvent ce qui ressort comme une limite du travail avec l'associatif, du point de vue institutionnel : les liens interpersonnels, puisqu'ils reposent sur des personnes, ne sont pas forcément pérennes. De l'autre côté, l'idée de reposer tout sur des personnes pose également la question du bien-être de ces personnes, ce que l'on pourrait illustrer par les mots d'Annelore Éloy :

Être militante dans son travail, c'est.. compliqué. C'est ma vie privée aussi. C'est bien et c'est pas bien. C'est bien d'être concernée, ça nous tient à cœur, donc c'est le gage que ça fonctionne parce que c'est sincère, mais c'est pas bien parce que c'est dur émotionnellement, de pas prendre personnellement les freins institutionnels ou les remarques réfractaires des collègues¹¹⁰.

¹⁰⁷ Entretien avec François Michelizza, directrice du réseau des bibliothèques municipales de Nice, le 18/01/2020.

¹⁰⁸ Entretien avec x et x, militant·e·s du CLGBTI Paris, le 03/12/2019.

¹⁰⁹ Entretien avec Annelore Éloy, bibliothécaire, le 07/02/2020.

¹¹⁰ *Ibid.*

Renforcer les partenariats

Ce que nous a montré l'état des lieux précédent, c'est que ces partenariats existent, qu'ils sont possibles, mais qu'il y a nécessité à les formaliser pour les rendre plus efficaces et pérennes.

Des partenariats utiles pour les deux parties

Les logiques partenariales naissent de besoins mutuels des partenaires : Dominique Lahary parle d'un « égoïsme réciproque¹¹¹ ». On l'a dit, dans le cas des bibliothèques associatives LGBTQI+, ces besoins ne sont pas exprimés, ni même forcément pensés, des deux côtés. Les bibliothèques publiques travaillent peu avec les bibliothèques associatives de manière générale, et les bibliothèques associatives LGBTQI+ ne voient pas la bibliothèque publique comme un partenaire possible. Il est cependant possible d'envisager ces hypothétiques partenariats comme bénéfiques des deux côtés.

Pour les bibliothèques associatives, travailler avec une bibliothèque publique permet un support technique, professionnel et une visibilité institutionnelle. C'est le cas à Nice : les compétences techniques et professionnelles pour la bonne gestion de la collection sont transmises par la bibliothèque, ce qui permet à la collection d'être cataloguée et d'être intégrée à un catalogue public. Ce catalogue, parce qu'il est géré par une institution publique, est visible et accessible à un plus grand nombre. De manière générale, l'affichage de la bibliothèque associative comme partenaire permet de la visibilité. On peut également imaginer une redirection des publics intéressés par les thèmes LGBTQI+ vers les centres, ce qui là encore augmenterait leur visibilité.

Pour les bibliothèques publiques, l'établissement de partenariats avec les bibliothèques associatives LGBTQI+ est également source d'opportunité. En effet, dans la logique actuelle de multiplications des partenariats et du travail « hors les murs » de la bibliothèque, travailler avec d'autres bibliothèques paraît opportun. On l'a vu, ces bibliothèques associatives ont un fonctionnement – bien que non comparable par leur taille, leur nombre de documents, et la présence de personnel – s'inscrivant dans le cadre de fonctionnement des bibliothèques. Ce sont des

¹¹¹ LAHARY, Dominique. Esquisse d'une théorie du partenariat pour servir dans la pratique - ADBDP. Dans : *Association des directeurs de bibliothèques départementales* [en ligne]. 11 mars 2007. [Consulté le 15 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <http://adbdp.web03.b2f-concept.net/spip.php?article430>.

partenaires que l'on peut comprendre, car elles ont un fonctionnement de bibliothèque, partagent des référentiels, logiques et vocabulaires communs. On souligne également que l'inscription dans des CLGBTI, qui sont des institutions communautaires relativement institutionnalisées et habituées au travail avec des pouvoirs publics facilite l'établissement de partenariats.

Une autre piste d'opportunité est de considérer qu'en travaillant avec un partenaire, la bibliothèque publique peut mener une politique centrée sur les questions LGBTQI+ sans pour autant mener des animations ou valoriser des collections à l'intérieur de ses murs. Il ne s'agit pas ici de dire que la bibliothèque publique n'a pas à mener ces actions dans ses murs, mais de souligner que dans le cas d'initiatives ayant entraîné de points de tension avec les publics, les personnels ou la tutelle, le fait de le faire « hors » de la bibliothèque peut relativiser ces tensions. C'est ce que suggère une militante du CLGBTI de Nice : « Développe les partenariats ! Si ta bibliothèque veut pas parler des LGBTQI, toi tu peux venir dans les centres parler aux LGBTQI. Ça peut aider à les faire venir dans ta bibliothèque après, et ça les amène au livre, à la connaissance¹¹² ».

Enfin, il semble intéressant de mentionner que l'établissement de partenariats avec des bibliothèques associatives pourrait permettre de profiter des formations et des actions de sensibilisation proposées par les CLGBTI concernant l'accueil, notamment l'accueil des personnes transgenres, réflexion qui semble encore peu développée en bibliothèque. La plupart des CLGBTI rencontrés proposent des formations à l'égard des professionnel·le·s – surtout de la santé et de l'éducation actuellement – alors pourquoi pas à l'égard des bibliothécaires ?

Comment ?

Pour réfléchir à ces modalités, on peut s'inspirer de l'exemple de la bibliothèque municipale de Nantes qui a formalisé plusieurs partenariats avec des bibliothèques associatives diverses. Agnès Marcetteau, directrice du réseau des bibliothèques municipale de la ville de Nantes, précise déjà que pour la ville de Nantes, l'associatif est un axe fort dans le projet politique porté par les élu·e·s¹¹³.

¹¹² Entretien avec x, militante du CLGBTI Nice, le 29/01/2020.

¹¹³ Entretien avec Agnès Marcetteau, directrice du réseau des bibliothèques municipales de Nantes, le 12/12/2019.

C'est dans ce cadre que la bibliothèque municipale a également inscrit cette volonté de travailler avec l'associatif dans son projet d'établissement¹¹⁴.

Dans le cas du travail partenarial des bibliothèques en particulier, cette volonté s'explique de deux manières, qui donnent lieu à des modalités différentes. Quatre bibliothèques associatives sont conventionnées avec la mairie, car elles répondent à des missions de lecture publique – soit sur des territoires où la bibliothèque n'est pas présente, soit sur des territoires où la bibliothèque est présente mais où la population elle-même souhaitait se donner des outils pour développer la lecture de proximité. Dans ces différents cas, les bibliothèques associatives remplissent des missions de lecture publique, différentes de celles des bibliothèques associatives qui nous intéressent, à savoir les bibliothèques communautaires. Dans ce cadre-ci, la logique partenariale est pensée de manière différente. Pour Agnès Marcetteau, la bibliothèque publique se doit d'être une bibliothèque encyclopédique, et ne peut couvrir toutes les spécialités propres à différentes identités. Dans ces cas-ci, la bibliothèque associative peut proposer une collection et des animations spécifiques. La relation doit donc se penser en complémentarité : la bibliothèque associative prend le relais de la bibliothèque publique sur des thèmes, des pratiques que la bibliothèque publique ne peut mettre en place, par faute de temps, de moyens, d'espace, mais aussi du fait des buts intrinsèquement différents de ces deux types de bibliothèques. La première étape partenariale est donc de reconnaître les missions et buts différents de ces bibliothèques.

Ensuite, il faut formaliser ce travail partenarial. C'est ce que l'on disait déjà en soulignant que si ces partenariats reposaient uniquement sur des liens interpersonnels, ils ne pouvaient pas forcément être efficaces dans la durée. La formalisation des partenariats permet à ceux-ci d'être fixés dans le temps, les objectifs, et donc de devenir efficaces. À Nantes, les bibliothèques sont conventionnées avec la mairie. Le document est écrit, il précise des cadres d'actions et les buts de ces partenariats, ainsi que les rôles de chacune des parties. Ces conventions sont revues régulièrement.

¹¹⁴ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES et VILLE DE NANTES. *Projet d'établissement 2016-2020 : Pour une bibliothèque facile, innovante, participative, partenariale* [en ligne]. novembre 2016. [Consulté le 14 février 2020]. Disponible à l'adresse : https://bm.nantes.fr/files/live/sites/bm/files/PDF/PDF%20des%20rubriques/BMN_Projet_d-etablissement_Novembre_2016.pdf.

Si les liens entre bibliothèques publiques et bibliothèques associatives LGBTQI+ sont aujourd'hui peu établis, ou du moins peu formalisés, ils existent, et peuvent être développés pour servir certains objectifs, et donc apporter une piste intéressante pour des bibliothèques publiques souhaitant développer des actions orientées LGBTQI+. Ce travail avec les bibliothèques associatives peut être effectué dans une logique de complémentarité, en sortant des murs de la bibliothèque, en partageant d'un côté nos compétences bibliothéconomiques et en apprenant de l'autre des compétences relationnelles, culturelles et de positionnement pour pouvoir accueillir les membres de la communauté LGBTQI+ dans la bibliothèque.

Il s'agit maintenant de reprendre notre fil de réflexion sur le rapport des bibliothèques à leur communauté, et de reprendre ce qu'on a compris de ces bibliothèques associatives pour repenser les bibliothèques publiques.

PARTIE 3 : REPENSER LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE PAR LE *QUEER* ET LE *CARE*

L'étude des bibliothèques associatives LGBTQI+ nous a d'abord appris qu'elles naissent dans une démarche identitaire de mise en visibilité d'une identité. Si la bibliothèque publique n'a pas vertu à s'inscrire dans une démarche identitaire, elle peut cependant s'inspirer des démarches portées dans la communauté LGBTQI+ pour réfléchir à ses actions et à sa propre identité – c'est ce que l'on explorera en appliquant le *queer** à la bibliothèque, comme un outil de relecture critique de l'institution qui nous permet de renouveler nos réflexions sur notre rapport aux LGBTQI+. Au-delà de ces réflexions propres aux LGBTQI+, la bibliothèque associative communautaire nous éclaire sur la façon de servir sa communauté – non seulement en lui apportant de la documentation, mais aussi en lui apportant un lieu pour vivre et des activités pour créer du lien. Ici, la communauté n'est pas qu'identitaire, elle naît du lien, du souci des autres et de la volonté de s'engager pour la faire vivre. Ces principes, liés à l'éthique du *care*, nous permettent également de repenser la bibliothèque publique dans son lien à sa communauté. En combinant ces deux principes, le *queer* et le *care*, on peut poser les bases d'une démarche pour repenser une bibliothèque pour tou·te·s : non pas neutre, mais engagée et critique.

CHAPITRE 6 : RELIRE ET REFAIRE LA BIBLIOTHÈQUE PAR LE *QUEER*

Précision avant de commencer à s'intéresser au sujet du *queer* : on l'a mentionné brièvement en tentant de donner les contours de la communauté LGBTQI+ : celle-ci est en perpétuelle évolution et redéfinition, parce que les mouvements politiques, identitaires et culturels liés à cette communauté évoluent. Le concept de *queer** fait partie de ces évolutions. L'idée n'est pas ici de dire que les luttes et mouvements LGBTQI+ doivent s'inscrire dans une perspective *queer*, mais d'utiliser cet apport théorique, politique et pratique pour apporter un nouvel angle à la réflexion sur la place des LGBTQI+ en bibliothèque.

Du *queer* au *queering* : théories et pratiques

Qu'est-ce que le queer ?

Pour comprendre ce qu'est le *queer*, partons de la définition proposée par Wikipédia :

Queer est un mot anglais signifiant « étrange », « peu commun », « bizarre » ou « tordu », il est utilisé pour désigner l'ensemble des minorités sexuelles et de genres : personnes ayant une sexualité et/ou une identité de genre différentes à l'hétérosexualité ou la cisidentité¹¹⁵.

Dans cette première définition, le mot *queer* est utilisé pour désigner l'ensemble de la communauté LGBTQI+, comme un synonyme. Cette utilisation du mot *queer* pour se définir est la réappropriation d'un stigmaté pour sa cause, dans une démarche d'*empowerment*. Dans cette acception, il faut noter qu'il est beaucoup plus utilisé dans les pays anglophones qu'en France. Cela ne tient pas seulement au fait qu'il s'agisse d'un mot anglais, mais également à la multiplicité de sens qui s'inscrivent dans le mot *queer*. En effet, son utilisation dépasse le simple synonyme du terme « LGBT » : le mot *queer* a été largement utilisé dans la conception d'une théorie politique, la *queer theory*.

La *queer theory* naît dans les années 1990 aux Etats-Unis, à la croisée des champs des *women studies* et des *gay and lesbian studies*, dans une époque de réflexion sur ces champs disciplinaires et sur les catégorisations induites par les différentes méthodologies et discours scientifiques de l'époque¹¹⁶. Dans la ligne directe des travaux de Judith Butler et de la *French theory*¹¹⁷, l'idée générale est d'interroger les constructions de catégories comme « femme », « gay », « lesbienne », d'évaluer les effets que ces constructions produisent sur les individus. Ainsi, ces différentes catégories ne sont plus vues comme des catégories immuables mais comme des construits que les individus peuvent plus ou moins adopter, rejeter, et surtout redéfinir.

¹¹⁵ *Queer* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 18 février 2020. [Consulté le 18 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Queer&oldid=167544126>. Page Version ID: 167544126.

¹¹⁶ *Queer theory* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 11 janvier 2020. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Queer_theory&oldid=935210336. Page Version ID: 935210336.

¹¹⁷ L'article Wikipédia propose cette définition : « La *French Theory* (de l'anglais, « théorie française »), est un corpus postmoderne de théories philosophiques, littéraires et sociales, où la notion de déconstruction tient une place centrale ». *French theory* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 16 décembre 2019. [Consulté le 18 février 2020]. Disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=French_Theory&oldid=165465488. Page Version ID: 165465488.

Dans ce sens, le terme *queer* n'est pas utilisé comme synonyme de « LGBT », mais comme volonté de s'inscrire dans une approche différente que la catégorisation d'individus dans l'identité gay ou lesbienne (par exemple). Pour reprendre les mots de Kath Browne, chercheuse s'inscrivant dans le courant de la géographie *queer* :

Moi (et d'autres) j'inscris le *queer* dans la nécessité radicale de questionner les normativités et les orthodoxies, en partie maintenant en rendant les catégories de genres, sexualités et espaces fluides. [...] Le *queer*, dans ce sens, critique la normativité. [...] Le mot *queer* est plus qu'un raccourci pour le terme LGBT. Le *queer* demande plus que la reconnaissance de la fluidité des identités sexuelles. [...] Il cherche à « révéler les incohérences des frontières sociales et de leurs discours » et j'avance que cela inclut également les privilèges (et la (re)définition) des catégories de lesbienne et gay¹¹⁸.

Le *queer* œuvre à la déconstruction de toutes les identités de genres et sexuelles, pour en explorer les contradictions et limites. Le *queer* est à la fois une théorie mobilisée par des chercheurs·ses et la base d'un mouvement politique, artistique et culturel¹¹⁹.

À noter qu'en France, le *queer* est un concept discuté au sein de la communauté LGBTQI+. D'un côté parce qu'il remet en question des identités (gais ou lesbiennes) qui sont souvent le support de l'action de groupes militants – en effet, la tradition française de la lutte LGBT s'est souvent basée sur le combat pour l'acceptation d'identités homosexuelles, et pas pour la remise en cause de toutes les identités sexuelles de manière générale. De l'autre, il est également critiqué dans une perspective matérialiste, parce qu'il est souvent pensé à un niveau très individuel, et qu'il ne remettrait pas en cause les violences et jeux de pouvoir à un niveau systémique, mais ne s'attaquerait qu'aux discours. Cette critique donne aujourd'hui naissance à une « deuxième vague queer » (comme pour le féminisme), plus matérialiste, qui est portée comme un projet politique par des groupes « transpédégouines » en France.

¹¹⁸ Proposition de traduction pour : « *I (and others) locate “queer” in the radical requirement to question normativities and orthodoxies, in part now by rendering categories of sexualities, genders and spaces fluid. [...] “Queer” in this sense critically contests normativity. [...] Queer is more than short hand for LGBT. Queer asks for more than recognition of the fluidity of sexual identities. [...] It seeks to “reveal the inconsistencies of social boundaries and their discourse” and I purport that this includes privilege within (and (re)making) the categories of lesbian and gay.* », dans : BROWNE, Kath. *Challenging Queer Geographies. Antipode* [en ligne]. 2006, Vol. 38, n° 5, p. 885-893. DOI 10.1111/j.1467-8330.2006.00483.x.

¹¹⁹ PRIEUR, Cha. *Des géographies queers au-delà des genres et des sexualités ? EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales.* [en ligne]. Avril 2015. [Consulté le 17 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.espacestems.net/articles/des-geographies-queers-au-dela-des-genres-et-des-sexualites/>.

Il n'est ici pas nécessaire de comprendre toutes les nuances que l'on peut apporter à ce terme, mais il faut retenir que c'est un terme qui fait débat, qui a des acceptions différentes selon les pays et selon les positionnements politiques des personnes qui l'emploient, qu'on peut définir plusieurs « vagues » (comme pour le féminisme), qui est lui-même sans-cesse redéfini par les personnes qui l'utilisent (parce que c'est le principe même du *queer* à la base). Ce qui nous intéresse, c'est qu'il est aujourd'hui mobilisé par les sciences sociales pour proposer un nouveau regard sur le monde, qui fonde des nouvelles pratiques donnant lieu à des possibles politiques.

« *Queering the...* » : utiliser le *queer* comme principe d'action

Du terme de *queer* est né le concept de *queering* – qui est intraduisible en tant que tel, mais qui pourrait donner le terme « queeriser », dans un franglais approximatif qui nous permet juste de comprendre que le concept de *queering* est une démarche, un processus – ce qui tient à la fois au suffixe en -ing et à l'idée de *queer* en elle-même. Ce concept de *queering* naît avant tout comme un outil de sciences sociales¹²⁰, dans la veine de la *queer theory*. Il s'agit alors d'utiliser le concept du *queer* pour avoir une approche critique des sciences sociales, notamment celles s'intéressant aux genres et aux sexualités. Cette approche critique permet de déconstruire les hétéro- et homonormativités dénoncées par l'approche *queer*. Dans le sens premier du *queering*, le *queer* devient une grille de lecture appliquée à la société, utilisée avec d'autres outils de sciences sociales pour examiner une réalité. C'est par exemple le cas de la géographie *queer* que l'on mentionnait plus tôt en parlant de Kath Browne.

Dans cette utilisation, il est pensé avant tout comme un outil de réflexion (et de déconstruction) d'un fait social. C'est la première définition que l'on donne à l'action de *queering* : porter sur le monde un regard *queer* pour l'analyser d'une nouvelle manière. Mais il est intéressant de voir qu'à cette réflexion s'ajoute une deuxième dimension, portée sur l'action : le *queering* est un principe d'action qui propose des nouveaux outils et des nouvelles perspectives, à partir des actions de déconstruction menées. Dans cette deuxième perspective, il s'agit de rendre le

¹²⁰ *Queering* [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 19 novembre 2019. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : https://en.wikipedia.org/wiki/Queering#cite_note-:03-1.

monde *queer*. C'est ce que souligne Cha Prieur lorsqu'il parle de la géographie *queer* : le but n'est pas seulement de poser une réflexion critique par le *queer*, mais aussi de proposer des méthodologies nouvelles pour repenser la géographie¹²¹. Dans cette perspective, il souligne l'importance des savoirs situés, de la reconnaissance des méthodes qualitatives dans les sciences sociales, etc. Cette deuxième dimension nous intéresse, parce qu'elle permet d'échapper au reproche de la « déconstruction pour déconstruire », en proposant de nouvelles perspectives.

Ce sont ces nouvelles perspectives qui font que l'utilisation du concept de *queering* semble aujourd'hui fleurir, à tel point qu'on trouve de multiples occurrences du terme, rattachés à des objets d'étude et de politiques très différents : *queering the map*, *queering the gothic*, *queering the middle Ages*, *queering the game*, etc. Si l'on prend l'exemple de *queering the map*, on voit que le concept de *queering* s'applique de deux façons. La première perspective nous invite à poser un regard *queer* sur les cartes, l'espace, et la géographie, pour réaliser que l'espace public est cis-hétéro*-normé, et exclusif ; et que les lieux de sociabilité échappant à ces normes sont souvent invisibilisés. La deuxième perspective ajoute une action de transformation, en proposant de nouveaux outils : c'est par exemple le projet *Queering the map*¹²² qui propose un outil collaboratif en ligne, pour que les personnes puissent indiquer sur la carte quels sont leurs lieux *queer*.

Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est que cette méthodologie réflexive et pratique du *queering* est également reprise par des institutions, notamment pour réfléchir à la sphère culturelle, et surtout par une institution qui se rapproche de nous, bibliothèques : le musée. C'est notamment en partant de ces réflexions autour des musées que l'on peut esquisser des pistes pour un *queering* des bibliothèques.

Queering the library

Pour une (re)lecture queer de la bibliothèque

La première étape du *queering* nous incite à avoir une approche de (re)lecture critique de l'institution bibliothèque, en s'interrogeant sur les catégories construites

¹²¹ PRIEUR, Cha. Des géographies queers au-delà des genres et des sexualités ? *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales*. [en ligne]. Avril 2015. [Consulté le 17 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.espacestems.net/articles/des-geographies-queers-au-dela-des-genres-et-des-sexualites/>.

¹²² Disponible en ligne : <https://www.queeringthemap.com/>.

par la bibliothèque, sur ses représentations. Il semble ici intéressant de s'inspirer des démarches faites pour cette relecture *queer* dans les musées, puisque l'on peut considérer que ces institutions sont comparables sur plusieurs points.

Renaud Chantraine revient sur le « paradoxe » que représenterait un musée *queer* :

[Le *queer* est] un processus actif, en perpétuelle transformation – *queeriser* plutôt qu'être en soi ou rester *queer*. Or, que font les musées ? Traditionnellement, ils sont le dépôt des traces du passé, sanctuarisées en vue de les transmettre, promises à l'éternité. Celles-ci sont sélectionnées, collectées, puis classées, conservées, étudiées et présentées à un public. Il s'agit là d'une série d'activités normalisatrices qui visent à apporter ordre, clarté, contrôle, cohérence et *objectivité*. De ce fait, le musée fabrique du sens, des savoirs, des représentations, des émotions et des valeurs¹²³.

Ce paradoxe dessiné pour le musée peut également s'appliquer aux bibliothèques : on l'a vu, les bibliothèques sont des institutions qui produisent des normes du savoir, du langage, etc. en organisant, choisissant et excluant des objets et faits sociaux. C'est notamment très clair dans le cas du catalogue de la bibliothèque. On l'a dit plus tôt : les catalogues de bibliothèques, les systèmes d'indexation, sont des systèmes construits qui ont un effet normatif. La bibliothéconomie critique invitait à réinventer ces catégories. L'apport *queer* nous invite à penser que toute catégorie sera forcément problématique, parce que toute catégorie est un construit social qui implique limites et contradictions.

La *queer theory* nous invite à interroger les processus et relations de pouvoirs qui sont créées lorsque l'on considère certaines façons de savoir et d'être comme correctes et d'autres comme mauvaises, déviantes, et moins dignes d'exister. Lorsqu'on la confronte à la littérature critique sur la classification et les pratiques de catalogage, la *queer theory* nous apporte de nouvelles pistes pour enseigner le catalogue d'une perspective *queer*¹²⁴.

¹²³ RENAUD, Chantraine. Promesses et paradoxes du musée queer. Dans : *Sexualité, savoirs et pouvoirs*, Gabriel Girard, Isabelle Perreault, Nicolas Sallée (dir.) [en ligne]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2019. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.academia.edu/40547494/Chapitre_-_Promesses_et_paradoxes_du_musee_queer.

¹²⁴ DRABINSKI, Emily. Queering the Catalog: Queer Theory and the Politics of Correction. *Brooklyn Library Faculty Publications* [en ligne]. Janvier 2013. Disponible à l'adresse : https://digitalcommons.liu.edu/brooklyn_libfacpubs/9. Proposition de traduction : « *Queer theory challenges us to interrogate the processes and power relations that produce certain ways of knowing and being as correct and others as wrong, deviant, and less worthy of life. When brought into conversation with the literature of critical library classification and cataloging practice, queer theory informs new strategies for teaching the library catalog from a queer perspective* ».

Pour Emily Drabinski, la démarche de *queering* du catalogue est donc le point de départ pour une approche réflexive sur nos pratiques catalographiques, qui est une démarche de réflexion constante sur les termes que l'on choisit d'utiliser. À cette démarche de réflexion constante s'ajoute une deuxième démarche : celle d'explicitation nos choix pour les usager·e·s.

[Nos interventions de correction catalographique] doivent souligner et montrer les paradoxes fondamentaux de la classification et du catalogue dans une perspective *queer* : pour que les documents soient accessibles aux usager·e·s, ils doivent être fixés à un endroit et décrits par un vocabulaire contrôlé. Cependant, cette fixation est toujours fondamentalement construite : les décisions de classification et d'indexation sont toujours prises dans un contexte susceptible de changer. Les interventions de correction *queer* peuvent souligner et rendre visibles la contingence de ces décisions catalographiques¹²⁵.

La relecture *queer* de nos pratiques permet donc d'avoir un regard critique sur notre rôle normatif en tant qu'institutions, mais il ne s'agit pas que d'une déconstruction critique : en contextualisant nos choix, on reconnaît que les normes que l'on produit sont construites dans un contexte précis, et on rend celui-ci clair pour les usager·e·s. Cela permet donc de déjouer cette puissance normative qui fait des bibliothèques des institutions excluantes. Cette proposition d'une recontextualisation de nos pratiques est un apport phare de l'utilisation de la grille de lecture *queer* pour repenser la bibliothèque, parce qu'elle permet d'aller plus loin que la seule inclusion de collections LGBTQI+ en bibliothèque.

C'est ce sur quoi insiste Robert Mills pour les musées¹²⁶. Pour lui, l'idée d'un musée *queer* ne consiste pas seulement à, par exemple, faire une exposition sur l'art gay dans l'espace muséal, mais également à produire un discours critique sur nos pratiques institutionnelles et expliquer pourquoi ces collections étaient jusqu'ici exclues – ce qui rejoint l'idée de critique et d'explicitation. Au-delà, il s'agit non pas seulement de présenter du contenu, mais également d'adopter une manière différente de concevoir le musée. À noter que pour lui, la (re)lecture *queer* n'est pas excluante d'autres approches :

¹²⁵ *Ibid.*, proposition de traduction : « *They should highlight and make visible the fundamental paradoxes of classification and cataloging from a queer perspective: in order to be accessible to users, materials must be fixed in place and described using controlled vocabulary. However, this fixing is always fundamentally fictive; classification and subject heading decisions are always made in a context that is subject to change. Queer interventions will highlight and make visible the contingency of cataloging decisions* ».

¹²⁶ MILLS, Robert. Theorizing the Queer Museum. *Museums & Social Issues* [en ligne]. Avril 2008, Vol. 3, n° 1, p. 41-52. DOI 10.1179/msi.2008.3.1.41.

La *queer theory* est l'une des multiples approches, dont le féminisme, les études postcoloniales, les théories critiques de la race, qui ont cherché à attirer l'attention sur l'impact des structures normatives dans les institutions¹²⁷.

Ainsi, en croisant les approches dans une démarche d'intersectionnalité*, on peut proposer une lecture critique de nos pratiques bibliothécaires, pour les repenser et les expliciter à nos usager·e·s. Cette démarche intersectionnelle semble également intéressante car elle évite la critique du « communautarisme » : il ne s'agit pas de célébrer une identité particulière, mais de montrer que les identités sont des construits, de reconnaître la place de la bibliothèque dans cette construction, et finalement de faire en sorte que toutes les identités puissent co-exister dans l'espace de la bibliothèque.

Une question demeure : comment faire ? Pour pouvoir mettre en place cette relecture critique de la bibliothèque par le *queer*, il faut que les personnes qui font la bibliothèque soient sensibilisées à ce qu'est le *queer*. On utilise volontairement la périphrase « personnes qui font la bibliothèque » et pas le terme « bibliothécaires », parce que cette démarche repose sur l'échange avec des personnes concernées*, ou des personnes productrices de savoirs *queer* et sur le *queer*. Ce sont ces savoirs, ces ressentis *queer* qui peuvent être partagés à des bibliothécaires pour les sensibiliser, les former à des nouvelles approches qui leur permettent de renouveler leur appareil critique et de revoir leurs pratiques. En ce sens, une démarche de formation, ou du moins de sensibilisation à ces questions semble essentielle pour les professionnel·le·s des bibliothèques.

Comment rendre la bibliothèque queer ?

La démarche induite par le *queering* de la bibliothèque, qu'on a donc qualifiée de remise en question permanente et d'explicitation de nos choix, nous invite donc à repenser les pratiques bibliothécaires pour proposer une bibliothèque différente, dans la même veine que ce que Robert Mills proposait pour un musée *queer*¹²⁸.

On peut ici prendre l'exemple de la série d'évènements organisés au Tate Museum autour de l'idée de *queering*. L'idée est à la fois de laisser des

¹²⁷*Ibid.*, proposition de traduction pour : « *Queer theory is one among a number of approaches, including feminism, postcolonial studies, and critical race theory, that have sought to draw attention to the impact of normalizing structures in institutional settings.* »

¹²⁸ *Ibid.*

conservateurs·rices de musée ainsi que des artistes et personnes *queer* proposer leur vision d'un musée *queer*. Ce qui nous intéresse dans cette initiative, c'est qu'elle est portée non seulement par des professionnel·le·s du musée, mais aussi par des personnes concernées* qui ne sont pas forcément inscrites dans les pratiques de muséologie classiques. Ensemble, elles proposent une relecture des collections : on peut par exemple suivre un parcours *queer* dans les collections permanentes du musée¹²⁹, qui n'est donc pas une exposition faite pour l'occasion mais bien une relecture *queer* de l'institution. Il s'agit ici d'une médiation des collections construites avec des personnes *queer* pour proposer un nouveau regard sur des œuvres déjà présentes dans le musée. Plusieurs évènements sont également organisés et ouverts au public, comme cette conférence « *What does a queer museum look like ?* » qui a réuni des professionnel·le·s des musées, des militant·e·s *queer* et un public pour discuter et construire ensemble un nouveau mode de musée. À noter que lors de ces évènements spéciaux, le musée prévoit un accompagnement spécifique si les personnes se rendant à l'évènement le désirent, ainsi que des *vibe checkers*, personnes ressources identifiées comme telles à qui les personnes assistant à l'évènement peuvent partager toute expérience mauvaise.

Ces évènements sont ponctuels, mais la démarche a vertu à être pérenne : le festival « *Queer and now* » organisé par le musée a lieu cette année pour la troisième année consécutive. Il est intéressant de voir que les personnes impliquées dans l'animation et la construction de ces évènements, médiations spécifiques sont plus ou moins les mêmes chaque année. Cela nous invite à réfléchir aux modalités pour rendre *queer* les bibliothèques : peut-on envisager ce mode de fonctionnement, à la fois fluctuant et pérenne ? Cela semble approprié pour traiter d'un sujet comme le *queer*. L'idée d'évènements ponctuels, liés à des contacts pérennes avec des personnes se définissant comme *queer*, qui apporte leur éclairage pour repenser une institution en collaboration avec des membres de cette institution, semble être une modalité pertinente pour repenser la bibliothèque par le *queer*.

L'idée des *vibe checkers* elle, semble être une idée développable sur le long terme. On pourrait imaginer que dans une bibliothèque, un·e bibliothécaire pourrait être désigné·e référent·e *queer* et identifié·e comme tel·le par le public de la

¹²⁹ Voir la présentation faite sur le site du Tate Museum : <https://www.tate.org.uk/visit/tate-britain/queer-walk-through-british-art>.

bibliothèque. Elle pourrait ainsi jouer le rôle de personne ressource (spécialiste de la question), relais (pour les propositions d'animations, d'évènements venant de l'extérieur) et globalement personne contact (notamment en cas de problèmes dans la bibliothèque).

Si le *queer* et la démarche de *queering* semblent pertinents pour aborder la relation des bibliothèques aux LGBTQI+, c'est parce que cette démarche permet de s'éloigner du débat sur la communauté « identitaire » pour inviter à une réflexion critique. Cette réflexion ne s'arrête pas à la relation de la bibliothèque aux personnes LGBTQI+, mais mène à une réflexion globale sur les différentes normes produites par la bibliothèque, et appelle à un positionnement clair des bibliothèques comme des institutions situées. Cette explicitation du positionnement de la bibliothèque dans une société où les situations des individus ne sont jamais « neutres », mais toujours imbriquées dans des rapports de domination, permet de repenser la relation qu'a la bibliothèque à cette communauté qu'elle doit servir.

CHAPITRE 7 : CONSTRUIRE LA RELATION ENTRE LA BIBLIOTHÈQUE ET SA COMMUNAUTÉ PAR LE CARE

La deuxième piste pour repenser et construire la relation de la bibliothèque publique à sa communauté vient de la deuxième partie de l'analyse du rapport de la bibliothèque associative LGBTQI+ à sa communauté. Celle-ci n'est pas qu'une communauté identitaire. Elle est également basée sur le lien social, sur l'engagement et l'attention portée aux autres. Ces pratiques peuvent être envisagées sous l'angle du *care*, piste de réflexion que l'on va explorer maintenant.

Éthique du *care* en bibliothèque

Le concept du care

Dans les années 1970, Carol Gilligan théorise le concept de *care* comme un concept féministe dans le livre *In a Different Voice: Psychological Theory and Women's Development* (traduit en français par « Une voix différente. Pour une éthique du *care* »). Dans ce livre, Carol Gilligan s'intéresse aux questions de morale, et notamment au concept de justice, en soulignant que les concepts fondateurs de la

philosophie morale occidentale sont des concepts abstraits portés par des hommes. Elle oppose à cette morale abstraite une éthique du *care*, propre aux femmes parce qu'elles sont porteuses de cette action de sollicitude – étant les principales actrices du soin et de la sollicitude envers les personnes de leur entourage, mais aussi majoritaires dans les métiers liés au soin. Critiqué à l'époque pour sa portée essentialiste – pourquoi les femmes seraient-elles naturellement plus tournées vers le *care* que les hommes ? – le *care* n'est cependant pas pensé comme une éthique exclusivement féminine – ce que souligne Carol Gilligan elle-même :

Le patriarcat impose une dichotomie de genre où être un homme veut dire ne pas être une femme et vice-versa, et perpétue une hiérarchie de genre où l'autorité réside au bout du compte chez les pères, où les qualités considérées masculines deviennent supérieures aux qualités genrées au féminin. Dans cet univers genré du patriarcat, le *care* est bien une éthique féminine, qui reflète la dichotomie du genre et la hiérarchie du patriarcat. Prendre soin des autres, c'est ce que font les femmes bonnes et les personnes qui prennent soin des autres (font du *care*) font un travail de femmes. Elles sont dévouées aux autres, sensibles à leurs besoins, attentives à leurs voix... Et s'effacent. [...] Mais le *care* et le *caring* ne sont pas des questions de femmes ! Ce sont des préoccupations humaines. Il faut avancer vers la prise en compte des vraies questions, à savoir : comment les questions de justice et de droits croisent les questions de *care* et de responsabilité¹³⁰.

Le livre a eu un écho dans plusieurs champs des sciences sociales, et a entraîné l'usage du concept de *care* pour désigner plusieurs choses : un travail du *care* et un concept fondateur d'une éthique.

On parle aujourd'hui de travail du *care* pour désigner l'ensemble des activités liées au soin, qu'elles soient salariées ou non, intimes ou publiques, etc. Dans ce sens, ce terme renvoie aux activités économiques liées à la santé et aux questions de dépendance. Ce terme est donc utilisé à la fois dans une perspective économiste, et souvent également dans une perspective féministe, non seulement essentialiste mais aussi matérialiste qui théorise ce travail du *care*, effectivement majoritairement féminin, dans une perspective de lutte anti-patriarcale (on pense par exemple ici aux premiers travaux de Christine Delphy). Ce concept de travail du *care* est surtout centrée sur la notion de dépendance, et semblerait à première vue éloigné de la bibliothèque : il ne s'agit pas de prétendre qu'une bibliothèque a le même rôle qu'un

¹³⁰ GILLIGAN, Carol. Le care, éthique féminine ou éthique féministe ? *Multitudes*. Association Multitudes, Octobre 2009, Vol. n° 37-38, n° 2, p. 76-78.

hôpital ou qu'un EPHAD vis-à-vis de personnes en situation d'extrême dépendance, par exemple. Le travail du *care* n'est cependant pas défini que pour évoquer le cas de personnes vulnérables dans des situations d'extrême dépendance :

Dans cette perspective, [le travail du *care*] ne comprendrait pas uniquement le « *care* nécessaire » entendu comme soin apporté aux personnes vulnérables, mais aussi les activités de service qui englobent tout ce qui peut contribuer dans la quotidienneté au bien-être de tous. Ce concept élargi permet de rendre compte de l'idée essentielle de Joan Tronto selon laquelle nous sommes tous bénéficiaires du *care*. La dépendance au *care* définit une communauté de destin pour l'ensemble des humains. L'idée de vulnérabilité et d'hétéronomie prend alors un autre sens : si tous sont vulnérables à un moment ou à un autre de leur vie, l'autonomie est relative parce qu'elle a comme contrepartie la dépendance par rapport aux travailleurs et surtout travailleuses qui rendent cette autonomie possible, ou plus exactement qui assurent le fondement matériel et invisible d'un mythe néolibéral puissant : l'autonomie, la performance comme exploit individuel reposant sur un surpassement de soi¹³¹.

Dans cette conception, le travail du *care* définit tout travail qui, dans une relation d'interdépendance, permet à un individu de devenir autonome.

Le *care* est également le concept fondateur d'une éthique, l'éthique du *care*. Cette éthique a été principalement développée par le croisement des travaux de Carol Gilligan et de Joan Tronto, politologue américaine, dans son ouvrage *Moral Boundaries: A Political Argument for an Ethic of Care*, sorti en 1993 aux États-Unis et traduit en France en 2009 sous le titre *Un Monde vulnérable. Pour une politique du care*. Joan Tronto définit le *care* en quatre phases :

Se soucier de (*caring about*). – Le *care* implique en premier lieu la reconnaissance de sa nécessité. Il implique donc de constater l'existence d'un besoin et d'évaluer la possibilité d'y apporter une réponse. [...]

Se charger de (*taking care of*). – « Se charger de » constitue l'étape suivante du processus du *care*, qui implique d'assumer une certaine responsabilité par rapport à un besoin identifié et de déterminer la nature de la réponse à lui apporter. Au lieu de se contenter de se centrer sur les besoins d'une autre personne, « se charger de » implique de reconnaître que l'on peut agir pour traiter ces besoins non satisfaits. [...]

Accorder des soins (*care giving*). – Accorder des soins suppose la rencontre directe des besoins de *care*. Ce qui implique un travail matériel et exige presque toujours de ceux qui donnent des soins qu'ils viennent au contact des objets du *care*. [...]

¹³¹ HIRATA, Helena et MOLINIER, Pascale. Les ambiguïtés du care. *Travailler*. Martin Média, Novembre 2012, Vol. n° 28, n° 2, p. 9-13.

Recevoir des soins (*care receiving*). – La dernière phase du *care* correspond à la reconnaissance de ce que l’objet de la sollicitude réagit au soin qu’il reçoit. [...] Il est important d’inclure la réception du soin parmi les éléments du processus parce que c’est la seule manière de savoir si une réponse au besoin de soin a été apportée¹³².

Le *care* devient donc un concept pour repenser la justice et la relation des individus les uns aux autres.

Le mot *care*, courant en anglais, est à la fois un verbe qui signifie « s’occuper de », « faire attention », « prendre soin », « se soucier de » et un substantif qui pourrait selon les contextes être rendu en français par soin, attention, sollicitude, concernement. Le *care* est alors compris comme une attitude ou une disposition, et a, en premier lieu, permis une mise en question d’une forme dominante d’éthique en valorisant l’attention à autrui, les enjeux relationnels, contre, par exemple, l’autonomie et l’impartialité qui sont les principes directeurs dans les théories de la justice¹³³.

Cette éthique propose de prendre en compte les affects et la sensibilité des individus – pour ne pas considérer que les individus sont des sujets autonomes et abstraits, mais bien pour prendre en compte la réalité de leur situation, « l’ordinaire » :

Le *care* est d’abord l’attention à cette vie humaine ordinaire, l’ordinaire de la vie et à ce qui fait sa continuité. L’éthique du *care* appelle notre attention sur ce qui est juste sous nos yeux, mais que nous ne voyons pas, par manque d’attention tout simplement, ou mépris¹³⁴.

En valorisant l’ordinaire, on reconnaît que c’est l’interdépendance des individus qui leur permet d’arriver à l’autonomie. L’éthique du *care* propose donc de repenser le concept de justice en prenant en compte que l’autonomie des sujets n’est pas abstraite ni donnée, mais bien issue de liens entre les individus. À ce titre, elle s’attache particulièrement à rendre la parole aux plus défavorisé·e·s, à « rendre visible l’infra-politique¹³⁵ » et à faire en sorte que celui-ci soit pris en compte par les pouvoirs publics, notamment dans ce qui concerne le travail de soin au sens propre et le travail social, par exemple.

¹³² TRONTO, Joan C. Du care. *Revue du MAUSS*. La Découverte, Novembre 2008, Vol. n° 32, n° 2, p. 243-265.

¹³³ LAUGIER, Sandra et MOLINIER, Pascale. Politiques du care. *Multitudes*. Octobre 2009, Vol. n° 37-38, n° 2, p. 74-75.

¹³⁴ LAUGIER, Sandra. L’éthique comme politique de l’ordinaire. *Multitudes*. Octobre 2009, Vol. n° 37-38, n° 2, p. 80-88.

¹³⁵ BRUGÈRE, Fabienne. Chapitre III - Pour une démocratie sensible. Dans : *L’éthique du care*. 3e éd. [en ligne]. Paris : Presses Universitaires de France, 15 juin 2017, p. 83-122. [Consulté le 20 février 2020]. Disponible à l’adresse : <https://www.cairn.info/l-ethique-du-care--9782130789222-page-83.htm>.

Le care en bibliothèque : une démarche impensée au cœur de nos pratiques ?

On le disait au début de cette réflexion : les bibliothèques publiques s'interrogent sur leur rôle dans la société, et notamment sur leur capacité à remplir leur missions d'être des institutions pour tou·te·s. Que nous apporte l'éthique du *care* comme réponse, ou du moins comme nouvelles pistes de réflexion, dans cet ensemble de réflexions sur les bibliothèques, leur rôle et leur relation à leurs publics ? Et si finalement, les bibliothèques publiques ne s'inscrivaient pas déjà dans une démarche d'éthique du *care*, sans le formuler ainsi ?

L'éthique du *care* est basée, on l'a dit, sur la nécessité de reconnaître les interdépendances dans le chemin vers l'autonomie des individus : c'est parce que les individus sont liés les uns et autres et qu'ils bénéficient de soutien, de soin, d'attention, qu'ils peuvent devenir des individus. Cette idée s'inscrit dans l'idée d'*empowerment* des individus, qui est une notion déjà admise et portée par les bibliothèques publiques. Elles jouent ce rôle auprès de leurs usager·e·s, en leur apportant documentation, clés de compréhension, des services favorisant leur émancipation, etc. Ainsi, puisqu'elles ont un rôle d'accompagnantes vers l'autonomie des lecteurs·rices, on pourrait considérer que le travail bibliothécaire est un travail du *care* – mais pas un *care* nécessaire, où la situation serait celle d'une ultra-dépendance.

Pour aller plus loin, on peut également souligner qu'en s'interrogeant sur la capacité d'émancipation d'individus défavorisé·e·s, éloigné·e·s des cultures dominantes, de la lecture ou de l'information, les bibliothèques publiques s'inscrivent déjà dans la démarche du *care* qui visait à proposer des politiques en faveur des personnes les plus défavorisées en écoutant leur parole et leurs ressentis. Ainsi, les pistes proposées pour repenser la bibliothèque – inclusion, participation, troisième lieu, etc. – qui visent à promouvoir l'idée d'une bibliothèque où tous les individus peuvent apporter des idées, pratiques à la communauté, construire la bibliothèque ensemble se rapprochent de cette idée de *care*. C'est également le cas pour les pratiques de *community design*, présentes plutôt dans les approches nord-américaines de la bibliothèque publique, mais également en France à travers l'exemple de la médiathèque de Ledoux.

Pour ces différentes raisons, on peut avancer que les pratiques actuelles dans les bibliothèques publiques ne semblent pas si éloignées de l'application de démarches portées par l'éthique du *care*. Cependant, elles ne sont pas réclamées comme telles, et le *care* est encore peu utilisé comme un concept pour penser la bibliothèque. L'appropriation de ce concept semble cependant pertinente pour repenser les relations les un·e·s aux autres qui fondent la bibliothèque publique : relations entre l'institution et les usager·e·s, les bibliothécaires et les usager·e·s, les usager·e·s entre eux, l'institution et les bibliothécaires, les bibliothécaires entre eux. La démarche du *care* peut également être utilisée pour proposer des pratiques ou des services nouveaux. La partie suivante propose des pistes d'appropriation et d'utilisation du concept du *care* par les bibliothèques publiques.

Pistes pour du *care* en bibliothèque

Design du care en bibliothèque

Pour repenser sa relation avec sa communauté, la bibliothèque publique doit avant tout la connaître. La démarche essentielle pour une application du *care* dans la relation avec les publics consiste à ne plus voir ces publics comme des usager·e·s anonymes mais comme des personnes, douées de sentiments, d'affects, engagées dans des relations particulières à la bibliothèque, dans des situations de dépendances plus ou moins avancées à l'institution. En ce sens, les enquêtes concernant les publics ne sont pas envisagées dans une portée « quantitative », mais plus dans un esprit « qualitatif ». Dans son article sur le *design* du *care* en bibliothèque, Marie Martel évoque les entretiens ethnographiques comme une modalité pertinente pour connaître sa communauté¹³⁶. Ces entretiens, longs, peuvent être imaginés avec une grille très libre, pour permettre un récit libre et porté par l'interrogé·e. L'éthique du *care* naît du principe d'une « voix différente » : laisser les publics exprimer leurs ressentis et affects par rapport à la bibliothèque permet d'appréhender des rapports à l'institution qui peuvent rester cachés par les formats classiques d'enquêtes des publics. Ainsi :

Le *care*, c'est aller au-delà de la réponse aux besoins. Le travail attentionné va allier proximité et affection sans poser la question de

¹³⁶ MARTEL, Marie D. Le design du « care » en bibliothèque : du tiers lieu au lieu d'inclusion sociale. *I2D Information, données documents*. Avril 2017, Vol. Volume 54, n° 1, p. 52-54.

savoir si l'attitude attentionnée est une condition du soin attentionné dans la mesure où il y a bien corrélation entre les deux. C'est finalement avec cela que l'on soulève le voile des procédures non attentionnées de la gestion (par exemple de la gestion de la qualité), procédures qui ignorent toute dimension affective. Avec le *care*, l'affectif entre dans la profession. [...] Il est donc bien question aussi de percevoir et de prendre en compte les émotions des autres, compte tenu de ses sentiments, dans une perspective qui consiste à les mettre à l'épreuve de son vécu¹³⁷.

La modalité choisie, des entretiens longs et libres, permet de travailler sur l'empathie¹³⁸, c'est-à-dire la capacité de s'identifier à l'autre dans ce qu'il ressent. Marie Martel souligne que dans le cas du projet sur lequel la bibliothèque travaillait avec ses usager·e·s, les membres de l'équipe projet ont choisi de travailler *via* des entretiens plutôt que *via* des *persona*. Les *persona*, personnes fictives utilisées dans les démarches de *design*, semblaient en effet couper les bibliothécaires de leurs publics. L'idée est de plutôt s'intéresser aux vécus et ressentis réels, pour « entendre la voix » des usager·e·s. Attention, cette empathie ne doit pas se transformer en pitié, qui serait contreproductive et mettrait les bibliothécaires dans une position de domination (certes bienveillante) vis-à-vis de leurs publics, ce qui est précisément ce que l'éthique du *care* tient à éviter.

Cette attention à son positionnement est la base d'une pratique professionnelle pensée sur le *care*. On l'a dit, l'éthique du *care* vise à valoriser les sensibilités et affects de personnes minorisées, parfois également dans le langage. Or on l'a montré, les bibliothèques sont des institutions dont la puissance normative est forte, notamment autour de la maîtrise du langage, du savoir, etc. Il ne s'agit pas de dire qu'il ne faut pas partager des savoirs et promouvoir la maîtrise de la langue, de l'écrit – mais simplement, prendre conscience que notre positionnement peut être perçu comme condescendant. Le *care* s'inscrit dans le principe de remise en question permanente – menant à une connaissance et une expression de son positionnement – qui est défendu tout au long de ce mémoire. Cette attention à son positionnement invite peut-être à l'organisation de pratiques moins formelles que des *focus group* ou que des entretiens pour connaître ses usager·e·s. Ainsi, la très récente expérience de « crêpes *party* » à la bibliothèque de Science Po Lille est intéressante : pour savoir quelles étaient les pratiques des usager·e·s en termes de consommation de

¹³⁷ PESQUEUX, Yvon. De l'engagement au *care*. *Question(s) de management*. EMS Editions, 2012, Vol. N° 1, n° 2, p. 107-118.

¹³⁸ *Ibid.*

nourriture à la BU, les bibliothécaires ont organisé un espace de discussion informelle autour de crêpes faites dans la BU.

Ces questions de *design* du *care* prolongent également la réflexion sur l'ouverture de services de *care* dans les bibliothèques. On l'a dit plus haut : on ne peut pas dire que la bibliothèque opère un travail de *care* auprès de personnes en dépendance comme les institutions de soin ou de travail social. Cependant, on peut envisager que des professionnel·le·s de ces activités trouvent leur place dans la bibliothèque, comme c'est le cas dans plusieurs bibliothèques publiques nord-américaines¹³⁹. Des travailleurs·ses sociaux·ales sont intégré·e·s à l'équipe de la bibliothèque pour travailler sur les besoins de publics spécifiques, apporter un relais vers des services sociaux mais aussi travailler sur la relation entre les usager·e·s et les bibliothécaires avec les apports du travail social. C'est le cas par exemple dans cette bibliothèque universitaire canadienne où la travailleuse sociale « est une ressource pour aider les bibliothécaires à interagir avec les usager·e·s les plus vulnérables efficacement et avec compassion¹⁴⁰ ».

Quelle que soit la modalité, le dispositif choisi, il semble nécessaire d'inscrire la volonté de s'inspirer du *care* dans le projet du service ou de l'établissement concerné. Cette démarche, puisqu'elle repose sur le respect et l'interdépendance mutuelle, pose également des questions de construction non seulement avec l'usager·e mais avec l'ensemble de l'équipe bibliothécaire. Cela pose des questions managériales qui ouvrent le dernier pan de cette réflexion.

Qu'est-ce qu'implique une bibliothèque basée sur le care ?

Le *care* est basé sur le principe de relations d'interdépendance. Pour utiliser le *care* comme valeur et principe d'action en bibliothèque, il ne faut pas penser que les publics, mais bien aussi les bibliothécaires. S'interroger sur ces pratiques et démarches de *care* pose la question des compétences. On a parlé d'entretien, d'empathie, comme des pratiques liées au *care design*. Yvon Pesqueux, dans son

¹³⁹ HEULARD, Mégane. Des assistances sociales dans les bibliothèques publiques aux États-Unis. Dans : *Actualité* [en ligne]. 25 juillet 2019. [Consulté le 26 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/des-assistances-sociales-dans-les-bibliotheques-publiques-aux-etats-unis/96014>. Library Catalog: www.actualitte.com.

¹⁴⁰ SKULKETY, Alexandra. For Halifax's only library social worker, a 'circle of care' extends to all. *The Signal* [en ligne]. 14 février 2020. [Consulté le 26 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://signalhfx.ca/for-halifaxs-only-library-social-worker-a-circle-of-care-extends-to-all/>. Library Catalog: signalhfx.ca. Proposition de traduction pour : « *Jamieson works as a resource to help library staff interact with the more vulnerable customers effectively and compassionately* ».

article sur l'approche managériale de l'éthique du *care*, insiste sur l'importance de « qualifications telles que la douceur, la patience, la sensibilité, l'attention, la prévenance, l'obligeance, la serviabilité¹⁴¹ ». Cela pose une question majeure : peut-on considérer l'attention, l'écoute, le soin, l'empathie comme des compétences professionnelles ? Si l'on part du principe que oui, cela entraîne des nécessités de formation, pour que ces compétences puissent être acquises et/ou développées par les professionnel·le·s. Ces questions restent à creuser, mais peuvent être des nouvelles pistes d'actions. On peut déjà souligner que l'approche par le *care* de sa communauté permet de jouer sur l'empathie. Peut-être que les pratiques de *care design*, le contact de proximité avec l'utilisateur peut sensibiliser les bibliothécaires à leurs situations de vie et faire naître de l'empathie. Ainsi, peut-être que la compétence naît dans la relation avec l'autre – ce que s'inscrit dans l'éthique du *care*.

Cela pose aussi la reconnaissance des affects et des situations d'interdépendance des professionnel·le·s elleux-mêmes. Une bibliothèque fondée sur le *care*, sur la subjectivité et les affects ne peut que reconnaître que les bibliothécaires sont elleux-mêmes des individus affectés. La question de l'utilisation du *care* comme un principe managérial commence doucement à être abordée dans les sciences de la gestion et dans les réflexions de professionnel·le·s. Elle reste cependant une question délicate, comme tout ce qui relève de la gestion des affects dans le travail, parce que l'éthique du *care* repose sur une reconnaissance mutuelle de sa vulnérabilité et de son interdépendance :

Assumer sa vulnérabilité, tant pour le manager que pour le managé est souvent vécu comme le risque de perdre toute crédibilité, de ne plus parvenir à faire valoir ses compétences ou de ne plus pouvoir assumer pleinement son autorité¹⁴².

On peut cependant poser l'idée que l'éthique du *care* permet d'apporter une approche nouvelle aux relations managériales, parce qu'elle est basée sur l'explicitation volontaire des relations d'interdépendance, et reconnaît l'entraide comme un des principaux vecteurs d'autonomie. Cela pose question dans un monde du travail construit sur des normes où l'expression des affects et des émotions n'est

¹⁴¹ PESQUEUX, *op. cit.*

¹⁴² DELASSUS, Eric. Manager selon le care. *Qualitique-Le magazine des managers et des organisations responsables* [en ligne]. Ed. Labeau, Décembre 2015, n° 266. [Consulté le 26 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01287416>.

que peu prise en compte. Cela pose également la question de la limite à trouver dans l'établissement de telles pratiques en tant que manager, si les personnes que l'on encadre ne souhaitent pas intégrer une dimension affective dans leur travail. L'introduction de l'éthique du *care* dans les pratiques managériales semble donc être une piste de réflexion intéressante à développer, ou du moins une possibilité à interroger en bibliothèque.

Le *care* interroge également la neutralité comme principe d'action des fonctionnaires. On l'a dit, ce principe est une des obligations des fonctionnaires dans le service public. L'éthique du *care* déconstruit l'idée d'une neutralité possible en montrant que le rapport des individus entre eux sont des rapports affectés. Dans la réalité, il semble impossible d'assurer ses fonctions de service public sans jamais être plus inclin·e à discuter avec un·e usager·e qu'un·e autre, tout simplement parce qu'il a souri en arrivant à la banque d'accueil, ou parce que sa situation personnelle nous touche. Il n'est pas question de revoir le principe de neutralité, parce qu'il garantit la non-maltraitance et l'égalité des usager·e·s. Cependant, appliquer une éthique du *care* en bibliothèque, dans la relation avec les usager·e·s, invite à s'interroger sur ce qui fait ces relations interpersonnelles, sur la façon dont on peut les construire différemment pour renforcer la proximité – principe clé du *care*.

Enfin, la dernière implication d'une application de l'éthique du *care* à la bibliothèque s'intègre dans l'une des réflexions posées par ce mémoire, concernant le militantisme. Certain·e·s bibliothécaires sont engagé·e·s personnellement – du fait de leur situation personnelle – pour certaines causes, ce qui peut entraîner des difficultés la relation à l'institution ou aux autres bibliothécaires. Fonder la bibliothèque sur le *care* invite à ne plus ignorer la réalité d'engagements militants portés par des individus au sein de l'institution, mais à s'interroger sur leurs difficultés et y apporter une réponse institutionnelle. C'est également remettre la question du militantisme et de l'engagement au cœur du travail de bibliothécaire. Le *care*, pour Joan Tronto, c'est se soucier et se charger de quelque chose. Pour la bibliothèque, c'est s'engager pour sa communauté.

CONCLUSION

Ce travail de recherche proposait initialement de partir de l'étude des bibliothèques associatives LGBTQI+ pour développer plusieurs pistes de réflexion pour repenser les bibliothèques publiques. Il s'agissait d'abord d'entrevoir de nouvelles façons de traiter les questions LGBTQI+ en bibliothèque, en partant de bibliothèques spécifiquement faites pour et par cette communauté. Cela permettait également d'ouvrir la réflexion sur des structures bibliothécaires associatives peu connues des bibliothèques publiques, pour en apprendre plus sur ces bibliothèques et envisager un possible travail partenarial avec elles. Enfin et surtout, par la méthodologie de « décentrement » employée, on souhaitait analyser une institution sœur – plus ou moins éloignée – pour comprendre sa construction en tant qu'institution et sa relation avec sa communauté pour envisager de nouvelles façons de construire nos relations avec notre communauté.

Les bibliothèques associatives LGBTQI+ étudiées sont des bibliothèques institutionnalisées, dans des CLGBTI qui sont des institutions reconnues (notamment par les pouvoirs publics). Elles fonctionnent dans des schémas bibliothéconomiques classiques. Leur relation avec leur communauté est double : la communauté est d'abord la communauté identitaire, qu'elles mettent en valeur en mettant à disposition des documents LGBTQI+ et en promouvant la production de personnes LGBTQI+. Mais la communauté est également une communauté basée sur le lien social, qu'elles font vivre de diverses manières. Pour ces bibliothèques, il n'y a aucune distinction avec la communauté qu'elles servent : les bibliothécaires bénévoles sont eux-mêmes des membres de cette communauté.

En s'inspirant de cette double vision de la communauté, on peut proposer des pistes nouvelles. Il s'agit d'abord d'utiliser une grille de lecture *queer* pour repenser la place des identités minorisées dans la bibliothèque, en déconstruisant nos normes et invitant à un esprit critique sans cesse renouvelé. De l'autre côté, on peut également envisager de repenser la relation de la bibliothèque à sa communauté par le *care*. Cette éthique, appliquée à la bibliothèque, permet de repenser une bibliothèque engagée, impliquée pour ses publics.

Les bibliothèques publiques sont déjà des institutions engagées pour leurs publics, et les réflexions sur leur rôle sont multiples et pertinentes. Ce travail de

mémoire se proposait d'apporter des nouvelles perspectives de réflexion sur ces sujets. Ces perspectives mériteraient à être prolongées, appliquées à des cas concrets. En ce qui concerne le *care* notamment, il serait intéressant de se demander combien de bibliothécaires l'appliquent au jour le jour, sans jamais s'être posé la question. Une autre perspective qui aurait pu être étudiée est celle des bibliothèques militantes nouvelles – *queer* ou autres – souvent éphémères, souvent mouvantes, mais surtout présentes dans des lieux de luttes qui se réinventent. Cela veut dire quelque chose sur l'importance des bibliothèques aujourd'hui, même pour des individus qui cherchent à contester les institutions et à les réinventer.

Pour conclure, soulignons l'idée que l'essentiel est de garder un esprit critique et de ne pas s'asseoir sur la « neutralité » institutionnelle : les bibliothèques sont des institutions qui produisent des normes, et si on n'y prête pas attention, ces normes peuvent devenir excluantes et nous couper d'une partie de la communauté pour qui nous existons.

LISTE DES ENTRETIENS

Entretien avec x, militant au Pôle LGBT Vaucluse d'Avignon, le 16/10/19, par téléphone, 45 minutes.

Entretien avec x, militant à NOSIG, CLGBTI de Nantes, le 25/10/19, par téléphone, une heure.

Entretien avec x et x, militant·e·s au CLGBT de Paris, le 03/12/19, dans la bibliothèque du centre, une heure.

Entretien avec Agnès Marcetteau, directrice du réseau des médiathèques et bibliothèques municipales de Nantes, le 12/12/19 par téléphone, une heure.

Entretien avec x, militante au CLGBT Tours, le 10/01/20 par téléphone, 30 minutes.

Entretien avec Thomas Chaimbault-Petitjean, responsable de la commission Légothèque, le 16/01/20, une heure.

Entretien avec François Michelizza, directrice du réseau des bibliothèques municipales de Nice, le 18/01/20 par téléphone, 45 minutes.

Entretien avec x, militante au CLGBTI de Metz, le 24/01/20, par téléphone, une heure.

Entretien avec x, militante au CLGBTI de Nice, le 29/01/20, par téléphone, une heure.

Entretien avec x, militante au CLGBTI Reims, le 30/01/20, par téléphone, 45 minutes.

Entretien avec x, militant au CLGBTI Strasbourg, le 05/02/20, par téléphone, une heure.

Entretien avec x, militante au sein du collectif Queer Code, le 06/02/20, par téléphone, une heure.

Entretien avec Annelore Eloy, bibliothécaire, le 07/02/20, par téléphone, 45 minutes.

BIBLIOGRAPHIE

LGBTQI+ ET BIBLIOTHÈQUES

AGIÉ-CARRÉ, Sophie et LÉGOTHÈQUE. *Des bibliothèques Gay Friendly ? : Conférences sur les questions de genre en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 5 décembre 2017. [Consulté le 15 janvier 2020]. La Numérique. ISBN 978-2-37546-074-0. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/pressesenssib/2098>

BAUME, Matt. Drag Queens Are Bringing Families Together at Public Libraries Across the U.S. *them*. [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 17 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.them.us/story/drag-queen-story-time>

BENYAMINA, Renan. *Du placard aux rayons: visibilité des questions de genre dans les bibliothèques publiques*. Mémoire. Villeurbanne : Enssib, 2013

BEYRON-WHITTAKER, Violaine. Les bibliothèques, lieux ressources pour les publics LGBTQ+. *Inter CDI* [en ligne]. Décembre 2018, n° 276. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <http://www.intercdi.org/les-bibliotheques-lieux-ressources-pour-les-publics-lgbt/>

CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas. Un exemple de fonds LGBT en BU (États-Unis). Dans : *Légothèque* [en ligne]. 27 mai 2014. [Consulté le 20 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://legothequeabf.wordpress.com/2014/05/27/un-exemple-de-fonds-lgbt-en-bu-etats-unis/>

CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas et ANDISSAC, Marie-Noëlle. Des bibliothèques inclusives. *Bibliothèque(s). Association des bibliothécaires de France (ABF)* [en ligne]. Octobre 2015, n° 80 : Bibliothèques et inclusion. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_numero=67095&type_numero=PDF

CHANTRAINE, Renaud. Retours sur l'ALMS LGBTQ : Archives, bibliothèques, Musées et collections spéciales LGBTQ+ [1/2]. Dans : *Légothèque* [en ligne]. 18 octobre 2016. [Consulté le 20 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://legothequeabf.wordpress.com/2016/10/18/retours-sur-lalms-lgbtq-archives-bibliotheques-musees-et-collections-speciales-lgbtq-13/>

CHANTRAINE, Renaud. Retours sur l'ALMS LGBTQ : Archives, bibliothèques, Musées et collections spéciales LGBTQ+ [2/2]. Dans : *Légothèque* [en ligne]. 25 octobre 2016. [Consulté le 20 janvier 2020]. Disponible à l'adresse :

<https://legothequeabf.wordpress.com/2016/10/25/retours-sur-lalms-lgbtq-archives-bibliotheques-musees-et-collections-speciales-lgbtq-suite/>

DONNEZAN, Flora. *Faire sortir les collections LGBTQ+ du placard : un enjeu pour les secteurs jeunesse* [en ligne]. Villeurbanne : Enssib, janvier 2020. [Consulté le 23 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/69309-faire-sortir-les-collections-lgbtq-du-placard-un-enjeu-pour-les-secteurs-jeunesse>

EDEHOLDT, Christer et LINDGREN, Maria. Les étagères arc-en-ciel dans les pays scandinaves : L'exemple d'Umeå (Suède). *Bibliothèque(s)* [en ligne]. Octobre 2015, n° 80 : Bibliothèques et inclusion. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_numero=67095&type_numero=PDF

GREENBLATT, Ellen. *Serving LGBTIQ library and archives users: essays on outreach, service, collections and access*. London : Facet Publishing, 2011. ISBN 978-0-7864-6184-4.

MEHRA, Bharat et GRAY, Laverne. " *Don't Say Gay* " in the State of Tennessee: *Libraries as Virtual Spaces of Resistance and Protectors of Human Rights of Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, and Queer (LGBTQ) People*. 16 août 2014

RIDINGER, Robert. Tracking the rainbow: recent trends in LGBT reference and collection development. *Reference Reviews* [en ligne]. Janvier 2014, Vol. 28, n° 7, p. 2-7. DOI [10.1108/RR-11-2013-0297](https://doi.org/10.1108/RR-11-2013-0297)

SULLIVAN, Doreen. A brief history of homophobia in Dewey decimal classification. Dans : *Overland literary journal* [en ligne]. 2015. [Consulté le 30 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://overland.org.au/2015/07/a-brief-history-of-homophobia-in-dewey-decimal-classification/>

VAILLANCOURT, Shawn. Libraries as Safe Spaces. Dans : *American Libraries Magazine* [en ligne]. 11 décembre 2012. [Consulté le 15 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://americanlibrariesmagazine.org/2012/12/11/libraries-as-safe-spaces/>

WEXELBAUM, Rachel S. Do libraries save LGBT students? *Library Management* [en ligne]. Janvier 2018, Vol. 39, n° 1/2, p. 31-58. DOI [10.1108/LM-02-2017-0014](https://doi.org/10.1108/LM-02-2017-0014)

Libraries and the LGBTQ community [en ligne]. [S. l.] : [s. n.], 1 février 2020. [Consulté le 7 février 2020]. Disponible à l'adresse : https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Libraries_and_the_LGBTQ_community&oldid=938715710. Page Version ID: 938715710

ASSOCIATIF ET PARTENARIATS

ALIX, Yves. Du « tiers réseau » au « hors les murs ». *BBF* [en ligne]. Janvier 2008, n° 5. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-05-0004-001>

ALIX, Yves et SCHMITT, Michel. Les mouvements associatifs et militants. Dans : *Histoire des bibliothèques françaises: 1914-1990*. Nouv. éd. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2009, p. 429-453.

AROT, Dominique, GUADAGNA, Sabrina, SAGAERT, Marc et LEROUGE, Françoise. *Les partenariats des bibliothèques*. Villeurbanne : Association pour la diffusion de la pensée française Presses de l'Esssib, 2002.

COTTIN-MARX, Simon. *Sociologie du monde associatif*. [S. l.] : [s. n.], 2019. [Consulté le 15 janvier 2020]. ISBN 978-2-7071-9918-8. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/sociologie-du-monde-associatif--9782707199188.htm>

LAHARY, Dominique. Esquisse d'une théorie du partenariat pour servir dans la pratique - ADBDP. Dans : *Association des directeurs de bibliothèques départementales* [en ligne]. 11 mars 2007. [Consulté le 15 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <http://adbdp.web03.b2f-concept.net/spip.php?article430>

TABET, Claudie. *La bibliothèque « hors les murs »*. Nouvelle éd. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2004. Bibliothèques. ISBN 978-2-7654-0893-2. Z 716

TABET, Claudie. Les Bibliothèques d'un autre type. *BBF* [en ligne]. Janvier 1992, n° 4. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1992-04-0035-005>

L'association : un espace d'innovation démocratique ? Cahiers de l'action 2019/1 (N° 53). [S. l.] : [s. n.], 2019. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2019-1.htm>

RÉFLEXIONS BIBLIOTHÉCAIRES SUR LE LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ

ANTONUTTI, Isabelle (dir.). *Migrations et bibliothèques*. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2017. [Consulté le 15 janvier 2020]. ISBN 978-2-7654-1542-8. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/migrations-et-bibliotheques--9782765415428.htm>

BARBIER, Frédéric. *Histoire des bibliothèques: d'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles*. 2e édition revue et augmentée. Paris : Armand Colin, 2016. Collection U. ISBN 978-2-200-61625-0. 027

BATS, Raphaëlle. *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2015. La Boîte à outils, 33. ISBN 979-10-91281-58-4. 020.23

BATS, Raphaëlle. Les enjeux et les limites de la participation : le rôle des bibliothèques. Dans : *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2015. La Boîte à outils, 33. ISBN 979-10-91281-58-4. 020.23

FONTAINE-MARTINELLI, Françoise et MAUMET, Luc. *Accessibilité universelle et inclusion en bibliothèque*. Paris : ABF, Association des bibliothécaires de France, 2017. Collection Médiathèmes, 19. ISBN 978-2-900177-50-1. 027.6

GOULET, Vincent. « Les bibliothécaires sont-ils vecteurs d'inégalité ? ». Dans : *Club de Mediapart* [en ligne]. 23 juin 2017. [Consulté le 3 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://blogs.mediapart.fr/vincent-goulet/blog/230617/les-bibliothecaires-sont-ils-vecteurs-d-inegalite>

LLOYD, Patrick. The Public Library as a Protective Factor. Dans : *Public Libraries Online* [en ligne]. 13 décembre 2018. [Consulté le 26 février 2020]. Disponible à l'adresse : <http://publiclibrariesonline.org/2018/12/the-public-library-as-a-protective-factor/>. Library Catalog: publiclibrariesonline.org

LOR, Peter. *Risks and benefits of visibility: librarians navigating social and political turbulence* [en ligne]. Lyon, France, 2014. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <http://library.ifla.org/836/>

MERKLEN, Denis. Is the Library a Political Institution?: French Libraries Today and the Social Conflict between Démocratie and République. *Library Trends* [en ligne]. 2016, Vol. 65, n° 2, p. 143-153. DOI [10.1353/lib.2016.0027](https://doi.org/10.1353/lib.2016.0027)

MERKLEN, Denis. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2013. Papiers. ISBN 979-10-91281-14-0. 021

MIRIBEL, Marielle de (dir.). *Se former à l'accueil : éthique et pratique*. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2012. [Consulté le 15 janvier 2020]. ISBN 978-2-7654-1364-6. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/se-former-a-l-accueil-ethique-et-pratique--9782765413646.htm>

MIRIBEL, Marielle de, EVANO, Brigitte et FARAGASSO, Benoît Lizée et Tony (dir.). *Accueillir les publics. Comprendre et agir*. [S. l.] : Éditions du Cercle de la Librairie, 2013. [Consulté le 15 janvier 2020]. ISBN 978-2-7654-1393-6. DOI [10.3917/elec.miri.2013.01](https://doi.org/10.3917/elec.miri.2013.01)

RABOT, Cécile. La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ? Dans : *Politiques de la culture* [en ligne]. 2

juin 2014. [Consulté le 29 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://chmcc.hypotheses.org/482>

RABOT, Cécile. Les médiathèques pour tous ? *Informations sociales* [En ligne]. 2015, Vol. n° 190, n° 4, p. 106-114. [Consulté le 29 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2015-4-page-106.htm>

TOUIL, Rime. *Les bibliothécaires, des vecteurs d'inégalités ?* Villeurbanne : Enssib, 2018

WILLIMENT, Kenneth. It Takes a Community to Build a Library. Dans : *Public Libraries Online* [en ligne]. 26 avril 2013. [Consulté le 15 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <http://publiclibrariesonline.org/2013/04/it-takes-a-community-to-build-a-library/>

BIBLIOTHÉCONOMIE CRITIQUE

CRIDFORD, Thomas J. Cataloguing, knowledge and power. *Journal of Radical Librarianship*. Mai 2019, Vol. 5, p. 61-83. Disponible à l'adresse : <https://journal.radicalibrarianship.org/index.php/journal/article/view/41>

ELOY, Annelore. *Pour une bibliothèque émancipatrice* [en ligne]. C.D.G.A.I., 2019. [Consulté le 6 février 2020]. Disponible à l'adresse : https://d39dc4bc-5d99-4d53-bad9-1955e084a190.filesusr.com/ugd/08846d_426e131d2c1f47c1862cee94c21465a8.pdf

HUZAR, Tim. *Neoliberalism, Democracy and the Library as a Radically Inclusive Space* [en ligne]. Lyon, France, 2014. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <http://library.ifla.org/835/>

LAPOINTE, Jean-Michel et MILLER, Michael David. Quand la bibliothéconomie devient critique. *À babord!* [en ligne]. Février 2018, n° 73. [Consulté le 6 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.ababord.org/Quand-la-bibliotheconomie-devient-critique>

ROBERSON, Jehan. Knowledge Isn't Neutral: On Radical Librarianship. Dans : *Teachers & Writers Magazine* [en ligne]. 28 mai 2019. [Consulté le 15 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://teachersandwritersmagazine.org/knowledge-isnt-neutral-on-radical-librarianship-6020.htm>

SAMEK, Toni. *Librarianship and Human Rights: A Twenty-First Century Guide*. [S. l.] : Elsevier, 21 juillet 2014. ISBN 978-1-78063-103-5

WEST, Celeste et KATZ, Elizabeth. *Revolting librarians*. [San Francisco : Booklegger Press, 1972. ISBN 978-0-912932-01-9. Z665 .W47

LGBTQI+, QUEER ET QUEERING

BROWNE, Kath. Challenging Queer Geographies. *Antipode* [en ligne]. 2006, Vol. 38, n° 5, p. 885-893. DOI [10.1111/j.1467-8330.2006.00483.x](https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.2006.00483.x)

CHANTRAINE, Renaud. Faire la trace ? La patrimonialisation des minorités sexuelles. *La Lettre de l'OCIM. Musées, Patrimoine et Culture scientifiques et techniques* [en ligne]. Septembre 2017, n° 173, p. 26-33. DOI [10.4000/ocim.1856](https://doi.org/10.4000/ocim.1856)

CHAUVIN, Sébastien et LERCH, Arnaud. *Sociologie de l'homosexualité* [en ligne]. Paris : La Découverte, 27 mai 2013, p. 3-9. [Consulté le 24 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/sociologie-de-l-homosexualite--9782707154699-page-3.htm>

DRABINSKI, Emily. Queering the Catalog: Queer Theory and the Politics of Correction. *Brooklyn Library Faculty Publications* [en ligne]. Janvier 2013. Disponible à l'adresse : https://digitalcommons.liu.edu/brooklyn_libfacpubs/9

FAUCHOIS, Gwen. Communauté gaie : frontières imaginaires et effets concrets. *Chimères* [En ligne]. 2015, Vol. N° 87, n° 3, p. 76-84. [Consulté le 25 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-chimeres-2015-3-page-76.htm>

IDIER, Antoine. *LGBT + : archives des mouvements LGBT + : une histoire de luttes de 1890 à nos jours*. Paris : Textuel, 2018. ISBN 978-2-84597-697-9

LAURENTIN, Emmanuel. Histoire des mouvements LGBT : Archives = Vie ? - Ép. 2/4 - Une histoire des homosexualités. Dans : *La Fabrique de l'Histoire* [en ligne]. France Culture, 16 octobre 2018. [Consulté le 20 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-l-histoire/une-histoire-des-homosexualites-24-histoire-des-mouvements-lgbt-archives-vie>

MATHIEU, Lilian. Minorités sexuelles. Dans : *Histoire des mouvements sociaux en France* [en ligne]. Paris : La Découverte, 25 novembre 2014, p. 744-750. [Consulté le 27 janvier 2020]. ISBN 978-2-7071-6985-3. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/histoire-des-mouvements-sociaux-en-france--9782707169853-page-744.htm>

MILLS, Robert. Theorizing the Queer Museum. *Museums & Social Issues* [en ligne]. Avril 2008, Vol. 3, n° 1, p. 41-52. DOI [10.1179/msi.2008.3.1.41](https://doi.org/10.1179/msi.2008.3.1.41)

OSWIN, Natalie. Critical geographies and the uses of sexuality: deconstructing queer space. *Progress in Human Geography* [en ligne]. Février 2008, Vol. 32, n° 1, p. 89-103. DOI [10.1177/0309132507085213](https://doi.org/10.1177/0309132507085213)

PREARO, Massimo. La naissance de la formule « LGBT » en France et en Italie : une analyse comparative des discours de mobilisation. *Cultures & Conflits* [en ligne]. Juillet 2015, n° 97, p. 77-95. DOI [10.4000/conflits.18956](https://doi.org/10.4000/conflits.18956)

PRIEUR, Cha. Des géographies queers au-delà des genres et des sexualités ? *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales*. [en ligne]. Avril 2015. [Consulté le 17 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.espacestemp.net/articles/des-geographies-queers-au-dela-des-genres-et-des-sexualites/>

PRIEUR, Cha. *Penser les lieux queers : entre domination, violence et bienveillance. Etude à la lumière des milieux parisiens et montréalais* [en ligne]. Thèse. Paris : Université Paris-Sorbonne, 2015. [Consulté le 17 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01304990>

QUÉRÉ, Mathias. « Qui sème le vent récolte la tapette ». L'éclosion du militantisme homosexuel en région dans les années 1970. *Les Cahiers de Framespa. Nouveaux champs de l'histoire sociale* [en ligne]. Novembre 2018, n° 29. [Consulté le 27 janvier 2020]. DOI [10.4000/framespa.5029](https://doi.org/10.4000/framespa.5029)

RENAUD, Chantraine. Promesses et paradoxes du musée queer. Dans : *Sexualité, savoirs et pouvoirs, Gabriel Girard, Isabelle Perreault, Nicolas Sallée (dir.)* [en ligne]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2019. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : [https://www.academia.edu/40547494/Chapitre - Promesses et paradoxes du muse e queer](https://www.academia.edu/40547494/Chapitre_-_Promesses_et_paradoxes_du_muse_e_queer)

STEORN, Patrik. Du queer au musée : Réflexions méthodologiques sur la manière d'inclure le queer dans les collections muséales. *Culture & Musées. Muséologie et recherches sur la culture* [en ligne]. Décembre 2017, n° 30, p. 31-49. DOI [10.4000/culturemusees.1169](https://doi.org/10.4000/culturemusees.1169)

TANGUAY, Christian. Les archives LGBTI : le droit à un lieu pour sa culture. *Les Cahiers de la LCD* [en ligne]. Février 2018. [Consulté le 16 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01704800>

WAKIMOTO, Diana Kiyō, BRUCE, Christine S. et PARTRIDGE, Helen L. Archivist as activist : lessons from three queer community archives in California. *Archival Science* [En ligne]. Décembre 2013, Vol. 13, n° 4, p. 293-316. [Consulté le 15 janvier 2020]. Disponible à l'adresse : <https://eprints.qut.edu.au/58605/>

CARE

BRUGÈRE, Fabienne. Chapitre III - Pour une démocratie sensible. Dans : *L'éthique du care*. 3e éd. [en ligne]. Paris : Presses Universitaires de France, 15 juin 2017, p. 83-122. [Consulté le 20 février 2020]. Que sais-je? Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/l-ethique-du-care--9782130789222-page-83.htm>

DELASSUS, Eric. Manager selon le care. *Qualitique-Le magazine des managers et des organisations responsables* [en ligne]. Ed. Labeau, Décembre 2015, n° 266. [Consulté le 26 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01287416>

GILLIGAN, Carol. Le care, éthique féminine ou éthique féministe ? *Multitudes* [En ligne]. Association Multitudes, Octobre 2009, Vol. n° 37-38, n° 2, p. 76-78. [Consulté le 25 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2009-2-page-76.htm>

HIRATA, Helena et MOLINIER, Pascale. Les ambiguïtés du care. *Travailler* [En ligne]. Martin Média, Novembre 2012, Vol. n° 28, n° 2, p. 9-13. [Consulté le 26 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-travailler-2012-2-page-9.htm>

LAUGIER, Sandra. L'éthique comme politique de l'ordinaire. *Multitudes* [En ligne]. Octobre 2009, Vol. n° 37-38, n° 2, p. 80-88. [Consulté le 26 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2009-2-page-80.htm>

LAUGIER, Sandra et MOLINIER, Pascale. Politiques du care. *Multitudes* [En ligne]. Octobre 2009, Vol. n° 37-38, n° 2, p. 74-75. [Consulté le 26 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2009-2-page-74.htm>

MARTEL, Marie D. Le design du « care » en bibliothèque : du tiers lieu au lieu d'inclusion sociale. *I2D Information, données documents* [En ligne]. Avril 2017, Vol. Volume 54, n° 1, p. 52-54. [Consulté le 20 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2017-1-page-52.htm>

PESQUEUX, Yvon. De l'engagement au care. *Question(s) de management* [En ligne]. EMS Editions, 2012, Vol. N° 1, n° 2, p. 107-118. [Consulté le 26 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-questions-de-management-2012-2-page-107.htm>

TRONTO, Joan C. Du care. *Revue du MAUSS* [En ligne]. La Découverte, Novembre 2008, Vol. n° 32, n° 2, p. 243-265. [Consulté le 24 février 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-243.htm>

GLOSSAIRE

Le choix opéré dans ce mémoire concernant l'utilisation de l'acronyme LGBTQI+ (plutôt que l'acronyme classique LGBT) relevait d'une volonté d'inclusion des orientations sexuelles et identités de genre qui ne sont pas incluses dans l'acronyme « LGBT ». Le sigle LGBTQI+ inclut donc les personnes lesbiennes, gay, bisexuel·le·s, transgenres, *queer*, intersexes. Le + renvoie aux autres orientations sexuelles et identités de genre de personnes qui ne sont pas représentées par une lettre dans le sigle : pansexuel·le·s, non-binaires, etc.

Assigné à la naissance : Désigne le genre attribué à une personne à sa naissance.

Cisgenre : Personne dont l'identité de genre correspond à celle qui lui a été assignée à la naissance.

Intersectionnalité : Concept qui permet d'appréhender la complexité des identités et rapports sociaux en imbriquant les différents systèmes d'oppression dans lesquels se situent les individus.

Intersexe : Terme qui décrit des personnes nées avec des caractéristiques sexuelles qui ne correspondent pas aux définitions sexuelles typiques de « mâle » et « femelle ».

Non-binaire : Personne qui ne se reconnaît ni dans l'identité de genre féminine, ni dans l'identité de genre masculine.

Pansexuel·le : Personne attirée sexuellement et/ou affectivement par des personnes de toutes les identités de genre.

Queer : Au sens premier, bizarre, tordu, utilisé comme une insulte à l'encontre des personnes LGBTQI+. Récupéré plus tard pour définir une personne non-hétérosexuelle et/ou non-cisgenre. Aujourd'hui porteur d'un sens politique (voir le chapitre 6).

Transgenre : Personne dont l'identité de genre ne correspond pas à celle qui lui a été assignée à la naissance.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Bibliothèque du CLGBTI Paris	52
Figure 2 : Bibliothèque du CLGBTI Orléans.....	53
Figure 3 : Bibliothèque du CLGBTI Reims	54
Figure 4 : Bibliothèque du CLGBTI Nice	55